



HAL
open science

Reconversion du site de l'hôtel-Dieu. Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G

Olivia Puel, Stéphane Ardouin, Philippe Balvay, Marie-Noëlle Baudrand,
Thomas Genty, Étienne Hofmann, Eric Leroy, Clémence Mège, Hervé
Tronchere, Charlotte Ybard

► To cite this version:

Olivia Puel, Stéphane Ardouin, Philippe Balvay, Marie-Noëlle Baudrand, Thomas Genty, et al.. Reconversion du site de l'hôtel-Dieu. Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G. [Rapport de recherche] 69382 2212192, Service archéologique de la Ville de Lyon; Service Régional de l'archéologie Rhône-Alpes. 2017. halshs-01911635

HAL Id: halshs-01911635

<https://shs.hal.science/halshs-01911635v1>

Submitted on 2 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu

Tranche 9 E, zone sud,
caves du bâtiment G

1, place de l'Hôpital / 69002 Lyon

RAPPORT DE FOUILLE
ARCHÉOLOGIQUE PRÉVENTIVE



Direction des Affaires Culturelles
Service archéologique

Ministère de la Culture et de la Communication
Préfecture de la Région Rhône-Alpes
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service Régional de l'Archéologie

sous la direction de
Olivia Puel

Stéphane Ardouin
Philippe Balvay
Marie-Noëlle Baudrand
Thomas Genty
Étienne Hofmann
Éric Leroy
Clémence Mège
Hervé Tronchère
Charlotte Ybard



Ville de Lyon
Direction des Affaires Culturelles
Service Archéologique
10, rue Neyret
69001 Lyon

Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu

1, place de l'Hôpital
69002 Lyon



Rapport de fouilles d'archéologie préventive

Arrêté de prescription : n° 2016/267 (7 mars 2016)
Arrêté d'autorisation SRA : n° 2016/365 (4 avril 2016)
Code Opération Patriarche : 69382 2212192
N° SAVL : 2011 062 12

Sous la direction d'Olivia Puel

En collaboration avec Stéphane Ardouin, Philippe Balvay,
Marie-Noëlle Baudrand, Thomas Genty, Étienne Hofmann,
Éric Leroy, Clémence Mège, Hervé Tronchère, Charlotte Ybard



Sommaire

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES		
Fiche signalétique		
Thésaurus		
Générique		
Notice scientifique		
Fiche d'état du site		
Documents administratifs		
INTRODUCTION	29	
1. CADRE D'INTERVENTION	31	
2. CONTEXTE SCIENTIFIQUE	33	
2.1. Contexte géomorphologique	33	
2.1.1. Contexte général de la Presqu'île	33	
2.1.2. L'Hôtel-Dieu : un site de berge	35	
2.2. Contexte historique et archéologique	37	
2.2.1. Les occupations antiques	37	
2.2.2. Le premier Moyen Âge	38	
2.2.3. Le second Moyen Âge	38	
2.2.4. L'époque moderne	40	
3. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	43	
3.1. Les niveaux naturels	43	
3.2. Phase 1 – L'occupation antique	44	
3.2.1. La cave G 1	44	
3.2.2. La cave G 2	48	
3.3. Phase 2 – Des vestiges d'habitats de l'époque moderne	51	
3.3.1. Les fosses d'aisance	51	
3.3.2. Les puits	52	
3.4. Phase 3 – Construction et aménagement des caves à partir de l'époque moderne	54	
4. ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE	55	
4.1. Le mobilier issu de la cave G 1	55	
4.2. Le mobilier issu de la cave G 2	56	
5. SYNTHÈSE	57	
5.1. Une fréquentation ponctuelle liée à des activités de drainage pendant le Haut-Empire	57	
5.2. Les vestiges modernes d'un îlot d'habitation longeant la rue Serpillère	58	
5.2.1. La maison Bournicat	59	
5.2.2. Les maisons Laverrière, Geoffray et Dupas	60	
Conclusion	63	
6. BIBLIOGRAPHIE	65	
7. INVENTAIRES	69	
7.1. Inventaire des US	70	
7.2. Inventaire des faits	79	
7.3. Inventaire de la céramique	83	
7.4. Inventaire de la faune	84	
7.5. Inventaire de la documentation photographique	85	
7.6. Inventaire de la documentation graphique	97	
8. SIGLES ET ABRÉVIATIONS	99	
9. ILLUSTRATIONS	101	



Fiche signalétique

Région : Rhône-Alpes

Département : Rhône

Commune : Lyon, 2^e arrondissement

Lieu-dit : Hôtel-Dieu

Adresse : 1, place de l'Hôpital

Code INSEE : 69382

Coordonnées en projection : RGF93 – CC46 X : 1842858 m Y : 5174952 m

Coordonnées géographiques : WGS84 (GPS) DMS (45° 45' 30" N – 45° 0' 11" E)

Latitude : 45,758530 N- longitude : 4,836441 E

Coordonnées altimétriques : NGF/GN 69 166,50 à 167,70 m NGF environ

Cadastre actuel : 2016, 001 AL 5 p

Surface étudiée : 200 m² environ

Moyens humains :

Préparation : 1 jours/homme

Terrain : 41 jours/homme

Étude : 48 jours/homme

Propriétaire du terrain : Hospices Civils de Lyon,
3, quai des Célestins BP 69 229 Lyon cedex 02

Statut du terrain / de l'immeuble : établissement public, classé MH en date du 22/11/2011

Nature de l'opération : fouille d'archéologie préventive

Arrêté de prescription : n° 2016/267 (7 mars 2016)

Arrêté d'autorisation : n° 2016/365 (4 avril 2016)

Maître d'ouvrage : SAS Hôtel-Dieu Lyon-Presqu'Île, Eiffage immobilier Centre-Est,
3, rue Hrant Dink, 69 002 Lyon

Opérateur : Service archéologique de la Ville de Lyon, 10, rue Neyret 69001 Lyon

Responsable de l'intervention : Olivia Puel

date de l'intervention : 6-26 avril 2016

Thésaurus

Chronologie

Paléolithique

- inférieur
- moyen
- supérieur

Mésolithique et Épipaléolithique

Néolithique

- ancien
- moyen
- récent

Chalcolithique

Protohistoire

- Âge du Bronze
- ancien
- moyen
- final
- Âge du fer
- Hallstatt (premier âge du fer)
- La Tène (second âge du fer)

Antiquité romaine (gallo-romain)

- République romaine
- Empire romain
- Haut Empire (jusqu'en 284)
- Bas Empire (de 285 à 476)

Époque médiévale

- Haut Moyen Âge
- Moyen Âge
- Bas Moyen Âge

Temps modernes

- XVIe
- XVIIe
- XVIIIe
- Ère industrielle

Époque contemporaine

Interprétation

Sujet et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : four potier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre : fossés

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Restes humains
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaique
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- TCA
- Autre :

Études spécifiques

- Géologie, pédologie, géomorphologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Archéozoologie
- Palynologie
- Anthracologie
- Macrorestes
- céramique
- métaux/instrumentum
- Acquisition des données
- Numismatique
- Épigraphie
- Mortiers
- Lapidaire
- TCA
- Enduits peints
- Verre
- Archives
- Conservation
- Restauration
- Autre :



Générique

INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

DRAC/SRA : : Frédéric Letterlé (Conservateur régional de l'Archéologie)
Le Grenier d'abondance, 6 quai Saint Vincent, 69283 Lyon cedex 01
Ville de Lyon/Service archéologique : Anne Pariente (Directeur du Service Archéologique de la Ville de Lyon), Vianney Rassart (Directeur adjoint)

INTERVENANTS FINANCIERS

Aménageur : SAS Hôtel-Dieu Lyon-Presqu'île, Eiffage immobilier Centre-Est
3, rue Hrant Dink 69 002 Lyon

INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

DRAC/SRA : Luc Françoise dit Miret (Ingénieur d'étude)
Service archéologique de la Ville de Lyon : Anne Pariente, Vianney Rassart, Olivia Puel (Archéologue)

INTERVENANTS TECHNIQUES

Terrassement : Vieira, Parc d'activités des Ayats
Rue des 4 chemins, 69 390 Millery

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Terrain

Fouille, photographies, relevés, enregistrement : Olivia Puel, Thomas Genty, Étienne Hofmann, Marjorie Leperlier

Relevés topographiques : Philippe Balvay, Étienne Hofmann

Post-fouille

Rédaction du rapport : Olivia Puel, Hervé Tronchère, Stéphane Ardouin

Géomorphologie : Hervé Tronchère

Inventaire et diagramme : Thomas Genty, Olivia Puel, Charlotte Ybard

DAO : Charlotte Ybard

Cartographie : Éric Leroy

PAO : Marie-Noëlle Baudrand

Types de vestiges : Niveaux de fréquentation antiques, structures enterrées modernes (puits, fosses d'aisance)

Datation : Antiquité, Moderne

Réalisation de l'intervention : Service archéologique de la Ville de Lyon

Motif de l'intervention : fouille d'archéologie préventive



Notice scientifique

Hôtel-Dieu, tranche 9 E sud, bâtiment G – Olivia Puel

La fouille des caves du bâtiment G, qui borde au nord la cour de la Chaufferie, a été réalisée en avril 2016. Elle a permis de mettre en évidence des vestiges attribuables à l'époque antique et à l'époque moderne. Le socle alluvial graveleux a été observé sur toute l'emprise de la fouille, à des niveaux variables résultant, pour partie, de son irrégularité de surface. Du côté ouest, dans la cave G 1, il présente une première dépression a été comblée comblées par des sables et des limons naturels, qui témoignent successivement de phases d'écoulement faible et d'atterrissement progressif.

Dans ce secteur, les limons sont entaillés par de nombreux fossés, de dimensions et d'orientations variables, entre lesquels subsistaient parfois des surfaces de circulation indurées (cailloutis), qui procèdent vraisemblablement de la nécessité d'assainir une zone occupée localisée à proximité (**figure 1**).



Figure 1 – Secteur nord de la cave G 1 : fossés d'assainissement antiques entaillés dans les limons naturels

(PN 69389 2212192_052).

Partout ailleurs, le socle graveleux est directement surmonté par des remblais et/ou des niveaux de fréquentation, très ponctuels. À l'extrémité est de la cave G 2, il présente en outre une deuxième dépression qui, contrairement à la précédente, a été colmatée par des remblais artificiels, témoignant



de la nécessité de juguler l'activité persistante des chenaux de tressage du Rhône au moment de l'installation humaine. Cette fréquentation, ponctuelle et opportuniste, s'inscrit dans le Haut Empire et coexiste donc avec des occupations plus pérennes attestées dans la cour de la Chaufferie ou dans la cour Saint-Martin (**Bertrand *et al.* 2015, Dessaint à paraître**).

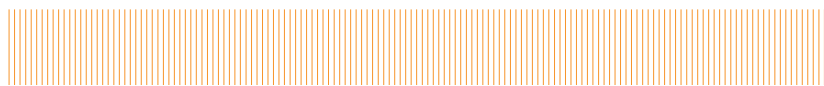
Les premiers vestiges datés de l'époque moderne sont à mettre en relation avec les habitats du Bourgchanin : il s'agit de structures enterrées qui sont situées bien en dessous des murs ou des sols de maisons, mis en évidence au sud du bâtiment G. Aussi ne serait-il pas surprenant que des niveaux de la fin de l'Antiquité ou du Moyen Âge aient disparu au moment de l'installation de ces aménagements, ce qui expliquerait leur absence totale dans la zone fouillée.

Les vestiges modernes appartiennent à la partie centrale des propriétés déjà documentées lors de la fouille de la cour de la Chaufferie (**Bertrand *et al.* 2015**) ; ils permettent donc d'avoir une vision plus large des maisons qui bordaient la rue Serpillère (**figure 2**).



Figure 2 – Superposition des limites parcellaires du plan de 1734 (ADR, 11 G 450) et du plan des vestiges modernes du bâtiment G et de la cour de la Chaufferie (1/200).

La maison dite Bournicat, du nom de son dernier propriétaire, procède de la réunion, à la fin du XVI^e siècle, de deux maisons adjacentes. Elle est décrite en 1680 comme une maison à étages, constituée de deux corps de logis autour d'une cour centrale, ce qui suggère un possible agrandissement en



hauteur quelque temps auparavant. Les deux puits successifs mis au jour dans la cave G 2 (**figure 3**) correspondent vraisemblablement à l'espace de la cour centrale. Le puits le plus ancien pourrait correspondre à un puits mitoyen avec la propriété voisine, dite maison Dupas ; il est abandonné au plus tard dans la première moitié du XVII^e siècle. Le nouveau puits, construit dans le comblement du précédent, pourrait quant à lui être aménagé dans le cadre des travaux qui ont pu affecté la maison avant 1680.



Figure 3 – Secteur est de la cave G 2 : puits modernes successifs (PN 69389-2212192_171).

D'ouest en est, les maisons dites Laverrière, Geoffray et Dupas se trouvent parfois réunies entre les mains des mêmes propriétaires, en particulier entre la fin du XVI^e et le milieu du XVII^e siècle. En 1644, elles appartiennent à un lot de cinq maisons adjacentes qui font alors l'objet d'un partage entre les trois enfants d'une même famille. À l'est, les maisons Geoffray et Dupas possèdent alors des aménagements communs, notamment une fosse d'aisance qui pourrait correspondre à celle qui a été mise au jour dans la cave G 2. À l'ouest, la maison Laverrière disposerait au contraire de sa propre fosse d'aisance, possiblement identifiable avec celle qui a été observée dans la cave G 1. L'absence de datations pour ces deux structures, qui n'ont pas été vidées, empêchent toutefois de d'être affirmatifs quant à leur datation, mais aussi quant à leur attribution aux propriétés concernées.

Achevée en 1747, la construction du bâtiment G, caves comprises, a nécessairement perturbé les niveaux antérieurs : les fondations des murs mais aussi des longrines, qui traversent l'édifice d'ouest



en est, ont causé la destruction partielle des structures liées au Bourgchanin, peut-être également des vestiges antérieurs. Ont été mis au jour, en relations avec les maçonneries des caves, des niveaux de cave successifs et de probables soubassements destinés à des étagères de stockage.

Indications bibliographiques

Bertrand et al. 2015 : BERTRAND (É.) (dir.), DUCOURTHIAL (C.), LE MER (A.-C.) – *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, tranches 1 et 2*, rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, SAVL, 4 vol., 2015.

Ducourthial 2015 : BERTRAND (É.) (dir.), **DUCOURTHIAL (C.)**, LE MER (A.-C.) – *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, tranches 1 et 2*, rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, SAVL, 4 vol., 2015 : vol. 1, p. 99-169 ; vol. 2, p. 345-452.

Dessaint à paraître : ARDOUIN (S.) (dir.), **DESSAINT (Ph.)** et HOFMANN (É.) – *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu : cour Saint-Martin, ancienne morgue et cour Saint-Henry – tranches 9 a, 9 c et 9 j*, rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, SAVL, en cours : volume consacré à la cour Saint-Martin.

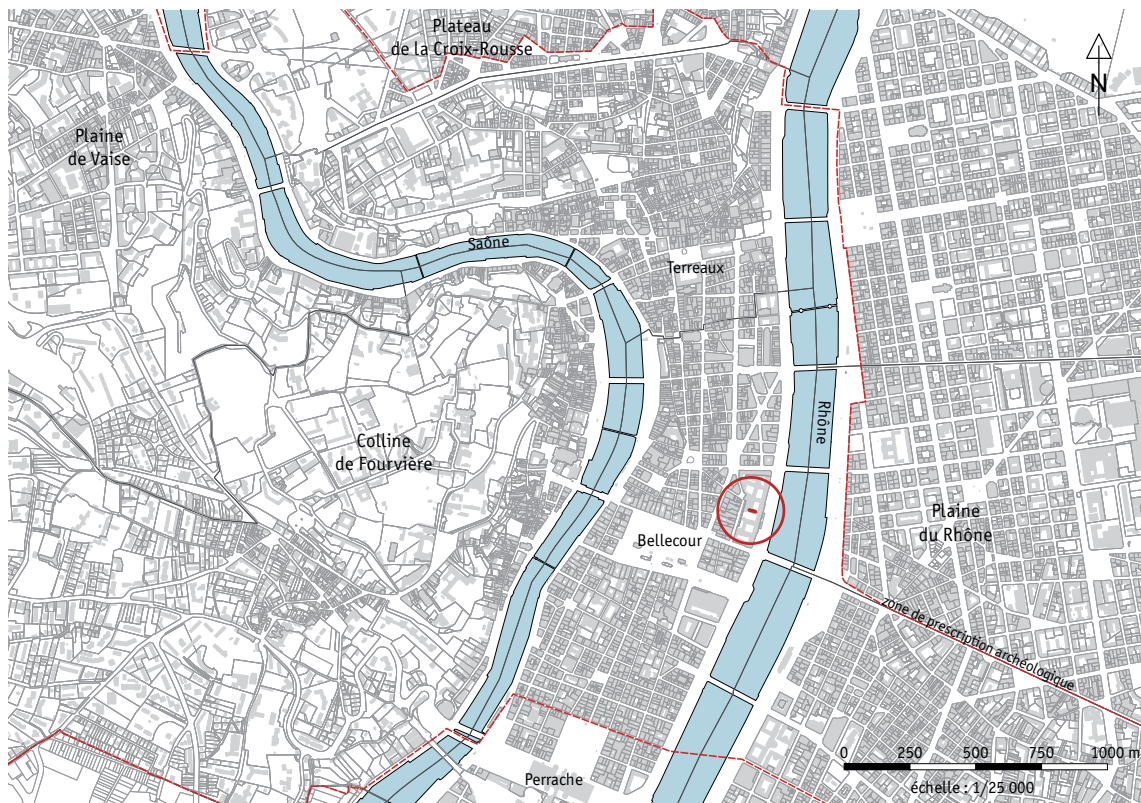
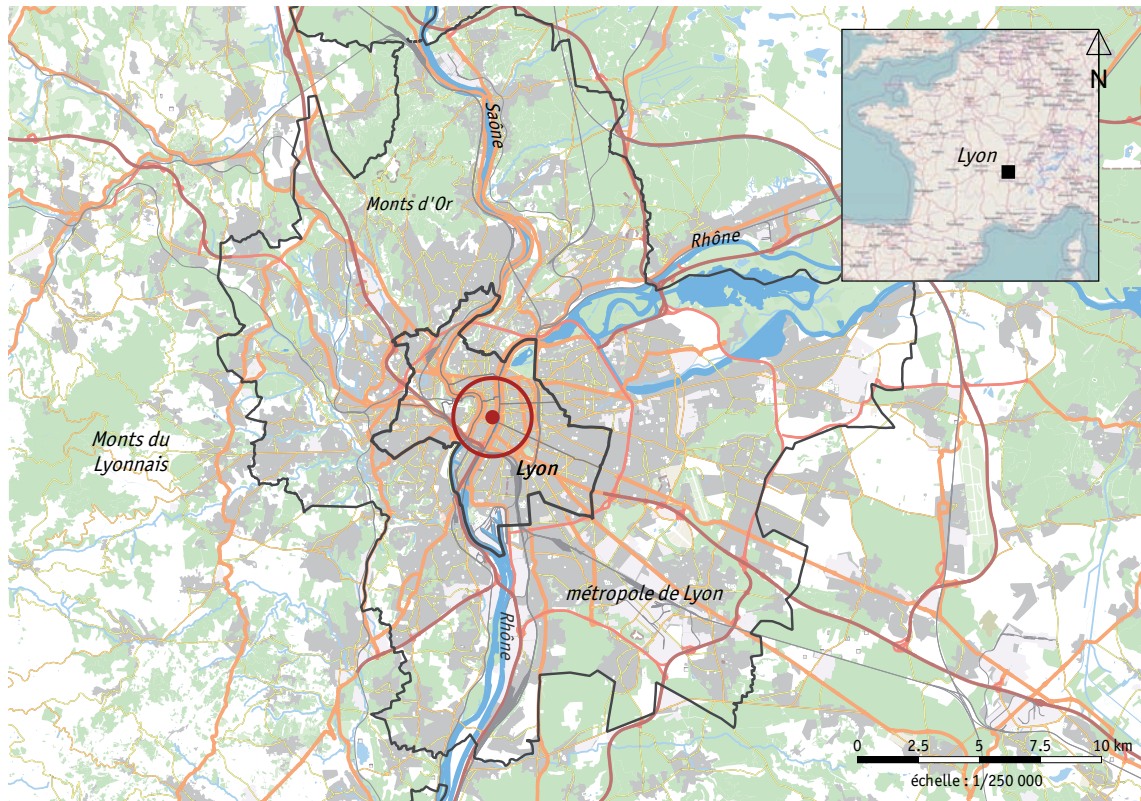


Fiche d'état du site

Hôtel-Dieu, tranche 9 E sud, bâtiment G – Olivia Puel

Réalisée en avril 2016, la fouille des caves du bâtiment G a été achevée le 26 avril, au terme de quinze jours de travail de terrain. Le site a été laissé en l'état par l'équipe archéologique, l'aménageur se chargeant de la démolition des structures maçonnées (vestiges des habitats du Bourgchanin, aménagements liés aux caves de l'hôpital).

Localisation de l'opération dans l'agglomération lyonnaise



Prescription 1/2



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et patrimoines*
Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2016-267 du 7 mars 2016

portant prescription de fouille archéologique

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté interministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 pris en application de l'article R523-64 du Code du Patrimoine, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté du 1^{er} janvier 2016 portant nomination de Monsieur Alain Daguerre de Hureaux, directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-28 du 4 janvier 2016, portant délégation de signature à Monsieur Alain Daguerre de Hureaux, directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales ;

VU l'arrêté 2016-1 du 6 janvier 2016 de Monsieur le directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, portant délégation de signature à Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint des affaires culturelles, responsable du pôle *Architecture et Patrimoines*, à Monsieur Frédéric Letterlé, chef du service régional de l'archéologie par intérim et à Monsieur Jean-Pierre Legendre, conservateur général du patrimoine ;

VU le dossier de Travaux sur immeubles classés MH déposé auprès de DRAC - Conservation régionale des monuments historiques sous le n° 69 382 12 00002, par la SNC HOTEL-DIEU REALISATION, 3 rue Hrant Dink 69285 LYON Cedex 02, reçu le 22/10/2015 ; SRA : 30174 ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic n° 15-318 en date du 22/10/2015 ;

VU le rapport de diagnostic réalisé par le Service archéologique de la Ville de Lyon (S.A.V.L.) remis au Service régional de l'archéologie le 24/02/2016 ;

Direction régionale des affaires culturelles – Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent – 69283 LYON Cedex 01
Tél. : 04.72.00.44.00 – Fax : 04.72.00.43.30 – www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes

Prescription 2/2

CONSIDERANT que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : présence de niveaux d'occupation antique ;

CONSIDERANT que les travaux précités doivent être précédés d'une étude des vestiges par une fouille archéologique.

ARRETE

Article 1^{er} : Une opération de fouille archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet sis en :

Région : Rhône-Alpes
Département : RHONE
Commune : Lyon 2ème
Lieu-dit : Tranche 9E, Zone Sud Hôtel Dieu, cave G1 et G2
Cadastre : section(s) / parcelle(s) : AL 5p
Surface de la fouille : env. 200 m²
Réalisé par : SNC Hôtel Dieu, 3 rue Hrant Dink 69285 LYON cedex 02 -
M. Anthony Klinguer, tél 04 78 60 15 15

L'emprise soumise à la fouille, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1).

Article 2 : La fouille prescrite à l'article 1 sera réalisée conformément au cahier des charges scientifiques annexé au présent arrêté (annexe 2), sous la maîtrise d'ouvrage de l'aménageur désigné au même article ;

Sa réalisation peut être confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou à un opérateur titulaire de l'agrément prévu par l'article R.522-8 du code du patrimoine. Cet agrément devra couvrir la(ou les) périodes suivantes ; Antiquité, Moyen-Age, époque moderne.

L'aménageur conclura avec l'opérateur un contrat comportant le projet scientifique d'intervention, lequel précisera les modalités de mises en œuvre des prescriptions énoncées par le cahier des charges scientifique précité.

Article 3 : La fouille peut être entreprise après que l'aménageur a sollicité et obtenu l'autorisation prévue par l'article R.523-46 du code du patrimoine ;

À cet effet, l'aménageur produit un dossier comprenant le contrat mentionné à l'article 2 du présent arrêté, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R.523-45 du code du patrimoine.

Article 4 : Les travaux ou constructions prévus susvisés donnant lieu à la présente prescription de fouille ne pourront être entrepris qu'après l'achèvement de ces opérations d'archéologie préventive.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la personne qui projette les travaux et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Lyon, le 7 mars 2016

Pour le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et par
délégation,

le chef du service régional de l'archéologie par intérim


Frédérik Letterlé

Cahier des charges scientifique 1/6

Vu pour être annexé
à l'arrêté
n° 2016-267
du 7/03/16



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
6 quai Saint-Vincent
69283 LYON CEDEX 01
Tél : 04 72 00 44 50

CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE POUR UNE OPERATION DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE

(conformément au code du patrimoine, et notamment son livre V)

DONNEES ADMINISTRATIVES

Réf. : 2016/1624/LFM/MNT

Affaire suivie par : Luc Françoise dit Miret
N° SRA : 30174

LOCALISATION DU PROJET D'AMENAGEMENT

Département : 69
Commune : Lyon 2ème
Lieu-dit : Hôtel Dieu, **Caves G1 et G2**
Réf. cadastrales : AL 5p

PROPRIETAIRE DU TERRAIN

(si autre que maître d'ouvrage. Cf. liste jointe si propriétaires multiples)

Nom :
Adresse :

MAITRE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT

Public Privé Mixte

Nom (ou raison sociale) : SNC Hôtel Dieu
Réalisation
Adresse : 3 rue Hrant Dink, 69285 Lyon Cedex 02
Personne à contacter : Anthony Klinguer
Tél. : 04 78 60 15 15

DOSSIER ADMINISTRATIF

Type de dossier : Autorisation de travaux MH
Envoyé par : CRMH
N° opération d'urbanisme : AC 069 382 12 00002
Reçu le : 22/10/2015

NATURE DU PROJET

Reconversion du site de l'Hôtel Dieu

PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS ET SITES :

Classement au titre des monuments historiques
de l'ensemble de l'édifice et des terrains en date
du 22/11/2011.

Cahier des charges scientifique 2/6

DONNEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

1 Type d'intervention

étude travaux de terrain travaux de laboratoire

2 Localisation et données techniques particulières

- 2.1 Emprise de la fouille : environ 200 m² délimitée sur les plans joints en annexe.

- 2.2 Section / parcelle concernées par la fouille : AL 5p

Code du patrimoine, art. R. 523-39 : Lorsque le préfet de région prescrit la réalisation d'une fouille, il assortit son arrêté de prescription d'un cahier des charges scientifique qui définit les objectifs, les données scientifiques ainsi que les principes méthodologiques et techniques de l'intervention ainsi que le délai limite de remise du rapport final.

3 Données scientifiques

3.1. Contexte archéologique

- 3.1.1 Contexte général :

Cette opération immobilière concerne l'ancien Hôtel Dieu de Lyon. Il est situé dans le second arrondissement de la ville dans la partie centrale de la presqu'île, en bordure de la rive droite du Rhône. L'origine de cet édifice remonte à la fin du XIIe s. alors maison d'accueil des voyageurs empruntant le proche pont de la Guillotière. Les premiers malades seraient accueillis au milieu du XVIe s. Les travaux d'extension se poursuivront du XVIe s. jusqu'au XXe s. L'ensemble actuel s'étire sur plus de 400 m de long en bordure du Rhône. Formé de 21 bâtiments, il s'articule autour de 10 cours reliées par des galeries et des passages couverts.

La première intervention réalisée sur le site de l'Hôtel Dieu date de 1983. Il s'agit de la fouille de Luc Jacquin du service archéologique de la ville de Lyon. Cette fouille a livré une occupation antique dont l'orientation globale semble fonctionner avec un probable axe antique repris plus tard par les rues Bourgchanin et Bellecordière. Le mobilier gallo-romain recueilli ne semble pas antérieur à la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. Les niveaux postérieurs ont quant à eux livré la trame de l'ancien bâti médiéval et moderne qui bordait la rue à l'est. Les vestiges d'au moins quatre maisons ont ainsi pu être fouillés.

Les différentes interventions effectuées depuis 2011 ont permis de cerner plusieurs types d'occupation :

- occupation antique dès le début du Ier siècle apr. J.-C. sur l'ensemble du site ; en partie sud : vestiges d'habitat déclinés en plusieurs états (sols de terre battue, puis terrazzo), dépôt secondaire remarquable d'enduits peints. En partie nord : probable voie (Ive siècle) scellant un paléochenal actif à partir de la fin du Ier siècle.
- occupations médiévales : une fosse du haut Moyen Age, deux sépultures encore mal datées, une occupation XIIIe-XIVe (épandage, trous de poteau et fosses).
- occupations modernes : fosses XVIe, développement du quartier Bourgchanin jusqu'au début du XVIIIe, fondations de l'hôpital Soufflot.

Cahier des charges scientifique 3/6

- au nord, l'intervention a permis de mettre au jour plusieurs ensembles sépulcraux : sépultures juives de la seconde moitié du XVIIIe s, sépultures protestantes des XVIIe et XVIIIe s, ossuaire aménagé au XIXe s.

En ce qui concerne les interventions réalisées en périphérie de l'Hôtel Dieu, deux d'entre elles concernent les abords immédiats du site. Il s'agit des opérations confiées à Cécile Ramponi et à Monique Le Nézet en 1996 et 1998 au 83 rue de la République et au 22 rue Bellecordière. Cet îlot est situé presque en face de la cour de la chaufferie, dont la fouille vient de s'achever. Ces interventions ont permis d'identifier un habitat antique Ier-IVe s. installé en bordure d'une voie. A cette occupation antique, vient succéder un habitat du XIe après une longue période d'abandon.

Plus largement, le site de l'Hôtel Dieu intéresse un secteur de la presqu'île occupé de manière assez précoce au début de la période antique. Ces territoires ont fait l'objet de nombreuses tentatives de mise hors d'eau dont témoignent les multiples découvertes d'amphores jusque dans le quartier d'Ainay.

- 3.1.2 Éléments acquis lors du diagnostic :

Pour l'essentiel, le diagnostic a permis d'identifier deux niveaux de sol probablement du IIe s. ap.J.-C. bordés par un ensemble de fossés.

3.2. Documentation disponible

- dossier communal et base de données Patriarche

- bibliographie :

Lenoble M. et *al.*, Atlas topographique de Lyon antique, rapports de PCR, Lyon, 2002 à 2015,

3.3 Objectifs scientifiques

Le principal objectif de l'intervention sera de caractériser au mieux la nature des niveaux de circulation vus au diagnostic et de les mettre en perspective avec les données recueillies durant les fouilles de la tranche 5 et de la cour de la chaufferie. Dans les secteurs situés à proximité de la cave G, ces deux fouilles ont livré des sols et des axes de circulation constitués par des matériaux similaires (cailloutis) ainsi que des ensembles de fossés.

Cette intervention devra également permettre de compléter les données archéologiques sur l'hôpital médiéval et moderne.

4. Agrément de l'opérateur Qualification du responsable d'opération et de l'équipe d'intervention

Agrément de l'opérateur :

En fonction des objectifs décrits ci-dessus (en 3), l'opérateur sera agréé pour ce qui concerne les périodes suivantes : Antiquité, Moyen Age, époque moderne.

Responsable d'opération :

Le Préfet de région désignera le responsable scientifique de l'opération qui devra assurer la direction effective de l'opération.

Il s'agira d'un archéologue ayant une bonne connaissance de la période antique.

Le responsable d'opération informera régulièrement le Service régional d'archéologie, de préférence par écrit, du déroulement de l'opération et des découvertes.

Il informera immédiatement le Service régional d'archéologie de toute découverte d'intérêt majeur.

La présence régulière d'un géomorphologue durant la phase de terrain est préconisée.

Dans son projet d'intervention, l'opérateur pourra proposer le nom du responsable scientifique de l'opération.

Equipe de fouille :

Les effectifs prévus dans le projet seront définis en fonction des objectifs scientifiques émis par le Préfet de région et de la durée d'intervention.

Cahier des charges scientifique 4/6

Le projet devra en outre indiquer :

- le nombre de responsables de secteur et leurs compétences respectives, le schéma d'organisation dans lequel ils interviendront ;
- le nombre et les qualifications des spécialistes ;
- le nombre de techniciens de fouille et leurs compétences particulières, le cas échéant.

5. Principes méthodologiques

L'opération archéologique sera effectuée sous la forme d'une fouille planimétrique et stratigraphique. Hormis les interventions préliminaires portant sur la déviation des réseaux et les aménagements superficiels, la fouille sera réalisée au fur et à mesure de l'avancement du blindage périphérique.

Il est rappelé que l'opérateur désigné est susceptible de découvrir en cours d'intervention d'importants objets mobiliers ou de nature immobilière et qu'il devra en assurer la dépose et la consolidation, en concertation étroite avec le SRA.

Le projet d'intervention de l'opérateur devra préciser :

- les modalités de décapage, le détail de leur mise en œuvre et les engins utilisés ;
- les modalités de pompage des eaux et le matériel utilisé pour le rabattage de la nappe ;
- le mode d'enregistrement des données (mobiliers inclus) ainsi que le détail de leur mise en œuvre. Les systèmes d'enregistrement utilisés seront libres de droit ;
- la méthodologie adoptée pour la fouille (en particulier pour les structures complexes) ;
- la prise en compte des données paléo-environnementales ;
- un planning détaillé de la réalisation de la phase terrain.

La durée minimum de la phase de fouille sera de 15 jours ouvrés pour un équipe de l'ordre de 4 personnes.

- Précisions quant au mode d'enregistrement des données :

- . les relevés graphiques seront localisés sur un plan ;
- . la cote d'apparition des vestiges sera indiquée ;
- . l'épaisseur des terres décapées figurera ;
- . les limites de fouille seront géolocalisées précisément (Lambert) sur un fond cadastral ;
- . tous les plans et coupes apparaîtront à une échelle lisible ;
- . les niveaux seront rattachés aux altitudes NGF.

. L'opérateur proposera un protocole de tri et de traitement du mobilier pour identification et étude comprenant les mesures conservatoires éventuellement nécessaires. A cet effet, il fera appel, en tant que de besoin, à la participation de spécialistes ou de laboratoires compétents pour le prélèvement et l'étude du mobilier issu de la fouille. Une fiche de suivi indiquant le mode de traitement et le lieu provisoire de conservation sera attachée à chacun d'entre eux. La Drac (Service régional de l'archéologie) sera informée de tout mouvement de mobilier.

- Analyses et travaux en laboratoire : le projet d'opération archéologique décrira précisément la méthodologie et les moyens retenus pour la mise en œuvre des analyses et des travaux en laboratoire spécifiques à l'intervention.

Durant la phase terrain, l'opérateur fournira une fiche hebdomadaire d'avancement du chantier, avec plan mis à jour et photo si nécessaire.

A l'issue de la phase terrain un projet de programmation des moyens prévus pour la phase post fouille (compétences, planning) sera transmis au SRA.

Cahier des charges scientifique 5/6

6. Mise en forme des données

La phase de mise en forme des données consistera à traiter, inventorier, analyser puis mettre en forme les données de terrain afin de rédiger un rapport final de synthèse. Il sera rédigé en français, ainsi que l'ensemble de la documentation constituée lors de l'opération archéologique.

Le délai limite pour la remise du rapport final au S.R.A. est fixé à : 3 mois après la date d'achèvement de la phase de terrain.

- Le rapport final sera remis en 8 exemplaires, dont un non broché.

Il respectera les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques définies :

- par l'arrêté du 27 septembre 2004, publié au J.O. du 14 octobre 2004 ;
- par le cahier des charges joint à l'arrêté de prescription de fouille et dénommé « enregistrement et conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et archives) ; normes de contenu et de présentation des rapports d'opération d'archéologie préventive en Rhône-Alpes ».

Le rapport doit comprendre, outre la page de titre, les trois sections suivantes :

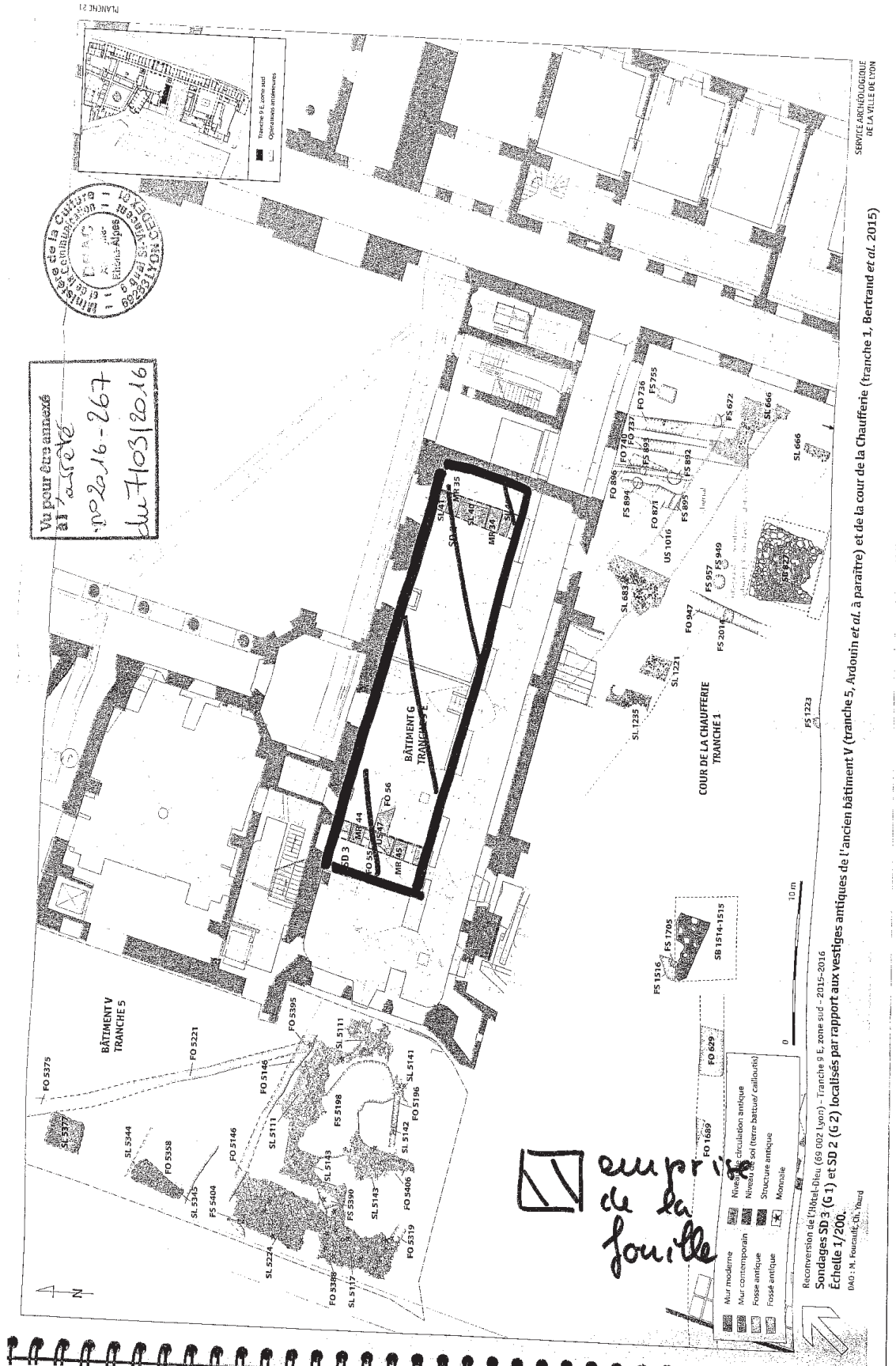
- La première section rassemble, sous forme de fiches, de notices et de documents, les données administratives, techniques et scientifiques caractérisant l'opération. On y trouvera, en particulier, une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération, destinée au bilan scientifique régional.
 - La deuxième section décrit en détail l'opération et ses résultats.
 - La troisième section regroupe les inventaires techniques, et notamment l'inventaire technique et systématique du mobilier archéologique, ordonné par catégorie, par unité d'enregistrement et par parcelle cadastrale, sous forme de listes ou de tableaux.
- A la remise du rapport et, au plus tard à l'expiration d'un délai de deux ans (à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération du terrain), le mobilier est remis à l'Etat. Avec le mobilier, l'opérateur remet à l'Etat, aux fins d'archivage, la documentation scientifique constituée en cours d'opération. La documentation scientifique et le mobilier issu de l'opération archéologique seront remis conformément aux normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 précisé par le cahier des charges joint à l'arrêté de prescription de fouille

Lyon, le 7 mars 2016

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation,
le chef du service régional de l'archéologie
par intérim,

Frédéric Lettère

Cahier des charges scientifique 6/6



SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON

Recension de l'Inventaire - Tranche 5 E, zone sud - 2015-2016
 Sondages SD 3 (G 1) et SD 2 (G 2) localisés par rapport aux vestiges antiques de l'ancien bâtiment V (tranche 5, Ardouin et al. à paraître) et de la cour de la Chaufferie (tranche 1, Bertrand et al. 2015)
 Echelle 1/200
 DAG: N. Foucault, Ch. Verd

Projet d'intervention 1/3

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE

FOUILLE HÔTEL-DIEU (69 002)
TRANCHE 9 E (CAVES-BÂT. G)

PROJET SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE D'INTERVENTION RECONVERSION DE L'HÔTEL-DIEU (69 002) – TRANCHE 9 E, CAVES BATIMENT G Arrêté n° 2016-267

1. IDENTIFICATION

COMMUNE : Lyon 2^{ème}
SITE : Hôtel-Dieu, 1 place de l'Hôpital
DEPARTEMENT : Rhône (69)
REF. CADASTRALES : AL 5 p
MAITRE D'OUVRAGE : SNC Hôtel-Dieu Réalisation
NATURE DU PROJET : Travaux sur immeubles classés MH
SURFACE A FOUILLER : 175 m² environ
TYPE D'OPERATION : Fouille archéologique préventive

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

- Mettre en évidence la nature et l'organisation des vestiges présents sur le site, afin de compléter les informations recueillies lors de la tranche 5 et de la fouille de la cour de la chaufferie, pour caractériser l'occupation anthropique toutes époques confondues.
- Compléter les observations géomorphologiques sur la mise en place et l'évolution du site.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

3.1. Conditions de mise à disposition du terrain

L'opération archéologique se mettra en place sur un terrain dégagé par l'aménageur de toutes contraintes d'accès et de circulation, matériaux, tas de terre et, plus généralement, de tout autre élément pouvant entraver son déroulement normal. La dalle de béton du sous-sol sera entièrement démolie avant le début de la fouille. Tous les réseaux identifiés traversant les zones de fouille, mis hors-service en amont, seront évacués au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.

À la fin de l'opération, l'aménageur fera son affaire de la remise en état du terrain.

3.2. Clauses de sécurité

La DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) et toutes les déclarations administratives préalables aux travaux seront réalisées par l'aménageur.

La mise en sécurité du chantier archéologique et la sécurité de l'équipe en activité seront assurées par l'aménageur en concertation avec l'opérateur, sous la conduite du coordonnateur de sécurité. Elles seront conformes aux règles habituelles des chantiers du BTP (décret n° 65-48 du 08 janvier 1965, modifié par le décret 95-608 du 06 mai 1995).

L'opérateur fournira un avenant au PPSPS principal (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé) pour l'établissement du plan de prévention.

Les excavations atteindront une profondeur maximum de 1 mètre et répondront aux règles de sécurité.

4. MÉTHODOLOGIE DE L'OPÉRATION

4.1. Mode opératoire

La fouille se déroulera sur l'emprise définie par le plan annexé au cahier des charges associé à la prescription n° 2016-267 du Service Régional de l'Archéologie Auvergne-Rhône-Alpes.

Projet d'intervention 2/3

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE

FOUILLE HÔTEL-DIEU (69 002)
TRANCHE 9 E (CAVES-BÂT. G)

La cave fouillée est localisée dans la zone sud de l'Hôtel-Dieu, sous le bâtiment G dont les sondages (SD2 et SD3) ont révélé la présence de structures antiques et modernes. Compte tenu des niveaux de sol actuels et du niveau d'apparition des vestiges dégagés lors du diagnostic dans les sondages (environ 163,50 m et 164,20 NGF), l'excavation sera réalisée d'un seul tenant et ne dépassera pas 1 mètre de profondeur. Le décapage sera réalisé sous la conduite du responsable d'opération, à l'aide d'une mini-pelle à chenilles (800 kg-1,5 T) équipée d'un godet lisse de 1,70 m de large.

4.2. Traitement des vestiges

A l'issue du décapage, l'ensemble des structures mises au jour seront nettoyées et fouillées manuellement et/ou à la pelle. Tous les vestiges feront l'objet d'un relevé graphique, photographique et numérique, en plan et en élévation pour les maçonneries.

Les relevés planimétriques et stratigraphiques seront réalisés au 1/10e, 1/20e et/ou 1/50e, en fonction du type de découverte.

Des photographies zénithales pourront également être réalisées pour compléter la documentation. Tous les levés seront géoréférencés (coordonnées Lambert 93 CC46) et rattachés aux cotes NGF.

Les données stratigraphiques seront enregistrées selon la méthode de Harris.

Des analyses microscopiques et pétrographiques seront éventuellement réalisées sur les mortiers afin de déterminer, si possible, différentes phases de construction des maçonneries.

Des prélèvements de sédiments destinés à des études paléo-environnementales pourront être effectués à des fins d'analyse, par des laboratoires spécialisés, sur les US qui seraient jugées favorables.

L'étude géomorphologique comprendra en tant que de besoin le prélèvement d'échantillons afin d'effectuer des analyses granulométriques, éventuellement des analyses micromorphologiques et, éventuellement, des datations OSL.

Les interventions de conservation préventive du mobilier recueilli éventuellement nécessaires seront confiées à un laboratoire spécialisé en conservation et restauration.

5. MOYENS HUMAINS PRÉVUS PAR L'OPÉRATEUR

Préparation :

- 1 responsable d'opération : 0,5 jour
- 1 archéologue-dessinateur : 1 jour

Terrain :

- 1 responsable d'opération : 15 jours max.
- 2 archéologues : 20 jours max.
- dessinateur-infographiste : 3 jours max
- 1 topographe : 1.5 jours max.
- 1 géomorphologue : 2 jours max.
- 1 anthropologue *éventuellement* : 2 jours

Étude :

- 1 responsable d'opération : 20 jours max.
- 1 archéologue : 25 jours max.
- 1 dessinateur-infographiste : 6 jours max.
- 1 dessinateur-géomaticien : 2 jours max.
- 1 topographe : 3 jours max.
- 1 géomorphologue : 3.5 jours max.
- spécialistes d'études de mobilier : 8 jours max.
- 1 anthropologue *éventuellement* : 5 jours max.



Projet d'intervention 3/3

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE

FOUILLE HÔTEL-DIEU (69 002)
TRANCHE 9 E (CAVES-BÂT. G)

6. MOYENS APPORTÉS PAR L'AMÉNAGEUR

6.1. Moyens humains

- 1 chauffeur pendant 10 jours max.
- 2 ouvriers pendant 2 jours max.
- 1 topographe-géomètre pour la mise en place de points de référence (coordonnées Lambert 93CC 46 et cotes NGF)

6.2. Moyens mécaniques

- 1 mini-pelle à chenilles (800 kg-1,5 T) (avec chauffeur) équipée d'un godet lisse
- *Éventuellement une pompe* hydraulique, la nappe phréatique étant *a priori* située autour de 162,35 m NGF.

6.2. Infrastructures de chantier

1 bungalow ou 1 local (vestiaire, bureau-réfectoire pour une équipe de 3/4 personnes) raccordé EDF-eau, des sanitaires H-F et un container ou un local sécurisé permettant d'entreposer les outils et le matériel à proximité de la fouille.

7. DÉLAIS DE RÉALISATION

7.1. Durée de la phase terrain

L'opération archéologique durera 15 jours max. Ces délais s'entendent hors journées d'intempéries (Code du Travail, art. L. 731-2), hors circonstances particulières (défaillance d'entreprise ou de fournisseur, aléa imprévisible, cas de force majeure) et hors découverte d'importance exceptionnelle (Code du Patrimoine, livre V, titre II, article 523-48, et titre IV, articles R545-17 et R545-18).

Elle se déroulera de manière continue. En cas de discontinuité de l'intervention archéologique (liée à d'éventuelles difficultés) le délai de rendu du rapport sera étendu du même nombre de jours que la suspension des investigations archéologiques.

7.2. Rendu du rapport

Le rapport sera rendu 12 semaines au plus tard après la fin de l'opération.

À Lyon, le 30/03/2016

Vianney Rassart, Étienne Hofmann

Arrêté de désignation



06 AVR. 2016

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et patrimoines*
Service régional de l'archéologie

SRA : 30174 - Code opération Patriarche : 2212192
Affaire suivie par : Luc FRANCOISE DIT MIRET
☎ 04 72 00 44 54
Télécopie : 04 72 00 44 57
✉ luc.miret@culture.gouv.fr

ARRETE N° 2016/365 du 4 avril 2016 relatif à une autorisation de fouille préventive

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 2016-28 du 4 janvier 2016, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté 2016-1 du 6 janvier 2016 de Monsieur le directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, portant délégation de signature à Monsieur Eric Bultel, directeur régional adjoint des affaires culturelles, à Monsieur Stephan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, à Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint des affaires culturelles, responsable du pôle Architecture et Patrimoines, à Monsieur Frédéric Letterlé, chef du service régional de l'archéologie par intérim et à Monsieur Jean-Pierre Legendre, conservateur en chef du patrimoine ;

VU l'arrêté de prescription de fouille n° 2016-267 en date du 07/03/2016 ;

VU le contrat en cours de signature entre :
l'aménageur : SNC HOTEL-DIEU REALISATION 3 rue Hrant Dink
69285 LYON Cedex 02
et l'opérateur : Service Archéologique municipal de la Ville de Lyon
10 rue Neyret, 69001 LYON

qui définit les conditions de mise en œuvre du projet d'opération élaboré par l'opérateur ;

VU l'agrément de l'opérateur en date du 17/07/2012 ;

VU le projet scientifique d'intervention établi par l'opérateur sur la base du cahier des charges de la prescription ;

VU la transmission par l'aménageur du contrat susvisé, en date du 01/04/2016 ;

CONSIDERANT que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : présence de niveaux d'occupation antique et qu'il doivent être précédés d'une étude des vestiges par une fouille archéologique.

Direction régionale des affaires culturelles – Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent – 69283 LYON Cedex 01
Tél. : 04.72.00.44.00 – Fax : 04.72.00.43.30 – www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Rhone-Alpes



Arrêté de désignation

ARRETE

Article 1^{er} : Une opération de fouille archéologique préventive est autorisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux situé comme suit :

Région : Rhône-Alpes
Département : RHONE
Commune : Lyon 2ème
Lieu-dit : Tranche 9E, Zone Sud Hôtel Dieu, cave G1 et G2
Cadastre : section(s) / parcelle(s) : AL 5p

Article 2 : La fouille sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de SNC HOTEL-DIEU REALISATION

Article 3 : L'opérateur exécutera les fouilles conformément aux prescriptions imposées par l'Etat, selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques qu'il a fixés et sous la surveillance de ses représentants.

Article 4 : Le responsable scientifique de l'opération archéologique est : Mme Olivia PUEL

Article 5 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional des affaires culturelles et le Chef du service régional de l'archéologie, par intérim, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'aménageur et à l'opérateur.

Fait à Lyon, le 4 avril 2016

P / le préfet de région, par délégation
Le directeur régional
des affaires culturelles
par délégation
Le directeur régional adjoint


Eric Bultel

Introduction

Fondé sur la rive droite du Rhône, près du pont franchissant le fleuve (**planches 1 et 2**), l'Hôtel-Dieu de Lyon est un établissement hospitalier qui semble remonter à la fin du XII^e siècle. Si la place qu'il occupe dans la ville médiévale reste sans doute relativement modeste, il connaît à partir du XV^e siècle plusieurs reconstructions ou agrandissements successifs, au détriment d'anciens quartiers d'habitation. Désaffecté en 2010, cet ensemble architectural est classé au titre des Monuments historiques depuis 2011. Le projet du Grand-Hôtel-Dieu, conduit par Eiffage Immobilier, aboutira à terme à la création d'un hôtel de luxe, de la Cité de la Gastronomie, d'un centre de congrès, d'un centre commercial, de logements et d'un parking souterrain (<http://www.grand-hotel-dieu.com>). Il inclut la réhabilitation de bâtiments existants (62 000 m²) et la construction de nouveaux bâtiments (10 000 m²). Le riche passé de ce site majeur a imposé le suivi du projet par le Service régional de l'Archéologie (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) qui, en application du Code du Patrimoine, a prescrit des opérations préventives pour accompagner les travaux de restructuration, aussi bien dans les cours et les sous-sols des bâtiments que sur les édifices anciens encore en élévation. Depuis 2010, le Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL) est chargé de la réalisation des diagnostics et des fouilles qui, associés à des analyses d'archives, permettront, après l'achèvement de toutes les opérations (**figure 1**), d'appréhender l'histoire du site sur la longue durée.

Localisation	Prescription		Nature de l'opération	années d'intervention	RO resp. terrain	État d'avancement
Cours et bâtiments Soufflot	-	Sans	Surveillance de sondages géotechniques	2012	-	rapport rendu Bertrand 2012
Cour de l'Arbre	-	Sans	Surveillance de sondages	2015	-	rapport rendu Ardouin 2015 in Ducourthial (dir.) 2016
Cour de la Chaufferie	Tr 1	2011-085	Diagnostic	2011	Éric Bertrand	rapport rendu Bertrand (dir.) 2011
Cour de la Chaufferie	Tr 1 et 2	2012-032	Fouille	2013	Éric Bertrand	rapport rendu Bertrand (dir.), Ducourthial, Le Mer 2015
Cour du Midi	Tr 3	2012-034	Diagnostic	2012	Éric Bertrand	rapport rendu Bertrand (dir.) 2012 b
Cour de la Pharmacie	Tr 4	2012-035	Diagnostic	2012	Éric Bertrand	rapport rendu Bertrand (dir.) 2012 a
Cour du Midi	Tr 3 a	2012-394 2014-110	Fouille	2014	Stéphane Ardouin	post-fouille en cours
Cour du Midi	Tr 3 b		Fouille	2015	Stéphane Ardouin	
Cour de la Pharmacie	Tr 4		Fouille	2015	Stéphane Ardouin Anne-Catherine Le Mer	
Bâtiment V	Tr 5		Fouille	2015	Stéphane Ardouin	
Cour de la Pharmacie, bâtiment P	Tr 6	2015-043	Diagnostic	2015	Emma Bouvard	rapport rendu Bouvard (dir.) 2015
Cour de la Pharmacie, bâtiment P	Tr 6	2015-311	Fouille	2015-2016	Stéphane Ardouin	post-fouille en cours



Localisation	Prescription		Nature de l'opération	années d'intervention	RO resp. terrain	État d'avancement
Cour de la Cuisine	Tr 7 et 8	2014-1203	Sondages	2014	Stéphane Ardouin	rapport rendu Ardouin (dir.) 2015
Cour Bonnet	Tr 9 a	2015-090 2015-194	Fouille	2016	Stéphane Ardouin Philippe Des-saint	post-fouille en cours
Bâtiment D	Tr 9 c		Fouille	2015	Stéphane Ardouin	
Cour de la Cuisine	Tr 9 j		Fouille	2016	Stéphane Ardouin	
Bâtiments C, E, F, G, J, T	Tr 9 e, zone sud		2015-318	Fouille	2015-2016	
Bâtiment S	Tr 9 e, crypte	2015-396	Diagnostic	2016	Olivia Puel	rapport rendu Puel (dir.) 2017
Bâtiments I, K, M, N, O, Q, R	Tr 9 e, zone nord	2016-496	Diagnostic	2016-2017	Olivia Puel	post-fouille en cours
Bâtiments O et Q	Tr 9 e, caves des bâtiments Q et O	2016-902	Fouille	2016	Anne-Catherine Le Mer	post-fouille en cours
Cour du Cloître	Tr 9 f	2015-324	Diagnostic	2016-2017	Anne-Catherine Le Mer	post-fouille en cours
Cour de l'Arbre	Tr 9 g	2015-325	Diagnostic	2016	Cyrille Ducourthial	rapport rendu Ducourthial (dir.) 2016
Cour de la Cuisine	Tr 9 i	2015-327	Diagnostic	2016	Cyrille Ducourthial	post-fouille en cours
Bâtiment N	Tr 9 k, bâtiment N	2016-990	Diagnostic bâti	2016	Olivia Puel	post-fouille en cours
Bâtiments R et S	Tr 9 k, bâtiments R et S	2016-991	Diagnostic bâti	2016	Olivia Puel	post-fouille en cours

Figure 1 – Liste des opérations archéologiques menées sur le site de l'Hôtel-Dieu depuis 2011



1. Cadre d'intervention

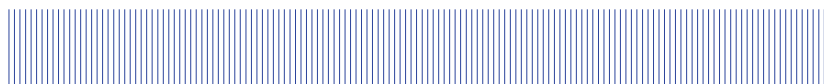
Placé sur un axe ouest-est, le bâtiment G borde au nord la cour de la Chaufferie (**planche 3**). Il a été construit au XVIII^e siècle, dans le cadre des travaux d'extension de l'hôpital, selon le projet réalisé par Jacques-Germain Soufflot. Sa construction est achevée en 1747, mais des travaux ponctuels sont réalisés dans les intérieurs au XIX^e et au XX^e siècle (**Belle et Chalabi 2010, « Historique / II. Le projet Soufflot »**). Son emplacement correspond à l'emplacement supposé de certaines des habitations du Bourgchanin qui longeaient le bord sud de l'ancienne rue Serpillère (**planches 8 à 11**).

Ce bâtiment G a été classé au titre des Monuments historiques le 27 juin 1944, en même temps que la plupart des bâtiments des Quatre-Rangs et des bâtiments de la façade de l'Hôtel-Dieu donnant sur le quai Jules Courmont. L'édifice comporte cinq niveaux, mais la présente opération ne concerne que les niveaux de cave, occupés au XX^e siècle par un self destiné au personnel hospitalier (**Belle et Chalabi 2010**). Accessible depuis un escalier droit placé à l'angle sud-est de la cour de la Cuisine, le sous-sol de cet édifice communique au nord-ouest avec les caves du bâtiment J. Il est subdivisé en un couloir d'accès, côté sud, et une série de caves, côté nord. C'est dans les caves G 1, à l'ouest, et G 2, à l'est, qu'avaient été implantés les deux sondages du diagnostic (SD 2 et SD 3), révélant l'existence de niveaux antiques au sommet du terrain naturel (**Puel (dir.) 2016**). En conséquence, le SRA a prescrit une fouille sur une superficie d'environ 200 m².

Les dalles de béton ont été démolies en amont de l'opération. La fouille a été conduite du 6 au 26 avril 2016 ; elle a mobilisé une responsable d'opération pendant neuf jours, un responsable de secteur pendant douze jours, deux archéologues pendant dix-neuf jours au total et un topographe pendant un jour, pour un total de 41 jours/homme. L'opération a commencé officiellement le 6 avril, mais elle a été interrompue dès le lendemain en raison de problèmes liés à l'évacuation des déblais de la dalle de béton. Elle a repris le lundi 11 avril pour une durée de deux semaines et deux jours.

La cave G 1, à l'ouest, a été fouillée pendant la première semaine, en présence de la responsable d'opération ; la cave G 2, à l'est, a été fouillée pendant la semaine suivante, en son absence, sous la conduite d'Étienne Hofmann, responsable de secteur. Les deux dernières journées ont été consacrées à l'enregistrement, photographique et graphique, des dernières structures dégagées. L'équipe a par ailleurs bénéficié d'une mini-pelle à godet lisse pendant douze jours et d'un bobcat pendant quatre jours, avec un chauffeur commun pour les deux engins (entreprise Vieira). Le terrain a été libéré le 28 avril 2016.

Les données archéologiques ont été systématiquement enregistrées selon les conventions habituelles : notes et schémas sur les fiches US, photographies numériques, levé topographique et rattachement aux coordonnées RGF 93 CC 46, relevés manuels des structures significatives (coupes et/ou plans). Elles ont été retranscrites au moyen d'un diagramme de Harris (**planche 12**) et des



inventaires habituels, présentés en annexe. Le mobilier a été prélevé, lavé et confié aux spécialistes concernés par la céramique et la faune.



2. Contexte scientifique

2.1. Contexte géomorphologique – Hervé Tronchère

Étudier l'évolution géomorphologique du site de l'Hôtel-Dieu impose naturellement une ouverture plus large sur son environnement : la Presqu'île forme une plaine alluviale étroitement encadrée, à l'ouest par la Saône, à l'est par le Rhône, et au nord par la colline de la Croix-Rousse. Ses dimensions avoisinent 4,2 km de long pour 0,7 km de large. Son altitude moyenne est d'environ 167,90 m NGF. Le sud de la Presqu'île (actuel quartier Confluence au sud de la place Carnot) est une construction anthropique très récente née des travaux d'assainissement des marécages originels, entrepris au début du XIX^e siècle.

2.1.1. Contexte général de la Presqu'île

Les faciès naturels les plus anciens rencontrés en contexte archéologique sur la Presqu'île sont des alluvions grossières de galets et de sables déposés durant l'Holocène. Ces dépôts sont à la fois liés à l'activité du Rhône et à celle de la Saône, qui ont conjointement construit la Presqu'île depuis 8000 ans (**Vérot-Bourrély et al. 1989, Bravard et al. 1997, Arlaud et al. 2000, Franc et al. 2007**). Les niveaux les plus profonds sont imputables à la Saône : au milieu de l'*optimum* climatique atlantique (7500 BP à 5000 BP), l'incision du Rhône dans son chenal facilite le dépôt des alluvions de la Saône, qui atteignent l'altitude de 155 m NGF. Il faut attendre la période subboréale (5000 BP à 2500 BP) pour que le Rhône ait de nouveau une influence déterminante sur le paysage de la Presqu'île. On assiste alors localement à une incision des alluvions de la Saône, et notamment au creusement d'un premier chenal, retrouvé rue Childebert, ainsi qu'à un recouvrement global des alluvions de la Saône par ceux du Rhône. Les apports sédimentaires provoquent un exhaussement du socle alluvial qui atteint une altitude d'environ 158 m NGF.

Au subatlantique (2500 BP à l'actuel), et notamment durant le Hallstatt, la forte énergie du Rhône permet la poursuite de la construction alluviale de la Presqu'île. Plusieurs chenaux, orientés nord-est/sud-ouest, pourraient s'avancer dans la Presqu'île : au nord, le bras de la Bourse, resté actif jusqu'au début de notre ère environ, au centre, le bras République, resté actif jusqu'en 50 AD environ, et au sud le bras Bellecour, resté actif jusqu'en 100 AD environ (**planche 4**). Les dernières hypothèses suggèrent toutefois que la Presqu'île présentait alors un aspect morcelé, davantage marqué par un réseau de chenaux de tressage de petit gabarit activés au gré des crues que par de grands bras stables. La topographie de surface est irrégulière, et les bancs de galets sont alors relativement mobiles. Les sédiments grossiers atteignent, en leurs points les plus hauts mis au jour (à l'est de la rue Childebert, sous la cour de la Chaufferie de l'Hôtel-Dieu et sous la place de la Bourse), une cote d'environ 164,50 m NGF. Ces altitudes élevées correspondent selon toute vraisemblance aux paléo-levées de berge. L'altitude de la plaine



alluviale caillouteuse, hors levée de berge, s'établit en moyenne à plus de 163,50 m NGF au nord du bras de la Bourse et à environ 163 m NGF en moyenne au sud de ce bras.

Au début de notre ère, l'adoucissement du climat entraîne une diminution du débit du Rhône et une modération de son caractère torrentiel. Il cause de fait l'abandon des bras transversaux et des chenaux de tressage et un passage, à l'échelle de Lyon, d'un fleuve de style tressé à un fleuve de style rectiligne. L'atterrissement des bras transversaux pourrait avoir facilité l'implantation humaine, qui descend progressivement vers le sud durant l'Antiquité (**Bertrand et Leroy 2012**). À l'ouest de la Presqu'île, des interstratifications repérées sur le site des Célestins entre sédiments grossiers du Rhône et de la Saône, qui construit alors sa berge gauche, montrent l'impact plus marquée de cette dernière sur le paysage, facilitée par la baisse d'énergie du Rhône.

La morphogenèse de la Presqu'île, devenue plaine d'inondation, se poursuit jusqu'aux endiguements de la période moderne, cette fois sous l'effet des débordements de crues, qui déposent au-delà des levées de berge des alluvions fines et litées (sables, limons, argiles de décantation) durant les périodes contemporaines ou postérieures à la Tène. Les irrégularités de la topographie sont progressivement colmatées par les alluvions d'inondation lors de cette phase de stabilisation du paysage. La Presqu'île s'exhausse et s'aplanit progressivement à la suite de ces accumulations de sédiments fins qui fossilisent les bancs de galets antérieurs. Le paysage de chenaux tressés actifs laisse la place à un paysage de lônes, plus ou moins marécageux, mais plus propice à une implantation anthropique initialement diffuse. Le caractère mixte de la Presqu'île, formée conjointement par les deux cours d'eau, est toujours présent. L'interstratification des niveaux d'inondites fines déposés par les deux cours d'eau a été mise en évidence, notamment sur la période antique, sur le site des Célestins et sur le site de la rue Bourgelat (**Bertrand et al. 2010, Gaillot et al. 2012**). La topographie de la Presqu'île tend à se stabiliser depuis l'Antiquité, du fait de la diminution de l'intensité et de la fréquence des crues majeures. Théoriquement, trois phases simplifiées peuvent être déduites en fonction des variations climatiques du continent européen durant l'Holocène récent (**David et al. 2003**) :

- Tendence à la diminution des crues et au ralentissement de la sédimentation depuis l'Antiquité du fait d'un réchauffement constant. L'*optimum* climatique romain, autour du changement d'ère, est la phase la plus chaude de cette période.
- Cette période de bonification climatique, après une brève interruption, se poursuit avec l'*optimum* climatique médiéval entre 800 et 1200 AD. Cela se traduit très probablement pour le Rhône par une hydraulité plus calme et une moindre fréquence des crues, donc potentiellement par une aggradation sédimentaire ralentie.
- Enfin, une longue période de péjoration climatique débute au XIV^e siècle et s'achève au XIX^e siècle : le petit âge glaciaire. Le niveau des cours d'eau remonte, et les crues se font plus fréquentes. Les nombreux travaux d'exhaussement et de construction de digues constatés



à Lyon à partir de la période moderne traduisent potentiellement cette nécessité de protéger une population croissante de cours d'eau redevenus menaçants. Les dernières grandes crues du Rhône et de la Saône (1840 et 1856) marquent la fin de cette période. La chronique des crues historiques du Rhône met clairement en évidence cette violence des cours d'eau à partir de 1450.

2.1.2. L'Hôtel-Dieu : un site de berge

Les bâtiments de l'Hôtel-Dieu ne sont distants que d'une cinquantaine de mètres du Rhône actuel. Par ailleurs, les restitutions du paléo-paysage hydrologique lyonnais suggèrent que des zones d'écoulement encadraient étroitement ce site, respectivement au nord et au sud. Si le tracé et la configuration exacts de ces chenaux, intrinsèquement mobiles, restent mal connus, leur existence très probable implique que le paysage du site a nécessairement été profondément marqué par des phénomènes alluviaux.

La stratigraphie type de la plaine alluviale de la Presqu'île a été largement observée lors des fouilles de la rue Childebert/place de la République (**Arlaud et al. 2000**) et des différentes phases de fouille et de diagnostic de l'Hôtel-Dieu. Cette séquence présente d'une manière générale les faciès attendus, de bas en haut : socle alluvial grossier, puis inondites fines.

2.1.2.1. Séquence alluviale

Les faciès naturels les plus anciens mis au jour correspondent généralement à la charge alluviale grossière du Rhône, formée de galets mêlés à du sable (la « grave »). Les sédiments sous-jacents de la Saône, incisés par le Rhône, ont toutefois également été observés rue Childebert à une altitude maximale de 155 m NGF, mais pas lors des interventions sur l'Hôtel-Dieu. Les reconstitutions paléotopographiques ont révélé l'existence d'une probable paléo-levée de berge du fleuve dans la partie est du site. Ces résultats intégrant notamment les données des opérations antérieures Childebert/République suggèrent que l'extrémité nord de l'Hôtel-Dieu pourrait se situer à l'intersection de la levée de berge du Rhône et de la levée de berge du présumé bras République. Cette levée ne présente en l'état actuel de l'étude aucun signe d'inflexion dans la moitié sud du site. Elle semble former une unité géomorphologique continue, depuis l'extrême nord du site jusqu'à la cour Bonnet, voire au-delà. Le passage du possible bras Bellecour est donc très probablement situé plus au sud, en dehors de l'emprise de l'Hôtel-Dieu.

Les observations menées dans la partie centrale du site permettent d'avancer l'hypothèse d'une dépression plus ou moins linéaire, grossièrement parallèle au Rhône. Il pourrait s'agir d'un chenal de tressage du Rhône (**planche 5**). Le colmatage de ce secteur présente un faciès sableux lité possiblement lié aux premières phases d'atterrissement d'une telle forme.

Des faciès de débordement typiques ont pu être observés au-dessus des niveaux de grave sur



l'ensemble des parcelles fouillées. Ils sont généralement caractérisés par des litages de limons couplés à des niveaux de décantation argileux. Des passées sableuses témoignent d'épisodes de crues plus violents durant lesquelles une charge plus grossière (suspension graduée et non uniquement uniforme) a pu franchir les levées de berge.

Les niveaux anthropiques, à de rares exceptions près, prennent place sur les alluvions de crues. La surface de ces derniers a donc été largement remaniée en surface. Tassements, disparition des litages, écrêtages éventuels ont altéré ces dépôts.

2.1.2.2. Un alluvionnement contemporain de l'occupation humaine

Les processus naturels sur le site ne s'interrompent pas avec l'installation des occupations humaines. Les occupations antiques ont été recouvertes dans plusieurs secteurs (nord de la tranche 1, tranches 2 et 5 notamment) par un faciès alluvial épais d'un mètre environ. Ce dernier a été déposé progressivement sur une période longue (plusieurs siècles), entre la fin du IV^e siècle et le milieu du XVII^e siècle. En dehors des zones de terres noires, les dépôts alluviaux sont stériles et leur texture est généralement limoneuse.

Antiquité

La situation de bord de berge du site de l'Hôtel-Dieu implique un environnement humide nécessitant des aménagements artificiels, notamment aux périodes les plus froides (après l'*optimum* climatique romain et avant l'*optimum* climatique médiéval). De possibles aménagements de drainage (fossés) établis durant l'Antiquité ont été observés directement dans la partie centrale du site, probablement destinés à canaliser les écoulements et à drainer les ruissellements. Des comblements délibérés de petits chenaux naturels ont également été mis en évidence pour la période antique.

Moyen Âge

Les terres noires, très organiques et peu stratifiées, souvent associées à une mise en valeur agricole du sol, étudiées en particulier lors de la fouille de la cour de la Chaufferie, suggèrent un taux de sédimentation extrêmement faible entre le IX^e et le début du XIV^e siècle, ce qui est cohérent avec l'*optimum* climatique médiéval.

Période moderne

Le fait que l'accrétion sédimentaire alluviale perdure aussi pendant la période moderne a pu être prouvé par l'observation d'une alternance de strates anthropiques, datées du bas Moyen Âge et/ou de la période moderne, et de faciès naturels. Les secteurs proches des berges du fleuve étaient bel et bien sous l'influence d'écoulements actifs (débordement à proximité immédiate du lit mineur, voire petits chenaux) à cette période, confirmant que le site a directement subi les effets de la péjoration climatique du petit âge glaciaire. Enfin, la majorité des faciès de terres de jardin semble avoir été mise en place à



cette période.

D'une manière générale, l'Hôtel-Dieu est un site de berge directement soumis à des dynamiques alluviales constantes jusqu'au XVII^e siècle, date à laquelle il est finalement séparé du fleuve par un rideau de maisons, en plus du rempart construit dès 1562. Le phénomène se traduit par des tentatives d'aménagement du terrain, sous forme de drainages, assainissements, exhaussements, etc., durant toute l'occupation du site. La variété des faciès sédimentaires contemporains des occupations humaines suggère également des mises en valeur particulières de certains secteurs, peut-être sous forme de jardins, à partir de la période médiévale et jusqu'à la période moderne.

2.2. Contexte historique et archéologique - Olivia Puel

S'il n'est pas inutile de recourir à des données issues des interventions diverses menées dans la Presqu'île, en particulier pour la période antique, il nous semble cependant que les nombreuses fouilles réalisées sur le site même de l'Hôtel-Dieu, depuis sa désaffectation en 2010, offrent à la présente opération un contexte suffisamment riche. Aussi proposons-nous un bilan actualisé, nécessairement provisoire, de l'histoire et de l'occupation du site qui englobe toutes les périodes historiques, documentées par les sources archivistiques ou les vestiges archéologiques, afin de donner un aperçu succinct, mais global, sur l'évolution du site. Il est en partie emprunté à un article rédigé par Stéphane Ardouin, à l'occasion des Journées archéologiques régionales qui se sont tenues le 18 novembre 2017 aux Archives départementales du Rhône (**Ardouin à paraître, n° 1**). Il insiste sur les données qui pourront, à terme, être mises en relation avec les résultats de l'opération.

2.2.1. Les occupations antiques

Les premières occupations ont été repérées dans les cours situées au sud de l'Hôtel-Dieu. Elles se manifestent notamment par deux dépôts d'amphores augustéennes, mis au jour au sommet du terrain naturel dans la cour du Midi (tranche 3), qui semblent devoir être interprétés comme des niveaux d'assainissement avant de possibles constructions (**Ardouin et Genty à paraître**). Plusieurs cas de figure similaires ont d'ailleurs été observés sur la Presqu'île (**Le Mer et Chomer 2007, p. 376 ; Burnouf et Laubenheimer 1998 ; Arlaud et al. 1998**). Des structures en creux, excavées dans les limons de débordement, ont également été repérées sous l'ancienne morgue (tranche 9 C), dans la cour de la Chaufferie (tranches 1-2) ou à l'emplacement de l'ancien bâtiment V (tranche 5) : elles participent sans doute aussi à une fréquentation ponctuelle liée à des opérations de drainage, intervenant dès le Haut Empire (**Bertrand et al. 2015 ; Tronchère à paraître, n° 2 ; Ardouin et Fourn à paraître**).

À partir du milieu du premier siècle de notre ère, des constructions sont attestées au sud de la



parcelle. L'occupation est continue jusqu'à la fin du II^e siècle et ne semble abandonnée qu'au début ou dans le courant du siècle suivant. Leur nature est probablement différente selon les secteurs. La succession très rapprochée dans le temps des reconstructions, dans la cour du Midi, semble indiquer des structures légères (bâtiments de stockage, hangars...) qui ont pu coexister ponctuellement avec des habitats (**Ardouin et Genty à paraître**). Plus au nord, dans la cour Saint-Martin, ont été observés de probables entrepôts qui ont pu être utilisés de la fin du I^{er} au III^e siècle (**Dessaint à paraître**). Dans la cour de la Chaufferie, enfin, a été mise au jour une *domus*, utilisée du I^{er} au II^e siècle, qui correspond à un habitat plus aisé. La présence d'un lot important d'enduits peints, dans les remblais de démolition, atteste d'ailleurs du soin apporté à cette construction (**Bertrand et al. 2015 ; Leperlier et Bertrand 2016 ; Bertrand et Leperlier à paraître**).

Au début du III^e siècle, le site, abandonné, est sans doute exploité en carrière de pierres. Une voie de circulation, mise au jour à deux reprises, dans la cour de la Chaufferie (tranches 1-2) et à l'emplacement du bâtiment V (tranche 5), reste en usage du IV^e au V^e siècle. Relativement parallèle à l'actuelle chapelle, elle confirme que le secteur était fréquenté durant l'Antiquité tardive (**Bertrand et al. 2015 ; Ardouin et Four à paraître**).

2.2.2. Le premier Moyen Âge

La présence d'une dizaine de sépultures datées du haut Moyen Âge, dans les cours Sainte-Marie (tranche 4) et de la Pharmacie (tranche 6), du côté nord, et dans la cour de la Chaufferie (tranches 1-2), au centre de la parcelle, permet de s'interroger sur la réalité des occupations attribuables à cette période (**Le Mer à paraître ; Ardouin (dir.) à paraître ; Bertrand et al. 2015**). À l'exception d'une sépulture double, dans la cour Sainte-Marie, il s'agit de sépultures individuelles, réemployant parfois en coffrages des éléments de construction antiques. Elles pourraient être contemporaines des fondations de bâtiments mises au jour dans la cour de la Chaufferie, qui sont radicalement différentes des fondations mises au jour pour l'Antiquité. Ces maçonneries utilisent des galets triés, associés à de rares emplois antiques de granite, et liés à la terre. Elles étaient probablement surmontées de murs en matériaux périssables (pisé ou torchis). Sur la cour du Midi, elles sont datées en chronologie relative entre le III^e et le XIII^e siècle. Cette technique serait destinée à limiter les remontées d'eau (**Faure-Boucharlat 2001, p. 401**). Le faible nombre de structures attribuables à cette période ne permet malheureusement pas d'établir l'existence d'une occupation continue jusqu'au XII^e siècle, époque à laquelle l'Hôtel-Dieu apparaît dans les textes.

2.2.3. Le second Moyen Âge

Le premier Hôtel-Dieu est associé à un pont franchissant le Rhône qui semble attesté, pour la



première fois, lorsque l'archevêque de Lyon en acquiert les droits avant le début du XII^e siècle (**Guigue 1857, p. 374-375, n° VII**). Mais l'établissement lui-même n'est cité que dans le dernier tiers de ce siècle dans une bulle du pape Urbain III, qui n'est connue que par une copie du XVII^e siècle (**Croze 1912, p. 40, n° 4**). Le localiser avec précision est ardu en l'absence de vestiges tangibles : il pourrait néanmoins avoir bénéficié des terrains, localisés sur la rive droite du Rhône, que l'abbaye d'Ainay cède, vers 1180, à l'Œuvre des Frères du Pont à laquelle il est intrinsèquement lié (**Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay, n° 72**). Quoi qu'il en soit, l'établissement n'est pas, à cette époque, un hôpital au sens moderne du terme : il a pour vocation essentielle l'accueil des indigents, des voyageurs, des pèlerins, etc. Si, dans un premier temps, la confrérie des Frères du Pont, donc l'Hôtel-Dieu, est placée sous tutelle archiépiscopale, elle passe ensuite entre les mains de l'abbaye de Hautecombe (Savoie), puis de la Chassagne (Ain) au XIV^e siècle. C'est en 1478 que les échevins de Lyon décident finalement de racheter l'hôpital, parvenant ensuite à obtenir, auprès du pape, une bulle de confirmation (**Ducourthial 2015, p. 478-479**).

L'Hôtel-Dieu semble faire, à ce moment-là, l'objet d'une reconstruction, sous la conduite des autorités municipales, qui aboutit à une nouvelle configuration des lieux, connue par *La police de l'Aulmosne* (1539) et par le *Plan scénographique de la ville de Lyon* (vers 1550). L'établissement est alors pris entre des quartiers d'habitation qui, au nord comme au sud, seront annexés par la suite. Il est constitué de plusieurs bâtiments organisés autour de cours fermées. Le bâtiment principal, situé au sud, est flanqué d'un cloître à galerie qui ouvre, à l'ouest, sur la rue de l'Hôpital (**planche 8**). Les interventions réalisées au nord de la chapelle actuelle, sur les élévations du bâtiment R et dans les galeries adjacentes, ont révélé les vestiges du probable bâtiment d'accueil et de la galerie sud du cloître, qui remontent à la fin du Moyen Âge, mais aussi des maçonneries antérieures qui restent difficiles à interpréter (**Puel à paraître, a ; Puel et al. à paraître**). Il faut également mentionner les sépultures, souvent multiples, mises au jour aussi bien dans la cour de la Pharmacie, dans les caves du bras ouest (bâtiment Q) et du bras sud (bâtiment M) des Quatre-Rangs que dans la cour du Cloître, qui fonctionnent visiblement avec l'hôpital de la fin du Moyen Âge (**Ardouin (dir.) à paraître, n° 1 ; Puel (dir.) 2016 et Le Mer à paraître ; Puel et al. à paraître**). À titre d'exemple, 850 individus mis au jour dans la cour du Magasin sont attribuables au cimetière hospitalier. Présentant une densité souvent impressionnante, ils sont inhumés dans de vastes fosses, au cours de dépôts souvent multiples. Les cercueils y sont quasi-inexistants mais l'usage d'enveloppes souples est probable.

Dans les abords immédiats de l'Hôtel-Dieu, du côté sud, les terrains semblent, au début du XIII^e siècle, surtout occupés par des structures légères liées à la construction d'un nouveau pont, après l'effondrement du précédent. Mais, en 1226, l'abbaye d'Ainay concède en outre aux Frères du Pont deux tènements, de part et d'autre de cet ouvrage, afin d'établir des maisons. C'est là l'acte fondateur du futur quartier d'habitation, localisé au sud de cet hôpital primitif et attesté sous le nom de Bourgchanin dès 1255 (**ADR, 11 G 594**), ce qui suppose que les premières constructions de maisons sont intervenues assez rapidement (**Ducourthial 2015 in Bertrand 2015, p. 480-481**). À l'emplacement du bâtiment V, ont



d'ailleurs été mis au jour des vestiges datés, dans leur grande majorité, des derniers siècles médiévaux. Longeant la chapelle au sud, un empiérement attribuable au XIII^e et au XIV^e siècle semble notamment correspondre au premier état de l'ancienne rue Serpillère. Un vaste puits semi-circulaire en galets triés, associé à un mur de construction similaire, est utilisé à partir du XII^e ou du début du XIII^e siècle. Il est abandonné et transformé en dépotoir au XV^e siècle, livrant un mobilier céramique et des restes fauniques abondants (**Ardouin et Fourn à paraître**). De nombreuses structures en creux (fosses et fossés) datées de la même époque ont aussi été mises au jour sur l'ensemble de la parcelle, mais surtout dans la partie sud. L'ensemble de ces vestiges permet d'appréhender le quartier médiéval, qui se densifie à l'époque moderne (**Bertrand *et al.* 2015 ; Ardouin et Genty à paraître ; Dessaint à paraître**). Le phénomène est identique pour le quartier dit de la Blancherie, qui est situé de l'autre côté de l'Hôtel-Dieu, soit au nord de la chapelle actuelle : les espaces réservés en jardins qui, lors de la première phase d'urbanisation, occupaient une part importante des parcelles, sont progressivement remplacés par de nouveaux corps de logis permettant ainsi une densification de l'habitat sans pour autant agrandir le quartier. Le Plan scénographique de Lyon figure, autour de l'Hôtel-Dieu, ces deux quartiers à leur apogée (**planche 8**). Dès cette époque, le quartier de la Blancherie est pourtant menacé par un vaste projet des recteurs de l'établissement qui aboutira, à la fin du XVI^e siècle, à la construction d'une longue boucherie. Ainsi est définie la limite nord qui limitera, quelques années plus tard, l'extension de l'hôpital vers le nord (**Ducourthial à paraître, n° 1**).

2.2.4. L'époque moderne

L'époque moderne est, de loin, celle qui bénéficie de la documentation la plus riche, et l'historiographie relative à l'Hôtel-Dieu lui accorde souvent de longs développements. Nous nous contenterons ici de rappeler, dans les grandes lignes, les moments clefs de son histoire et d'insister, de manière succincte, sur les données récentes apportées par le dépouillement des archives et/ou les opérations de fouille.

Au XVII^e siècle, la configuration des lieux est profondément modifiée par la construction d'un nouvel hôpital, dit des Quatre-Rangs en raison de son plan inspiré de l'Ospedale maggiore de Milan (**Malotaux et Aboville 2016**), qui occupe tout l'espace compris entre l'ancien Hôtel-Dieu, au nord, et la boucherie, au sud. La chronologie des travaux est relativement bien connue, en particulier grâce à l'article de Jacqueline Roubert, qui a notamment dépouillé les comptes de travaux (**Roubert 1976**). Dans un premier temps, les nouvelles constructions s'installent à l'emplacement de l'ancien cloître, nécessitant par conséquent la démolition de l'aile orientale, qui cèdera la place au bras sud des Quatre-Rangs, et celle de l'aile nord, qui cèdera la place au bras ouest. Elles sont achevées au début des années 1620. Elles donnent corps à un nouveau cloître qui s'appuie, au sud, sur le mur nord du vieil Hôtel-Dieu. La destruction des dernières maçonneries de l'ancien cloître pose davantage de problèmes, en particulier du côté de la galerie sud, contrebutant le vieux bâtiment d'accueil, que le projet prévoyait alors de



conserver. La construction des bras ouest et nord des Quatre-Rangs a été plus longue à concrétiser en raison d'une conjonction de facteurs défavorables : des finances insuffisantes, imposant le recours à des particuliers, des difficultés rencontrées lors de l'acquisition forcée des maisons du quartier de la Blancherie ou encore des négociations à mener avec les échevins afin d'obtenir l'autorisation de poursuivre le bras est jusqu'à la courtine. Elle est finalement terminée dix ans plus tard.

Dans un second temps, une nouvelle chapelle est élevée pour partie sur l'ancienne chapelle, située à l'extrémité ouest du vieux bâtiment d'accueil, et sur la moitié est de ce même bâtiment. Les travaux s'échelonnent entre 1637 et 1650. Ils aboutissent finalement à la démolition presque complète du vieil Hôtel-Dieu, qui ne conservera que son mur nord, contre lequel s'était auparavant appuyée la galerie sud du nouveau cloître. Le plan en croix de cet hôpital entraîne aussi, par voie de conséquence, la création de nouvelles cours, en particulier la cour du Magasin ou la cour Sainte-Marie qui, au nord, sont délimitées par la boucherie de l'hôpital, elle-même agrandie vers l'est à la fin du XVII^e siècle. C'est globalement dans ces cours que se développent, au cours des deux siècles suivants, les cimetières communautaires : si les premiers protestants semblent enterrer leurs morts dans les jardins de maisons qui appartiennent à l'Hôtel-Dieu mais qui sont loués par des particuliers, ils bénéficient ensuite de deux cimetières successifs qui fonctionnent environ entre 1629 et 1682, pour celui qui est situé dans la cour Sainte-Marie, entre 1682 et 1811, pour celui qui est situé dans la cour de la Pharmacie (**Ducourthial à paraître, n° 2**). Les fouilles menées dans ces deux cours ont permis de révéler une partie des vestiges liés à ces espaces funéraires : près de 350 individus, dont quelques Juifs, pour la plupart inhumés dans des lincoils déposés dans des cercueils cloués, ont été mis au jour dans le cimetière protestant en usage au XVIII^e siècle. Les parures découvertes sur plusieurs individus révèlent un statut social élevé. L'Hôtel-Dieu fait ensuite l'objet de travaux incessants, parmi lesquels il faut mentionner l'achèvement de la façade et l'extension vers le sud, à l'emplacement de l'ancien Bourchanin, sur un projet conçu et commencé au XVIII^e siècle par Jacques-Germain Soufflot, puis achevé au siècle suivant (**Belle et Chalabi 2010**). La rue Serpillère, rehaussée puis pavée de galets au XVII^e siècle, perdure alors sous la forme d'une voirie intérieure. À l'exception des bâtiments nord de la façade de l'Hôtel-Dieu (**Puel à paraître, b**), notons que les bâtiments actuels, non concernés par les prescriptions archéologiques, n'ont globalement pas été étudiés du point de vue de l'archéologie du bâti.

Précisons enfin que l'expansion de l'hôpital sur les anciens quartiers périphériques n'a pas totalement occulté les traces d'un habitat qui a été plus souvent dérasé qu'entièrement démoli. En conséquence, dans l'emprise des fouilles menées dans la cour du Midi, dans la cour de la Chaufferie, dans la cour Saint-Henry ou encore dans la cour de la Pharmacie ou la cour Sainte-Marie, se côtoient, du XVI^e au XVIII^e siècle, des caves aux sols noircis par le charbon, des cages d'escaliers comportant encore des marches monolithiques et des murs conservés jusqu'aux départs de voûte, au-dessus desquels subsistent parfois des sols intérieurs de tomettes ou des dallages en pierres calcaires. Le relevé restitué de ces habitats confirme la précision de l'Atlas de la rente noble du chapitre d'Ainay au milieu du XVIII^e siècle (**ADR, 11 G 450, atlas 4**) (**planche 11**).



3. Résultats de l'opération

L'opération a révélé les vestiges d'une occupation antique et de maisons modernes, mais également d'intéressantes informations sur le terrain naturel.

3.1. Les niveaux naturels – Hervé Tronchère

Les observations de terrain effectuées lors de la présente opération ont confirmé la séquence alluviale générale rencontrée par ailleurs à l'Hôtel-Dieu, à savoir un substrat de grave (US 136, galets inclus dans une matrice limono-sableuse), constituant le socle alluvial (d'origine rhodanienne dans sa partie superficielle), coiffé par des faciès de débordement limoneux (US 49). Comme en d'autres secteurs de l'Hôtel-Dieu (cour de la Chaufferie, du Midi, Saint-Henri...), le substrat graveleux présente ici des irrégularités de surface. Dans la cave G 1, à l'ouest, son sommet culmine à environ 163,60 m NGF tandis que ses points les plus bas, formant une première dépression, atteignent une cote inférieure de 163 m NGF (**planche 18**). Dans la cave G 2, à l'est, son sommet atteint 163,70 m NGF, le point le plus bas 163,10 m NGF. L'altimétrie relevée en surface révèle un possible pendage, léger, d'ouest en est. Une seconde dépression peut aussi être identifiée, à l'extrémité orientale de cette zone (**planches 19-21**). Ces deux dépressions sont peu profondes (0,60 m environ, dans les deux cas) ; elles ont cependant toutes les deux été observées dans des zones où la grave apparaissait directement sous les niveaux anthropiques : aussi ne faut-il pas exclure la possibilité que les niveaux naturels (limons voire grave) aient été ici écrêtés, réduisant d'autant leur ampleur. Quoi qu'il en soit, ces dépressions pourraient être liées à la présence de (micro-)chenaux de tressage entre des bancs de galets.

Le colmatage des dépressions est résolument différent dans les deux secteurs. À l'ouest, dans la cave G 2, des faciès naturels d'accrétion sédimentaire viennent combler la première dépression. La base de ces niveaux (US 120) présente une composante sableuse, impliquant une dynamique d'écoulement de faible énergie. Les faciès suivants (US 49) sont caractéristiques d'un processus d'atterrissement progressif : plusieurs niveaux à dominante limoneuse se succèdent, certains comportant un litage marqué, d'autres des lentilles argileuses révélant des épisodes de décantation. Ces niveaux de colmatage viennent progressivement niveler la topographie. Leur sommet est entaillé par une série de fossés antiques (FS 124 dans les coupes présentées). À l'est, dans la cave G 1, la stratigraphie dénote en revanche des interventions anthropiques (assainissement ?) : la seconde dépression est comblée par des remblais artificiels (US 161). Sans doute les chenaux de tressage étaient-ils encore actifs au début de l'occupation du secteur, justifiant de fait des aménagements afin d'adapter le milieu aux besoins anthropiques.



3.2. Phase 1 – L’occupation antique – Olivia Puel

Les sondages de diagnostic réalisés dans les caves du bâtiment G avaient mis en évidence, sous les remblais modernes, des niveaux de circulation antique associés, dans le cas du sondage SD 3, à des fossés que l’étroitesse de la fenêtre ouverte n’avait pas permis d’interpréter. L’un des objectifs de la fouille était d’identifier la nature, domestique, viaire, hydraulique, etc., de cette occupation. Précisons d’emblée qu’aucune maçonnerie attribuable à cette époque n’a été observée sur le site. Les niveaux antiques mis au jour lors de la fouille ont en revanche été reconnus sur toute l’emprise des caves, en dépit des aménagements modernes ou contemporains qui les ont ponctuellement percés. Ils consistent en des niveaux de fréquentation et des structures en creux, de type fosse ou fossé, qui appartiennent à une même phase, subdivisée en plusieurs séquences par la chronologie relative.

La stratigraphie des niveaux de fréquentation est, pour l’essentiel, réduite à moins de 0,40 m d’épaisseur. Leur surface présente, le plus souvent, un pendage assez prononcé qui rend les cotes altimétriques supérieures peu significatives lorsqu’il s’agit de comparer des sols déconnectés les uns des autres par la présence de maçonneries postérieures. C’est donc la nature des strates sur lesquelles ils sont aménagés (terrain naturel, remblai ou comblement de fossé, niveau de fréquentation antérieur) et/ou les éventuelles connexions archéologiques, observées en particulier dans les coupes, qui permettent de différencier les niveaux les uns des autres et de proposer un phasage relatif intégrant également les structures en creux.

3.2.1. La cave G 1

3.2.1.1. Premiers niveaux de fréquentation et structures en creux à l’ouest de la cave G 1

La cave G 1 constituait, au moment de l’opération, un espace mesurant 6 m de large pour 13,30 m de long en moyenne (**planche 23**). La présence d’un mur de béton MR 132 a néanmoins révélé qu’elle était, lors d’une période récente, subdivisée en deux espaces distincts. Cette séparation correspond, en plan, à la limite orientale de la dépression observée dans les niveaux naturels (**voir 3.1**).

Dans la moitié ouest de la cave, des limons de débordement ont comblé la dépression est-ouest repérée dans la grave. C’est au sommet de ces strates, possiblement écrêtées, qu’ont été observés d’autres niveaux de fréquentation ainsi que l’ensemble des fossés mis au jour. Dans le sondage SD 3 du diagnostic avait été mis au jour un niveau de limons remaniés (US 52 et US 55) ayant probablement servi à niveler le terrain pour aménager le niveau de fréquentation SL 47, qui consiste en un cailloutis de graviers, dense et compact. Située à 163,80 m NGF, sa surface était plane et indurée. En termes de superficie, il était limité à l’ouest, au nord et à l’est par des creusements très nets, interprétés comme de possibles fossés. Les données livrées par la fouille corroborent cette hypothèse. Avant de décrire ces structures en creux, qui se sont révélées nombreuses et très imbriquées, il faut néanmoins mentionner

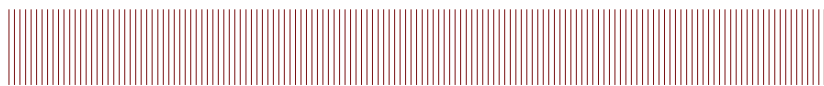


la présence d'un autre cailloutis SL 114, sur une très petite superficie, contre le mur ouest de la cave, qui surmonte lui aussi les limons naturels. Son altimétrie à 163,83 m NGF pourrait confirmer son équivalence avec le niveau précédent SL 47 (**planche 24**).

Il faut ensuite signaler l'existence de deux fossés, reconnus sur une profondeur limitée à 10-15 cm, aménagés dans les limons naturels. Le fossé FO 126, localisé au nord-est de cette zone de la cave, contre le mur MR 132, possède une orientation nord-ouest/sud-est. Large de 0,70 m environ, il possède un fond plat. Son comblement US 127 est formé de limons bruns compacts comportant, en très petite quantité, des gravillons et de petits fragments de TCA. Il n'a livré que deux tessons de céramique antique, peu significatifs (**voir inventaire céramique**). Ce fossé est coupé par un fossé postérieur FO 124 (**planches 25 à 27**). Le second fossé pris dans les limons, FO 142, est situé dans l'angle sud-ouest de cette zone. Il possède la même orientation nord-ouest/sud-est que le précédent. Il a été reconnu sur une longueur d'1,50 m et sur une largeur de 0,90 m, qui correspond à sa moitié nord, le reste étant pris dans la berme sud. Étant donné son profil en U, sa largeur restituable est d'1,80 m environ (**planche 16**). Il est conservé sur une profondeur maximale de 0,40 m. Son comblement inférieur US 143 est constitué de limons gris foncés, présentant ponctuellement des poches très argileuses, et possédant aussi quelques rares galets et fragments de TCA. Son comblement supérieur US 117 est similaire au précédent, mais il présente des litages très fins de sable, vraisemblablement liés à un écoulement d'eau. Ce fossé est en partie couvert par un possible niveau de fréquentation SL 118, conservé à l'état de lambeau, qui culmine à 163,96 m NGF. Il est coupé par les fossés postérieurs FO 104 et FO 108 (**planche 30**).

Les fossés FO 55 et FO 124 recoupent tous deux le niveau de fréquentation SL 47 : il s'agit des structures partiellement observées dans le sondage SD 3 du diagnostic. Le premier fossé, d'orientation nord-est/sud-ouest, a été suivi sur une longueur de 3,20 m. Avec son profil en cuvette, il mesure 1,20 m de large pour une profondeur conservée de 0,30 m. Il est comblé par un remblai US 53 de limons très fins et meubles, qui contient quelques galets (**planches 24, 25, 28 et 29**). Seuls trois fragments de panse de céramique ou d'amphore, non datables, ont été observés dans cette couche (**voir inventaire céramique**). Le second fossé FO 124, orienté nord-ouest/sud-est coupe, dans l'angle nord-est de cette zone, le fossé FO 126, décrit ci-dessus. Reconnu sur une longueur maximale de 3,30 m, il présente une largeur de 0,90 m et il possède un profil en cuvette et un fond relativement plat (**planches 17 et 18**). Son comblement US 125 est composé de limons bruns, compacts, auxquels se mêlent de rares graviers et quelques très petits éclats de gneiss et de TCA. Il a également livré un bord de vase en commune sombre qui, en Lyonnais, apparaît à partir du milieu du II^e siècle après JC (**voir 4. Le mobilier céramique**). Ce fossé est lui-même coupé par une fosse FS 122, qui recoupe également le niveau de fréquentation SL 47. De plan circulaire, cette petite structure, qui possède un diamètre de 0,50 m environ, est conservée sur une profondeur de 0,15 m seulement. Son comblement US 123 est similaire à celui du fossé FO 124 (**planche 25**).

Les fossés FO 108 et FO 104 recoupent certaines des structures décrites ci-dessus. Localisé en limite



sud de la fouille, à l'ouest de la cave G 1, le fossé FO 108 a été reconnu en plan seulement, dans la berme. Il n'a pas été fouillé. De largeur indéterminée, il a été observé sur une longueur d'1,40 m. D'orientation est-ouest, il est excavé dans le possible niveau SL 118 et dans le comblement du fossé FO 142. Il est bouché par une couche US 109 constituée de limons bruns-gris, incluant des petits graviers, un bloc de granit et un fragment de TCA (**planche 30**). Le fossé FO 104 est également situé dans l'angle sud-ouest de la cave G 1. Il est situé entre les fossés FO 55 et FO 142, qu'il coupe très nettement. Orienté d'est en ouest, il a été repéré sur une longueur d'1 m environ depuis le mur ouest de la cave jusqu'à la berme ouest du sondage SD 3 du diagnostic. Il n'a d'ailleurs jamais été perçu dans l'emprise de ce sondage, ni au moment du diagnostic, ni au moment de la fouille. À l'emplacement attendu de sa bordure nord, les limons du terrain naturel présentaient en effet une surface indurée sans aucune limite de creusement. Il faut donc envisager que ce fossé FO 104 ait pu s'achever au niveau du fossé FO 55 (**planche 14**). Conservé sur une profondeur de 0,15 m environ, il possède une largeur de 0,85 et il présente un fond relativement plat. Son comblement US 105 est composé de limons bruns, avec quelques petites poches d'argile et de rares graviers (**planche 29**).

Deux petites fosses, comparables à la fosse FS 122 évoquée ci-dessus, recoupent enfin le sommet des niveaux naturels et/ou le comblement de certains fossés, toujours dans l'angle sud-ouest de la cave G 1. Leur faible profondeur et l'absence de mobilier dans leur comblement ne permettent pas de les interpréter. La fosse FS 110, très superficielle, perce le comblement des fossés FO 142 et FO 104. De forme irrégulière, elle mesure au maximum 0,58 x 0,46 m. Son comblement US 111 est un remblai brun limoneux, incluant de nombreux éclats de TCA. La fosse FS 112 a été observée en limite de fouille, contre le mur ouest de la cave. Incomplète, elle possède un contour sensiblement arrondi. Elle est conservée sur une profondeur de 0,15 m et elle est comblée par des limons bruns, incluant de nombreux graviers et galets (**planche 29**).

L'ensemble de ces structures a fait l'objet d'un remblaiement, toujours à l'époque antique, dans le but d'installer d'autres niveaux de fréquentation à une altitude légèrement supérieure.

3.2.1.2. Remblais et nouveaux niveaux de fréquentation à l'ouest de la cave G 1

Les remblais et les niveaux de fréquentation qui, dans le secteur étudié jusqu'à présent, scellent les structures antérieures semblent cette fois investir la totalité de la cave G 1. La présence du mur transversal MR 132, qui a percé tous les niveaux antiques jusqu'à la profondeur d'aménagement prévue, a empêché l'observation de strictes connexions archéologiques, mais la coupe ouest-est, levée dans la moitié ouest, a néanmoins permis de subodorer la continuité des niveaux supérieurs.

Les remblais US 46 et US 141 participent tous à une même séquence : ils sont formés de limons bruns à bruns-gris, compacts et plus ou moins argileux, auxquels se mêlent quelques galets, et ils ont été observés entre 163,75 et 164,08 m NGF. Ils contiennent des fragments de TCA, mais pas de mobilier céramique. Le remblai principal US 46, déjà reconnu dans le sondage SD 3 du diagnostic, possède une



épaisseur de 0,25 à 0,30 m. Il occupe la plus grande partie de la moitié ouest de la cave. Il scelle les niveaux de fréquentation SL 47 et SL 114, mais aussi les fossés FO 55, FO 104 et FO 124 ainsi que les fosses FS 110, FS 112 et FS 122. Le remblai US 141 en est l'équivalent, beaucoup plus localisé et déconnecté du précédent à cause des longrines contemporaines notamment. Si le sommet de ces remblais possède un niveau relativement stable du sud au nord (**planche 16**), il affiche en revanche un pendage assez prononcé d'ouest en est, comme le révèle la coupe en limite nord de la fouille malgré l'absence de continuité induite, en particulier, par la présence des fossés FO 124 et, surtout, FO 106. Sur ce relevé, le remblai US 141, essentiellement observé sur le bord nord de la fouille, affiche notamment une petite rupture de pente très visible (**planche 17**).

Un niveau de fréquentation SL 134, qui consiste en un fin cailloutis assez dense de graviers et de quelques galets, pris dans une matrice limoneuse compacte, surmonte très ponctuellement le remblai US 141 et les limons naturels TN 49. Sa surface suit le même pendage que le remblai sous-jacent. Il est en revanche scellé par un nouveau remblai US 133, à la composition similaire aux précédents, qui permet de rattraper en partie ce dénivelé. La présence, au sommet de ce remblai très localisé, d'un petit cailloutis SL 176, dense et compact, fait songer à une recharge ponctuelle assurant la continuité du niveau de fréquentation qui possède, de fait, un pendage plus régulier. Il faut également souligner la présence, à l'ouest de la même coupe, d'un cailloutis similaire, SL 177, qui présente une surface assez plane à 164 m NGF. Ce niveau surmonte toutefois un fossé FO 106, excavé dans le remblai US 46 et orienté d'ouest en est, qui a empêché de suivre, dans la coupe, les niveaux considérés. Les deux cailloutis SL 134 et SL 177 ont pu fonctionner ensemble et avoir fait l'objet, ponctuellement, d'une recharge avec le niveau SL 176.

Ajoutons, pour achever cette description des vestiges antiques, que les niveaux de fréquentation SL 177, SL 134 et SL 176 sont ponctuellement scellés par deux remblais US 137 et US 140, de 5 à 20 cm d'épaisseur, qui présentent un faciès similaire : il s'agit de limons remaniés verts et bruns, compacts, incluant quelques fragments de TCA mais pas de matériel céramique.

3.2.1.3. Remblai et niveau de fréquentation à l'est de la cave G 1

Dans la moitié est de la cave, au-delà de la limite orientale de la dépression naturelle étudiée plus haut (**voir 3.1**), un remblai antique, US 135, est directement installé sur la grave naturelle TN 136. Il culmine à 163,65 m NGF environ et il est composé de limons bruns, assez meubles et mêlés de graviers. Il est surmonté par un autre niveau de fréquentation, SL 128, qui est constitué de graviers et de quelques galets, pris dans des limons bruns compacts, et qui comporte aussi de rares fragments de TCA. Légèrement indurée, la surface de ce niveau, qui occupe la plus grande partie du secteur, hors percements liés aux maçonneries modernes et contemporaines (MR 138, SB 129, TR 130 et SL 131), est relativement plane puisqu'elle oscille entre 163,66 m et 163,74 m NGF (**planches 23 et 31**). Le mur transversal MR 132 a coupé l'ensemble des niveaux antiques, ce qui n'a pas permis d'étudier la continuité stratigraphique entre la partie ouest et la partie ouest de la cave. Par sa composition comme



par son altimétrie intermédiaire, le niveau de fréquentation SL 128 pourrait se rapprocher des niveaux inférieurs mis au jour à l'ouest – SL 47/SL 114 (163,80 m NGF environ) – comme des niveaux supérieurs – SL 177/SL 134/SL 176 (163,80 à 164 m NGF). Étant donné le pendage observé, dans la coupe nord de la fouille, sur les niveaux les plus récents, qui passent d'ouest en est de 164 m à 163,80 m NGF, il est néanmoins possible d'envisager, à titre d'hypothèse, une continuité entre les niveaux SL 177, SL 134 et SL 176, d'une part, et le niveau SL 128, d'autre part.

3.2.1.4. Éléments d'interprétation

Il existe donc dans la cave G 1 plusieurs niveaux de fréquentation antiques, entrecoupés par des structures ultérieures, qui ont pu fonctionner au cours d'une même période. La nature des strates sous-jacentes établit néanmoins une distinction entre ces niveaux, selon qu'ils sont situés dans la moitié est de la cave, sur la grave naturelle TN 136, ou dans la moitié ouest, sur les limons TN 49 ayant comblé une dépression. Dans le premier cas, le niveau SL 128 est installé sur un remblai unique qui surmonte directement le terrain naturel ; dans le second cas, les niveaux SL 177, SL 134 et SL 176 sont aménagés sur les remblais US 46 et US 141, qui scellent déjà des niveaux de fréquentation antérieurs, SL 47, SL 114 en particulier, et des structures en creux, notamment les fossés FO 55, FO 104, FO 124, FO 126 et FO 142. L'absence de structures en creux dans la moitié ouest et l'orientation majoritaire des fossés qui, à l'exception du fossé FO 55, pourraient tous aboutir à la grave naturelle du secteur est plaident en faveur d'une zone d'occupation ponctuelle et opportuniste, possiblement située à proximité d'une zone d'habitat, qui pourrait être utilisée, en période de crues, à des fins d'assainissement. En effet, la présence de limons, à l'ouest, pourrait avoir justifié le recours à des fossés pour évacuer l'eau alors que la présence de la grave, à l'est, aurait au contraire permis de s'en passer. Au-delà de ces considérations sanitaires, il faut considérer que les niveaux de fréquentation appartiennent au moins à deux séquences chronologiques sans qu'il y soit possible de dater les uns ou les autres, ni d'estimer le temps écoulé entre ces deux séquences.

3.2.2. La cave G 2

Si les longrines MR 34 et MR 35 n'ont pas été démolies dans la cave G 2 (**planches 32 et 34**), les vestiges attribuables à l'époque antique ont néanmoins pu être mis en relation les uns avec les autres grâce à une stratigraphie peu complexe, qui voit se succéder deux séquences de remblais et deux niveaux de fréquentation. Le sondage SD 2 du diagnostic avait au préalable permis de mettre en évidence un remblai au sommet du terrain naturel, deux niveaux de fréquentation équivalents, bien que déconnectés, et au-dessus un autre remblai, perturbé, incluant un matériel céramique intéressant.

3.2.2.1. Remblais et niveaux de fréquentation à l'est de la cave G 2

Dans le sondage SD 2, le remblai US 77 avait été observé directement au sommet de la grave



naturelle ; à l'extrémité orientale de la cave, il a été repéré au-dessus d'un autre remblai US 161. Ces deux remblais, que leur composition distingue, participent cependant à une même séquence de nivellement du terrain dans un secteur où la surface de la grave TN 136 accuse de sensibles variations altimétriques : avec une épaisseur de 0,20 à 0,40 m, ils permettent notamment de compenser la dépression naturelle, visible dans la coupe est de la fouille (**planche 21**). Le remblai US 161 est formé de sables verdâtres et de limons, avec de nombreux graviers, tandis que le remblai US 77 est composé de limons bruns, assez homogènes, avec des graviers, quelques galets et de rares fragments de TCA écrasés. Il comporte quelques tessons de commune claire ou d'amphores gauloises, non datables (**voir 4. Le mobilier céramique**). Un remblai US 173 équivalent à ces couches a également été repéré un peu plus à l'ouest, au sud d'un puits moderne PT 156 : il possède le même faciès que la couche US 161, avec ses limons verdâtres très remaniés et mêlés de galets.

Au-dessus des remblais US 161 et US 77, toujours dans le sondage SD 2, a été mis au jour un niveau de fréquentation SL 40, qui se retrouve entre 163,50 et 163,60 m NGF à l'extrémité orientale de la cave, et autour de 163,74 m NGF dans l'emprise du sondage SD 2 (**planche 14**). Ce léger dénivelé vers l'est est peut-être en lien avec l'altimétrie moins élevée du terrain naturel dans ce secteur, altimétrie néanmoins compensée en partie par les remblais sous-jacents. Ce niveau est une couche plus ou moins dense de petits galets, auxquels se mêlent quelques galets plus gros, pris dans une matrice compacte et indurée. Il faut rappeler la présence, sur sa surface, de six fragments d'amphore gauloise, non datables (**Puel (dir.), 2016, p. 55-56**). Au nord de la maçonnerie MR 34 existe un niveau équivalent SL 41, qui apparaît à une cote légèrement plus élevée (163,85 m NGF) et qui n'a pas été fouillé à cause de la présence du soubassement en béton du mur de la cave, qui réduisait d'autant la fenêtre ouverte. Il n'existe pas de niveau équivalent sur le remblai US 173.

3.2.2.2. Remblais et/ou niveaux de fréquentation dans la cave G 2

Le sommet de la stratigraphie antique accuse quelques différences selon les secteurs considérés dans la cave G 2 : à l'est et à l'ouest des puits modernes PT 156 et PT 167 ont été observées des surfaces de fréquentation, parfois accompagnées de remblais, tandis qu'au nord et au sud du puits PT 156 n'ont été repérés que des remblais.

Au centre de la cave, la grave TN 136 est directement surmonté par un niveau SL 147, formé de galets assez gros et pris dans un limon brun très compact. Sa surface plane et indurée suggère un niveau de fréquentation. Il occupe la plus grande partie de la cave, entre les structures modernes que sont, d'une part, une fosse d'aisance MR 144/MR 145, à l'ouest, et un puits PT 167, à l'est (**planche 32**). Par sa position stratigraphique, il se rapproche du niveau SL 128, mis en évidence dans la cave G 1, dont il se distingue cependant par une épaisseur plus importante et, de fait, par une altimétrie légèrement plus élevée, à 163,80 m NGF.

Un peu plus à l'est, autour du puits PT 156, existent uniquement des remblais qui surmontent soit



la grave, soit le remblai antérieur US 173 (**planche 20**). Il s'agit des couches US 171 et US 172, à l'épaisseur variable mais à la composition strictement identique, qui allie des inondites verdâtres et des limons bruns, auxquels se mêlent ponctuellement quelques galets, des fragments de TCA et quelques blocs de gneiss. Ces remblais culminent entre 163,90 et 163,95 m NGF : leur épaisseur correspond, du côté de l'extrémité est de la cave, à l'ensemble formé par les deux remblais US 121 et US 163 et par le niveau intermédiaire SL ? 166. En outre, il faut prendre en compte que cette zone, très perturbée par des structures modernes, crée une rupture entre les niveaux observés d'une part à l'ouest, d'autre part à l'est, rendant en conséquence tout rapprochement hypothétique.

À l'extrémité est de la cave, le niveau de fréquentation SL 40 est scellé par les remblais US 121 et US 163, entre lesquels apparaît un niveau très différent SL ? 166 (**planche 19**). Le remblai inférieur US 121 correspond à des limons argileux brun foncé et contient des blocs et des éclats de gneiss et de granit. Il a livré un matériel céramique important, en particulier de nombreux fragments d'amphore gauloise, à pâte sableuse ou calcaire, qui indiqueraient plutôt une datation après le I^{er} siècle de notre ère. Signalons, parmi ces fragments, la présence d'un col portant le timbre DSD, malheureusement non identifié (**voir 4. Le mobilier céramique**). Cette strate coïncide avec le remblai US 39 repéré dans le sondage SD 2 du diagnostic, qui contenait aussi des éléments de céramique intéressants mais était ponctuellement pollué par de rares blocs de calcaire jaune provenant du puits PT 156. L'existence, dans ce remblai, d'un petit lot de vaisselle antique, incluant notamment un rebord de coupe Walters 80, avait alors permis de conférer à l'ensemble un TPQ dans la première moitié du II^e siècle (**Puel (dir.) 2016, n° 1, 55-56 et pl. 14**). Le remblai supérieur US 163, qui culmine à 163,90 m, est constitué de limons bruns, incluant quelques graviers et quelques galets, mais aussi des fragments de TCA. Entre ces deux remblais s'intercale à 163,80 m NGF une couche irrégulière de graviers et de galets, pris dans une matrice limoneuse très compacte qui, par sa composition et sa densité, pourrait s'apparenter à une surface de fréquentation SL ? 166 : elle pourrait se rapprocher du niveau SL 147, de par son altimétrie identique, mais reste néanmoins sujette à caution puisqu'elle a été observée uniquement dans la coupe et qu'elle n'a pas d'équivalent au centre de la cave (**planche 20**).

3.2.2.3. Éléments d'interprétation

Dans la cave G 2, l'occupation antique est limitée à des remblais et à des niveaux de fréquentation, plus ou moins étendus, mais conservant le plus souvent un caractère ponctuel. Comme dans la moitié est de la cave G 1, il ne subsiste dans cette zone aucune structure en creux, ce qui pourrait éventuellement être mis en relation avec la nature graveleuse du terrain naturel sous-jacent qui rendait ces structures inutiles. Les niveaux SL 40 et SL 41, localisés dans la moitié orientale, soit dans l'emprise du sondage SD 2 et au-delà, apparaissent sur des remblais peu épais. Ils oscillent entre 163,50 et 163,80 m NGF, suivant sans doute la déclivité observée au sommet du terrain naturel. Par leur altimétrie et leur position stratigraphique, ils pourraient correspondre aux niveaux de fréquentation inférieurs SL 47/SL 114, mis au jour dans la moitié ouest de la cave G 1. La présence de tessons de céramique caractéristiques dans



le remblai scellant ces niveaux leur confère un TPQ dans la première moitié du II^e siècle.

Un possible niveau de fréquentation SL ? 166 a été mis au jour au-dessus des remblais qui surmontent ces premiers niveaux. Son identification reste toutefois incertaine puisqu'il a été repéré en coupe uniquement. Le niveau SL 147, mieux identifié pourrait lui correspondre bien qu'il soit directement installé sur la grave TN 136. Par leur une altimétrie commune (163,80 m NGF) et, surtout, par la position stratigraphique du premier d'entre eux, ces niveaux pourraient éventuellement être rapprochés des niveaux supérieurs SL 177/SL 134/SL 176 mis en évidence dans la cave G 1 et procéder avec eux d'une deuxième séquence chronologique.

Il faut cependant souligner le caractère hypothétique de ces propositions qui provient certes de la difficulté de suivre les niveaux, à cause du mur transversal MR 132 dans la cave G 1, des puits modernes PT 156 et PT 167 dans la cave G 2, mais aussi et surtout de la nature même de l'occupation, qui tient beaucoup plus de la fréquentation ponctuelle que de l'installation pérenne. Le secteur s'apparente à une zone tampon utilisée de manière opportuniste pour assainir, en période de crues, une zone d'habitat plus ou moins proche. C'est cette conclusion, confortée par la diversité et l'irrégularité des strates du terrain naturel, qui doit être retenue ici plus qu'un phasage en plusieurs séquences qui reste très difficile à prouver.

3.3. Phase 2 – Des vestiges d'habitats de l'époque moderne – Olivia Puel

Les vestiges antiques sont scellés par des niveaux modernes. L'existence de structures intermédiaires, médiévales notamment, n'est pourtant pas à exclure dans la mesure où les sols ont été considérablement abaissés lors de l'aménagement des caves de l'Hôtel-Dieu par rapport à ceux des cours. Au démarrage de l'opération, la dalle béton SL 58 était par exemple située à 164,45 m NGF alors que, dans la cour de la Chaufferie, le niveau de sol se trouvait en moyenne à 168 m NGF.

Plusieurs structures maçonnées datables de l'époque moderne sont antérieures aux caves du bâti actuel. Elles sont bien identifiées individuellement mais, du fait des perturbations postérieures, elles ne sont pas toujours calées les unes par rapport aux autres en termes de chronologie. Elles peuvent cependant être rattachées au Bourgchanin, qui se développait au sud de l'Hôtel-Dieu avant que l'hôpital n'investisse les lieux au XVIII^e siècle.

3.3.1. Les fosses d'aisance

Quatre murs d'époque moderne ont été mis au jour dans la partie centrale du sous-sol, de part et d'autre du mur de refend MR 177 qui sépare les caves G 1 et G 2. Ils sont systématiquement dérasés entre 163,80 et 163,90 m NGF, soit au niveau moyen des sols de caves.



Dans l'angle nord-est de la cave G 1, les murs MR 138 coupent le niveau antique SL 128. Le mur occidental est coupé par la fondation du mur nord de la cave (MR 36). Perpendiculaire au précédent, le mur méridional est coupé par la fondation du mur MR 177. Il n'a pas été retrouvé dans la cave G 2, au-delà de ce mur, dans un secteur qui n'a toutefois pas été fouillé en raison de la présence de la longrine MR 34. Ces deux murs sont construits en béton de galets (**planche 31**). Ils permettent de restituer une structure vraisemblablement rectangulaire, orientée nord-est/sud-ouest, qui mesure au minimum 1,70 x 2,10 m dans-œuvre. L'existence d'un enduit marron, sur les parois internes de cette structure, conduit à l'identifier comme une fosse d'aisance. Son comblement US 139 est un remblai meuble et hétérogène, constitué de limons bruns argileux mêlés de graviers et de blocs de béton, de même facture que les murs MR 138. Décapé sur une hauteur limitée à 0,25 m, il n'a pas livré de mobilier archéologique.

Dans l'angle nord-ouest de la cave G 2, soit de l'autre côté du mur de refend MR 177, deux autres murs sont perpendiculaires et chaînés l'un à l'autre. Ces deux maçonneries coupent le niveau de circulation antique SL 147 et, de manière plus ponctuelle, un remblai moderne US 151, très hétérogène et très localisé. Le mur MR 145, orienté ouest-nord/est-sud, est coupé par le mur de refend MR 177 et n'a pas été retrouvé dans la cave adjacente ; le mur MR 144 se poursuit peut-être vers le nord, sous la longrine MR 35. Montés en tranchée étroite, ils sont construits en blocs de calcaire doré, majoritaires, et en galets. Le mortier, de couleur grise, est assez grossier. Les parements internes sont soignés, avec des blocs bien assisés de modules moyens à gros. Ces deux murs dessinent une structure rectangulaire, placée sur le même axe que la précédente, qui possède vraisemblablement la même fonction. Son comblement US 146 est constitué de limons bruns, meubles, dans lesquels se trouvent de nombreux galets et graviers. Il comporte également quelques blocs de béton gris et de calcaire doré (**planches 32 et 33**).

La différence de matériaux et l'absence de continuité entre les murs méridionaux de ces deux structures s'opposent à leur stricte contemporanéité. Les deux fosses n'ont pas été construites en même temps, et il faut *a minima* restituer un mur de séparation entre elles. L'emploi de blocs de calcaire doré dans la fosse orientale suggère en outre son antériorité par rapport à la fosse occidentale, sans toutefois apporter une preuve absolue. Leur orientation identique permet néanmoins de supposer qu'elles aient pu fonctionner au cours d'une même période. L'hypothèse la plus vraisemblable envisage deux fosses d'aisance rattachées à deux habitations distinctes. Elle implique, de fait, que le mur de séparation corresponde à une limite parcellaire.

3.3.2. Les puits

Deux puits, inégalement conservés, ont également été mis au jour dans la cave G 2, entre les deux longrines MR 34 et MR 35 (**planche 35**). Leur chronologie relative est facile à établir dans la mesure où le second puits a été aménagé dans le comblement du premier. Ces structures ont globalement été dérasées autour de 163,90 m NGF.



Le puits PT 156 a été observé uniquement sur son extrémité orientale, entre 163,23 et 163,90 m NGF. Il est particulièrement altéré en limite du sondage de diagnostic, ce qui explique la présence de quelques blocs de calcaire doré dans une couche de remblai comportant par ailleurs du mobilier céramique antique (US 39) (**Puel (dir) 2016**). L'empreinte du creusement était néanmoins visible en plan et en coupe (US 169) (**planches 35 et 36**). La plus grande partie de la maçonnerie s'est vraisemblablement effondrée dans le comblement. Ce puits a été creusé dans le terrain naturel (TN 136 et TN 49) ou dans les remblais antiques supérieurs (US 171 à US 173). Il a été bâti en tranchée étroite, possiblement au moyen d'un rouet de bois, avec des blocs de calcaire blanc et de calcaire doré, ainsi que quelques galets. Un comblement interstitiel US 170 a d'ailleurs été mis en évidence entre la limite de creusement et la maçonnerie du puits. Il est composé de limons bruns et de galets, ce qui suggère qu'il provient des déblais issus du creusement du puits. La maçonnerie MR 156, liée à la terre, est relativement soignée. Large de 0,40 à 0,50 m, elle dessinait ainsi un puits d'environ 2,50 m de diamètre. Le comblement US 157 est formé de limons gris, dotés de nombreux galets et de quelques blocs de calcaire doré. Il a livré des restes fauniques, en l'occurrence des ossements d'ovins ou de caprins, de bœuf et de porc qui, pour certains, présentaient des traces de découpe (**voir inventaire des restes fauniques**). Il a enfin fourni un petit lot hétérogène de mobilier céramique, en particulier un tesson de céramique à glaçure jaune sur engobe rouge qui lui confère un TPQ dans la seconde moitié du XVI^e siècle (**voir 4. Le mobilier céramique**). Le puits pourrait donc être condamné à la charnière du XVI^e et du XVII^e siècle, ou dans les années suivantes.

Le second puits PT 167 n'a été que partiellement mis au jour puisque la longrine MR 34, qui recouvre sa partie sud, n'a pas été démolie. Il a été creusé dans le remblai de comblement du puits antérieur, sans doute selon la même technique. Large de 0,40 m, la maçonnerie est régulière et bien soignée. Elle est constituée de blocs de calcaire blanc et de calcaire jaune, qui sont liés par un mortier de chaux. Son comblement US 168 correspond à un remblai de limons bruns hétérogènes, mêlés de nombreux blocs de calcaire doré et de quelques nodules de mortier écrasés (**planches 35 et 37**). L'ensemble est scellé par une maçonnerie grossière MR 158, épaisse de 0,20 m environ, qui s'appuie aussi bien sur le cuvelage que sur le comblement du puits : il s'agit de galets et de blocs de calcaire doré liés par un mortier de chaux. La longrine citée ci-dessus prend appui sur ces structures, qui ont vraisemblablement été condamnées lors de la construction du bâtiment actuel.

Ces deux puits ont pu prendre place au sein du jardin ou de la galerie d'un habitat privé qui, à en croire la faible distance qui les sépare (2 m), pourrait être le même que celui qui correspond à la fosse d'aisance orientale.



3.4. Phase 3 – Construction et aménagement des caves à partir de l'époque moderne – Olivia Puel

La dernière phase correspond à la construction, dans le cadre de l'hôpital, du bâtiment actuel et, en particulier, à l'aménagement des caves (**planches 23 et 32**). Elle est essentiellement documentée par des murs et des maçonneries vraisemblablement liées à des aménagements intérieurs (**planche 13**).

Les murs MR 136 des caves du bâtiment G étaient couverts d'enduit au moment de l'intervention. Leurs fondations MR 162 sont continues pour l'ensemble des élévations, y compris du côté sud où de larges arcades ouvrent sur le couloir de circulation. Elles sont constituées de blocs de choin et de pierre dorée, liés par un mortier de chaux. Trois longrines en béton traversent la cave G 1 d'est en ouest (MR 101 à MR 103, MR 129), assurant ainsi sa stabilité. Elles n'ont pas d'équivalent dans la cave G 2. Des maçonneries, construites en blocs de calcaire liés au mortier, parachèvent l'aménagement intérieur. Elles sont positionnées au-dessus des longrines dans la cave G 1 (MR 43 et MR 44), au-dessus des remblais antiques sous-jacents dans la cave G 2 (MR 34 et MR 35) : elles servaient probablement de soubassement à des étagères de stockage. Le rôle des grandes dalles de choin SB 150, retrouvées contre le mur nord MR 36, au centre de la cave G 2, était sans doute similaire (**planche 34**).

Deux niveaux de circulation successifs fonctionnent avec les structures décrites ci-dessus. Le sol le plus ancien SL 116/SL 32, très dur, associe mortier et terre battue : il est directement installé sur les niveaux antiques. Il culmine au niveau de l'arase supérieure des longrines, soit entre 164 m et 164,08 m NGF. Très ponctuellement, un remblai US 115 nivelle le sol SL 116, repéré à une altimétrie légèrement moins élevée à l'extrémité ouest de la cave G 1 (**planche 16**). Le niveau SL 32 se poursuit dans la cave G 2, y compris jusqu'à l'extrémité orientale de la cave (SL 152) (**planche 20**). Le sol le plus récent, SL 45 dans la cave G 1, SL 31 dans la cave G 2, surélève le précédent de quelques centimètres tout en palliant quelques lacunes. Ces niveaux successifs, plutôt bien conservés même s'ils ont disparu dans certains secteurs réduits, sont situés en contrebas par rapport aux maçonneries de soubassement, ce qui paraît logique eu égard à la fonction de stockage supposée de ces caves.

Des remblais ont ensuite été déposés, sans doute en plusieurs phases, sur ces niveaux de circulation. Dans la cave G 1 se succèdent, de bas en bas, la couche US 48 – un niveau noir, très charbonneux – et la couche US 42 – des limons bruns, très hétérogènes. Le remblai US 42 a livré des ossements de capriné et de bœuf, mais aussi un lot de céramiques de la seconde moitié du XVIII^e siècle, en particulier des tessons de vaisselle culinaire (**voir 4. Le mobilier céramique**). Dans la cave G 2 ont été observés, toujours de bas en haut, le remblai US 38/155 – une couche très hétérogène, mêlant limons bruns, graviers et nodules de mortier -, puis le remblai US 37 – un niveau charbonneux, similaire à l'US 48 – et enfin le remblai US 33 – très meuble et très chargé en galets, équivalent à l'US 42. La dalle de béton SL 58 était posée sur ces niveaux, qui culminent autour de 164,25 m NGF.

4. ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE

Clémence Mège

Le mobilier céramique recueilli lors de la fouille, pour les trois-quarts dans la cave G 2, regroupe 116 restes pour un Nombre Minimum d'Individus de 9 (**figure 2**).

Cave	US	NR	NMI
G 1	42	15	5
	53	3	-
	125	3	1
	127	2	-
	135	1	-
G 2	77	1	-
	121	72	2
	157	3	1
	161	16	
TOTAL		116	9

Figure 2 – Répartition du mobilier céramique par cave et par US, en NR et en NMI

Si l'essentiel de ce matériel se rapporte à la période antique (NR : 98), c'est une couche remontant à la charnière des périodes moderne et contemporaine, l'US 42, qui fournit le NMI le plus élevé (5).

4.1. Le mobilier issu de la cave G 1

Dans la cave occidentale, les quelques tessons issus des niveaux antiques apportent peu d'éléments remarquables. On citera toutefois la présence dans le comblement US 125 du fossé FO 124 d'un bord de vase (pot à cuire ?) en commune sombre rouge portant quelques traces d'engobe rougeâtre. Ce type de productions apparaît généralement dans les contextes lyonnais à partir de la seconde moitié du II^e siècle.

Pour l'occupation plus récente du secteur, au sommet de la succession stratigraphique, le remblai US 42 livre une quinzaine de tessons pour un NMI de 5. Dans ce très petit lot, le service jaune de Larnage fournit d'emblée un TPQ à la fin du XVII^e siècle, mais d'autres éléments permettent de préciser davantage la datation : la vaisselle culinaire glaçurée à tâches vertes et pâte kaolinique caractérise plutôt les ensembles lyonnais de la seconde moitié du XVIII^e siècle, à l'instar des productions attribuées à Étrepigny attestées avec un rebord, probablement de cafetière 2.2 (**Horry 2015, p. 51-52**). La présence d'un pot à plantes à glaçure verte sur engobe blanc, dont la lèvre est formée par un bandeau légèrement saillant, s'accorde d'ailleurs avec cette proposition ; de nombreuses occurrences sont notamment à signaler sur la fouille de la tranche 6, dans les couches datées du XVIII^e siècle (**Mège à paraître**).



4.2. Le mobilier issu de la cave G 2

La majeure partie du mobilier gallo-romain de la cave orientale provient en réalité d'une seule et même strate, l'US 121. Cette dernière rassemble en effet 72 fragments pour un NMI estimé à 2 et, sur ces 72 fragments, 68 sont constitués de restes d'amphores, pour la plupart d'origine gauloise (NR : 62). Neuf restes appartiennent à des Gauloise 1 à pâte sableuse qui, d'après leur observation macroscopique, représentent assurément trois conteneurs différents. L'unique élément morphologique de ce groupe est un col dont seules manquent les anses, qui porte en creux le timbre DSD pour lequel à ce jour nous n'avons pas trouvé de parallèle (**planche 22**). L'évolution de ce type d'amphore n'est pas très documentée, et l'on rappellera seulement que la variante à pâte sableuse est généralement majoritaire au I^{er} siècle après JC, avant d'être supplantée par les exemplaires à pâte calcaire. Deux fragments d'une anse d'une autre amphore gauloise à pâte calcaire et d'une Dr. 20 complètent le tout.

À côté de ces reliefs d'amphores, le col d'un vase à la lèvre plate et étirée, façonnée dans une pâte fine et dure aux tonalités rougeâtres, a également été collecté (**planche 22**). Si sa partie sommitale évoque celle d'un aryballe ou d'un *unguentarium*, sa taille assez importante (diamètre de la lèvre supérieur à 60 mm) empêche une attribution assurée ; l'identification de ce vase reste donc à réaliser. *In fine*, la céramique de l'US 121 ne comporte pas de fossile-directeur solide sur lequel appuyer une proposition de datation. En revanche, rappelons qu'elle est équivalente au remblai US 39 mis en évidence dans le sondage SD 2 du diagnostic, qui correspond à un niveau antique : bien que perturbé par des structures modernes, il a néanmoins livré un rebord de coupe Walters 80 en sigillée de Gaule centrale, qui suggère un TPQ dans la première moitié du II^e siècle (**Mège 2016, p. 56**).

Le comblement US 157 du puits PT 156 livre enfin trois fragments : un bord de pichet en commune rouge glaçurée - vestige matériel du XIII^e ou du XIV^e siècle -, une anse de vase en commune sombre grise (marmite ?) et un tesson de céramique à glaçure jaune sur engobe rouge. L'apparition de cette catégorie de vaisselle à Lyon n'est pas antérieure à la seconde moitié du XVI^e siècle.



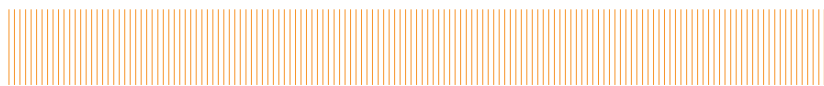
5. Synthèse

Les résultats acquis lors de la fouille du bâtiment G portent, d'une part, sur une fréquentation ponctuelle du site pendant l'Antiquité, en amont d'une probable occupation plus pérenne, et, d'autre part, sur les vestiges tangibles d'un habitat moderne, identifié au Bourgchanin. L'achèvement des autres opérations menées sur le site, actuellement en phase de post-fouille, apportera sans nul doute des informations nouvelles susceptibles de compléter la présente étude.

5.1. Une fréquentation ponctuelle liée à des activités de drainage pendant le Haut-Empire Olivia Puel

Ont été mis au jour, dans les caves du bâtiment G, des niveaux de fréquentation, sous forme de cailloutis, qui se succèdent au sommet du substrat naturel, entre 163,50 et 164 m NGF, mais aussi des fossés, qui se retrouvent uniquement dans un secteur – l'extrémité ouest de la cave G 1 – où des limons de débordement avaient précédemment comblé une dépression de la grave naturelle. Accusant de fortes variations dans leur orientation, ces structures manifestement anthropiques ont pu être utilisées dans le but d'assainir, en période de crues du Rhône, un terrain proche qui accueillait cependant une occupation. Elles procèdent donc d'une fréquentation, ponctuelle et opportuniste, qui a pu s'échelonner sur la longue durée, et non pas d'une occupation continue et pérenne. Rappelons, pour mémoire, que des vestiges postérieurs, antiques ou médiévaux, ont pu être écrêtés par les constructions modernes et contemporaines. La datation de cette fréquentation est difficile à établir dans l'époque antique au regard de la faible quantité de mobilier céramique mis au jour et de l'absence de tout autre mobilier. Seuls les niveaux SL 40/SL 41 possèdent un TPQ dans la première moitié du II^e siècle de notre ère en raison de l'existence, dans le remblai sus-jacent US 39, de restes d'une coupe Walters 80. Aussi ne faut-il pas trop réduire la fourchette de datation et envisager, de manière assez globale, une datation correspondant au Haut Empire.

Ces premiers vestiges, ténus, d'une présence humaine dans le secteur peuvent être rapprochés d'autres structures de drainage observées, en particulier, dans la partie méridionale du site de l'Hôtel-Dieu. Les dépôts d'amphore, mis au jour dans la cour du Midi, ou les structures en creux observées à l'emplacement de l'ancienne morgue, du bâtiment V ou de la cour Saint-Martin possèdent vraisemblablement une fonction similaire et sont attribuables à la même époque (**voir 2.2.1.**). Parallèlement, les traces tangibles d'une véritable occupation ont néanmoins été repérées, toujours pour les deux premiers siècles de notre ère, dans deux secteurs distincts mais situés au sud de la parcelle. Dans la cour Saint-Martin, les vestiges de probables entrepôts, utilisés du I^{er} au III^e siècle, sont apparus sous la forme de murs et/ou de tranchées de récupération, mais aussi d'un système dense de



trous de poteaux, destinés à asseoir les bâtiments sur le socle graveleux. Dans la cour de la Chaufferie, en revanche, les murs de cette époque permettent de restituer une véritable *domus* suburbaine, un habitat aisé qui, d'emblée, pourrait sembler peu compatible avec cet environnement. Ces vestiges sont cependant isolés du terrain naturel par des remblais épais (0,33 à 0,84 m) ; de fait, les sols de terrazzo, observés dans la partie centrale de la cour, sont compris entre 164,70 et 165,08 m NGF. L'altimétrie relativement élevée de ces vestiges témoigne d'une construction réfléchie et consciente des risques (**Bertrand *et al.* 2015, p. 73-87**).

Aussi le site de l'Hôtel-Dieu semble-t-il connaître, pendant les premiers siècles de notre ère, une première forme de colonisation associant, en fonction de la nature des terrains, des occupations pérennes et des fréquentations ponctuelles, localisées à proximité d'un possible talweg colmaté, qui auraient pour but de juguler les crues du fleuve (**Tronchère à paraître, n° 1**). Les vestiges repérés dans les caves du bâtiment G relèvent de ce type de fréquentation.

5.2. Les vestiges modernes d'un îlot d'habitation longeant la rue Serpillère - Olivia Puel

D'après les données relatives au quartier du Bourchanin, acquises dans le cadre des fouilles menées dans la cour de la Chaufferie et à l'emplacement du bâtiment V, le bâtiment G occuperait la partie centrale d'un îlot d'habitation longeant la rue Serpillère. Il correspondrait en particulier aux parcelles dévolues, d'est en ouest, aux maisons Bournicat, Dupas, Geoffroy, Laverrière et Dupin, ainsi désignées par le nom de leur dernier propriétaire (**Ducourthial 2015 in Bertrand *et al.* 2015 ; Nivelon à paraître**). Précisons d'emblée que les vestiges d'époque moderne mis au jour dans le cadre de la présente opération sont tous localisés à l'extrémité est de la cave G 1 ou dans la cave G 2, soit dans l'emprise supposée des quatre premières maisons citées.

Cette analyse a donc pour objectif de les mettre en relation avec les données archivistiques, d'une part, et les vestiges archéologiques de ces maisons, reconnus en bordure nord-est de la cour de la Chaufferie, d'autre part. Elle prend pour point de départ un plan archéologique, englobant l'emprise globale de ces maisons, sur lequel ont été redessinées les limites parcellaires représentées sur le plan géométral de 1734 (**ADR, 11G 450**) (**planche 15**), selon une méthode déjà éprouvée en 2015 et avec toute la prudence que requiert la manipulation des plans d'archives non géoréférencés et potentiellement déformés. Elle s'appuie clairement, du point de vue historique, sur le dépouillement exhaustif des nommées ou des terriers de l'archevêché ou de l'abbaye d'Ainay (**ADR, 1 G 238, 11 G 144 ; AML, CC 6, CC 31-32, CC 39, CC 43-45 ; AML, DD 32, DD 49, DD 160-163, DD 174, DD 180**) et des titres de propriété de l'Hôtel-Dieu (**AML, HD, B 88-90, B 90 et B 92**), qui ont permis à Cyrille Ducourthial de restituer les propriétaires successifs de ces maisons et de relever des descriptions, plus ou moins détaillées (**Ducourthial 2015 in Bertrand 2015, vol. 2, p. 345-452**). D'un point de vue archéologique, il faut également signaler en préambule que les vestiges mis au jour dans les caves sont des structures



enterrées qui, du fait de leur altimétrie basse (autour de 164 m NGF), ne pourront pas forcément être mis en relation directe avec les vestiges repérés dans la cour de la Chaufferie (vers 165-166 m NGF).

5.2.1. La maison Bournicat

Le tiers oriental de la cave G 2 pourrait appartenir à la maison Bournicat, sise dans une parcelle qui trouverait ses limites, du côté est, à l'emplacement du mur est de la cave et, du côté ouest, en bordure ouest des puits PT 156 et PT 167. La superposition des limites parcellaires du plan géométral de 1734 sur le plan des vestiges modernes donne, dans ce secteur, de bons résultats. Les murs qui limitent l'espace bâti, du côté est, affichent en effet un axe similaire à la limite parcellaire, qui correspond d'ailleurs à la bordure des puits modernes mis au jour dans la cave (**planche 15**).

Cette maison, cédée à l'Hôtel-Dieu par Jean Bournicat et Pierrette Michallon, en 1724, semble être née de la fusion définitive, à la fin du XVI^e siècle, de deux tènements voisins. Le tableau ci-dessous récapitule les différents propriétaires connus de ces maisons jusqu'à cette date (**figure 3**).

Dates	Maison ouest	Maison est	Références
1493		grange et jardin appartenant à Pierre George	AML, CC 6, fol. 32 v
1510	jardin appartenant à Léonard Soyot		ADR, 11 G 430, fol. 46 v ADR, 11 G 159, fol. 30 r
1516	grande ou maison appartenant à Léonard Soyot	grange ou maison appartenant à Pierre George	AML, CC 31, fol. 126 r
1528	deux maisons basses appartenant aux héritiers de Pierre George		AML, CC 39, fol. 164 r
1551	maison appartenant à Pierre Guy	maison appartenant à Benoît Pariel	AML, CC 45, fol. 77 r AML, CC 43, fol. 6 r
1575	maison appartenant aux héritiers de Pierre Guy	maison appartenant à Antoinette Carra	?
1632	maison, cour et étable appartenant à Jean Guy, dit la Girouette, et à Marie Damona		ADR, 11 G 144, fol. 10
1661	maison, cour et étable appartenant à Jacques Laverrière		AML, HD, B 88
1680	maison haute, moyenne et basse appartenant à Laurent Lathuille et à Françoise Angelle		ADR, 3 E 7151 B
1684	maison haute, moyenne et basse appartenant à Isaac Breton et Jeanne Autremont		AML, HD, B 88
1686	maison haute, moyenne et basse appartenant à Pierre Michallon		AML, HD, B 88
av. 1724	maison haute, moyenne et basse appartenant à Pierrette Michallon et Jean Bournicat		AML, HD, B 89
1724	maison haute, moyenne et basse appartenant à l'Hôtel-Dieu		AML, HD, B 89

Figure 3 -- Liste des propriétaires successifs de la maison Bournicat

Les deux maisons subissent, entre la fin du XV^e et la fin du XVI^e siècle, une série de passations qui



les concernent individuellement ou collectivement. En 1632, elles apparaissent comme une seule et même propriété, alors possédée par les héritiers de Pierre Guy, comme le révèle un document relatif à la maison voisine dite Dupas. La description évoque alors, comme confin oriental, une « maison, cour et étable », et non plus deux maisons, et elle cite également « un puits commun en la muraille mitoyenne » (**Ducourthial 2015 in Bertrand 2015, p. 442**). Les maisons font-elles l'objet de travaux (insertion de portes, par exemple) visant à les relier de manière effective ? Le document suivant, relatif à la vente passée en 1680 au profit de Laurent Lathuille et de Françoise Angelle, mentionne quant à lui « une maison haute, moyenne et basse », composée de deux corps de logis autour d'une cour, qui pourrait trahir des travaux importants. Il cite également, dans la cour, des latrines et un puits à eau claire mitoyen et commun avec une parcelle adjacente, du côté ouest. Le document de 1696 atteste en outre de la transformation, dans le corps de logis arrière, du rez-de-chaussée en écurie.

Dans la cour de la Chaufferie ont été mis au jour des vestiges qui semblent correspondre à l'arrière de la parcelle et qui font écho aux structures ainsi décrites (**planche 15**) : une pièce rectangulaire (MR 77, MR 117/794, MR 1088 et MR 897), dotée d'un niveau d'occupation charbonneux puis d'un pavement de galets en tête de chat, qui pourrait être identifiée au rez-de-chaussée transformé en écurie dans les années 1680, mais aussi une fosse d'aisance (MR 890 et MR 891), au-devant de ce bâtiment, qui pourrait fonctionner avec les latrines de la cour (**Ducourthial 2015 in Bertrand 2015, p. 165**).

Les puits mis au jour dans le bâtiment G sont localisés dans l'emprise supposée de cette maison Bournicat, précisément en bordure ouest, telle qu'elle est restituée à partir du plan géométral de 1734. Or, le comblement du puits le plus ancien, PT 156, a livré un lot de céramiques qui permet de situer l'abandon de cette structure à la charnière du XVI^e et du XVII^e siècle, ou dans la première moitié du XVII^e siècle. Le puits PT 167 est installé dans ce comblement après un laps de temps difficile à déterminer. La confrontation de ces maigres données avec les informations textuelles invite toutefois à identifier ces puits avec ceux que mentionnent, à plusieurs reprises, les documents d'archives. Le puits PT 156 pourrait correspondre à celui qui est cité en 1632 tandis que le puits PT 167 pourrait correspondre avec celui qui est cité en 1680, révélant ainsi un renouvellement de la structure possiblement contemporain des travaux supposés qui pourraient avoir affecté les maisons antérieures, avant 1680. Notons que l'extrémité nord de la limite parcellaire orientale, en pointillés bleus sur le plan (**planche 15**), pourrait éventuellement être légèrement décalée vers l'est, selon le tracé en pointillés verts, répondant ainsi à la position du puits dans le mur mitoyen que suggère le texte de 1632.

5.2.2. Les maisons Laverrière, Geoffray et Dupas

La moitié est de la cave G 1 et les deux tiers ouest de la cave G 2 correspondent quant à eux à l'emprise supposée de trois maisons, situées à l'ouest de la maison Bournicat et désignées par les noms de leurs derniers propriétaires : Dupas, à l'est, Geoffray, au centre, et Laverrière, à l'ouest. La superposition des limites parcellaires du plan de 1734 sur le plan archéologique des vestiges modernes



aboutit, dans ce secteur, à des résultats moins probants que pour l'extrémité est de la cave G 2. Non seulement les limites parcellaires présentent des incohérences au regard des vestiges existants, mais en plus les murs mis au jour dans les caves du bâtiment G ne correspondent pas toujours, en termes de position et d'orientation, à ceux qui ont été au préalable observés dans la cour de la Chaufferie. La limite parcellaire qui sépare les maisons Laverrière, à l'ouest, et Geoffray, à l'est, possède la même orientation que le mur MR 840 divisant, au sud, les deux espaces construits ; mais elle est décalée de presque 1 m vers l'est. Par ailleurs, l'axe déterminé par les murs extérieurs des deux fosses d'aisance (MR 138 et MR 144) ne correspond pas du tout avec le mur précédent MR 840. Certes, ces deux anomalies peuvent aisément trouver des explications, dans la probable déformation du plan géométral pour la première, dans l'absence d'alignement entre la fosse d'aisance et le mur de propriété pour la seconde. Leur multiplication invite néanmoins à la plus grande prudence quant à l'attribution éventuelle des vestiges à une maison en particulier.

Ces trois propriétés, cédées à l'Hôtel-Dieu entre la fin du XVII^e et le milieu du XVIII^e siècle, ont connu une histoire parfois commune, relativement mouvementée, qui englobe également deux autres maisons, sises dans leur continuité du côté ouest : la maison Dupin et la maison Barocher et Michalon. Deux de ces maisons (Geoffray et Dupas), à l'est, ont été étudiées par Cyrille Ducourthial, dans le cadre de la fouille de la cour de la Chaufferie ; deux autres (Barocher et Michalon, Dupin), à l'ouest, ont été étudiées par Cécile Nivelon, dans le cadre de la fouille menée à l'emplacement de l'ancien bâtiment V ; la dernière maison (Laverrière), au centre de ce lot, n'a pas encore été étudiée car elle n'a pas livré de vestiges archéologiques (**Ducourthial 2015 in Bertrand 2015, Nivelon à paraître**) : elle ne peut être abordée que par l'intermédiaire de mentions plus ou moins directes, concernant au premier chef les maisons limitrophes. L'histoire des trois maisons concernées par la présente opération est résumée dans le tableau ci-dessus (**figure 4**).

Dates	Maison Laverrière	Maison Geoffray	Maison Dupas	Références
1493		maison et grange appartenant aux héritiers de Jean Tostain	grange et jardin appartenant à Jean Magnin	AML, CC 6, fol. 32
1516		maison et grange appartenant aux héritiers de Jean Tostain	maison ou grange appartenant à Claude Cotin	AML, CC 31, fol. 125 v
1528		grange appartenant aux héritiers de Jean Tostain	maison haute, moyenne et basse appartenant à Claude Cotin	AML, CC 39, fol. 164 r
1551		deux maisons appartenant à Millet Taillard		AML, CC 45, fol. 34 v
av. 1609	maison appartenant à Germain Collet			ADR, 11 G 144, fol. 10 v
1609	maison appartenant à Jean Taillard			ADR, 11 G 144, fol. 10 v
av. 1613		maison appartenant à Claude Taillard		ADR, 11 G 144, fol. 10 v



Dates	Maison Laverrière	Maison Geoffray	Maison Dupas	Références
1613	maison appartenant à Claude Dalloz	maison haute, moyenne et basse faisant deux corps de logis sur le devant appartenant à Claude Dalloz		ADR, 11 G 144, fol. 10 v
1632	maisons hautes, moyennes et basses sur le devant (...) faisant trois corps sur ladite rue appartenant à Claude Marquet			ADR, 11 G 144, fol. 10 v
1644	maison haute, moyenne et basse appartenant à André Marquet l'Ainé	maison appartenant à André Marquet l'Ainé	maison haute et basse appartenant à Claude Marquet et André Marquet le Jeune	AML, HD, B 90
av. 1690		maison appartenant au sieur Cusset	maison appartenant à Claude Marquet et Claudine Geoffray	AML, HD, B 90
1690		maison appartenant à Antoine Geoffray	maison appartenant à l'Hôtel-Dieu	AML, HD, B 90
1696	maison appartenant à l'Hôtel-Dieu	maison haute, moyenne et basse appartenant à Antoine Geoffray		AML, HD, B 89
av. 1723		maison appartenant aux enfants d'Antoine Geoffray		AML, HD, B 92
1723-1724		maison appartenant à l'Hôtel-Dieu		AML, HD, B 92

Figure 4 – Liste des propriétaires successifs des maisons Laverrière, Geoffray et Dupas

Les premières sources relatives à ces maisons sont très sommaires : les propriétés Geoffray et Dupas y apparaissent individuellement à la fin du XV^e siècle, sous des dénominations diverses qui font état de maison, de grange et/ou de jardin, avant d'être réunies, au plus tard en 1551, dans un même lot, qui appartient à Millet Taillard. Elles sont heureusement complétées par le terrier de l'Aumônerie d'Ainay (**ADR, 11 G 144**) et par les archives hospitalières (**AML, HD 90**) qui rappellent les transactions antérieures, survenues à la charnière du XVI^e siècle et du XVII^e siècle. Les deux maisons considérées semblent rester entre les mains de la famille Taillard jusqu'en 1613 ; la maison Laverrière les y rejoint à une date indéterminée. En effet, en 1613, Claude Dalloz acquiert, d'une part, une maison haute, moyenne et basse, faisant deux corps de logis sur la rue, qui correspond aux maisons Geoffray et Dupas et qui appartenait auparavant à Claude Taillard (fils de Millet ?) et, d'autre part, une maison, qui correspond à la maison Laverrière et qui appartenait auparavant à Jean Taillard, père du précédent. En 1632, Claude Marquet se porte à son tour acquéreur de cet ensemble de maisons possédant toujours, sur la rue, des façades distinctes, qui ne s'opposent cependant pas à d'éventuels accès intérieurs. En 1644, intervient enfin le partage de ce patrimoine immobilier (incluant aussi les maisons Barocher et Michalon, et Dupin) entre ses enfants : André Marquet l'aîné obtient les deux maisons situées à l'ouest, soit les futures maisons Laverrière et Geoffray, tandis que Claude Marquet fils et André Marquet le Jeune (sans doute mineur) obtiennent, ensemble, la maison située à l'est, soit la future maison Dupas. La maison centrale est-elle plus aisée ? Toujours est-il que c'est la seule qui semble posséder, en façade, « une porte en arcade pierre de taille ». Il est en outre intéressant de noter que sont décrits plusieurs aménagements communs aux deux maisons orientales – maisons Geoffray et Dupas – qui nécessitent donc une définition précise des droits et des devoirs de chacun. Un corps de logis arrière, occupé par une écurie et une fenièrre, occupait la largeur des deux parcelles : la démarcation, consistant jusqu'alors



en un poteau de bois, devra être matérialisée par un mur. Dans la cour de la première maison se trouvent enfin les latrines et la fosse d'aisance, ainsi qu'un bassin d'évacuation des eaux pluviales, qui sont en réalité communs avec la seconde maison, les trois propriétaires réglant conjointement les frais d'entretien. Séparées par cet héritage, les trois maisons passent ensuite entre différentes mains avant d'être cédées à l'Hôtel-Dieu entre 1690 et 1724. D'après les archives de cet établissement, les corps de logis arrières des maisons occidentales – maisons Laverrière et Geoffray) sont dotés de caves dans la seconde moitié du XVII^e siècle, ou au début du siècle suivant.

Les fouilles réalisées dans la cour de la Chaufferie n'ont livré que peu de vestiges de ces trois maisons, autres que les murs ou fragments de mur séparant les différentes propriétés (MR d'ouest en est, MR 839, MR 840 et MR 1124). Seules deux caves voûtées et munies de sol de terre battue (164 m NGF) ont été mises au jour, à leur extrémité sud, de part et d'autre d'un mur MR 840. Contemporaines l'une de l'autre, elles correspondent vraisemblablement aux caves mentionnées ci-dessus pour les maisons Laverrière et Geoffray (**Ducourthial 2015 in Bertrand 2015, p. 166-169**).

Les fosses d'aisance observées dans les caves du bâtiment G sont situées dans l'emprise supposée des maisons Laverrière et Geoffray. La structure la plus ancienne, avec ses murs de calcaire doré MR 144 et MR 145, pourrait se trouver en limite est de la maison Geoffray. Son bord oriental est en effet localisé dans le prolongement du mur de séparation MR 1124. De fait, elle pourrait correspondre au sac de latrine qui, dans le texte de 1644, apparaît fonctionnel pour les deux maisons Geoffray et Dupas. La fosse d'aisance MR 238, qui lui est postérieure, pourrait quant à elle correspondre à la maison Laverrière. Ces attributions restent néanmoins hypothétiques dans la mesure où, premièrement, les fosses n'ont pas été vidées et ne disposent donc pas de TPQ, et où, deuxièmement, les archives de la maison Laverrière n'ont pas été dépouillées.

Conclusion

Au terme de cette opération, les résultats obtenus permettent de compléter les données acquises, ou en cours d'acquisition, sur l'ensemble du site de l'Hôtel-Dieu : pour l'époque antique, ils font état d'une fréquentation ponctuelle et opportuniste, qui vise à assainir un secteur peu propice à l'implantation humaine mais néanmoins trop proche d'autres zones habitables pour être laissé de côté ; pour l'époque moderne, ils révèlent les vestiges de quelques structures enterrées attribuables à des maisons du Bourgchanin, qui avaient elles-mêmes fait l'objet d'une étude d'archives et d'une fouille partielle dans la cour de la Chaufferie. Ils pourront, de fait, être réutilisés lors d'une synthèse sur l'ensemble des données acquises sur le site, qui interviendra en aval de l'achèvement total des interventions archéologiques et qui s'accompagnera alors d'une mise en perspective intégrant largement l'environnement du site.



6. Bibliographie

Arlaud et al. 1998 : ARLAUD C., BERTRAND E., LAUBENHEIMER F., LUROL J.-M. – « Un vide sanitaire rue Childebert à Lyon », in LAUBENHEIMER F. (dir.), *Les amphores en Gaule, production et circulation*, Vol. 2, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Série Amphores, 1998, p. 195-206.

Ardouin à paraître, a : ARDOUIN (S.) – *Lyon 2^e (Rhône). Les fouilles de l'Hôtel-Dieu*, Actes des Journées archéologiques régionales du 18 novembre 2016, annexe au BSR 2017, à paraître.

Ardouin (dir.), à paraître, n° 1 : ARDOUIN (S.) (dir.), BOUCHEZ (I.), TASTAVIN (A.) et VANHOVE (C.) – *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu : cour de la Pharmacie – tranche 6*, rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, SAVL, en cours.

- **Ducourthial à paraître, n° 1** : DUCOURTHIAL (C.) – « Le quartier de la Blancherie ».
- **Mège à paraître** : MÈGE (Cl.) – « Le mobilier céramique ».

Ardouin (dir.) à paraître, n° 2 : ARDOUIN (S.) (dir.), DESSAINT (Ph.) et HOFMANN (É.) – *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu : cour Saint-Martin, ancienne morgue et cour Saint-Henry – tranches 9 a, 9 c et 9 j*, rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, SAVL, en cours.

- **Dessaint à paraître** : volume consacré à la cour Saint-Martin ;
 - **Tronchère à paraître, n° 1** : TRONCHÈRE (H.) – « Les niveaux naturels ».
- **Hofmann à paraître** : volume consacré à la cour Saint-Henry ;
- **Ardouin à paraître, b** : volume consacré à l'ancienne morgue.
 - **Tronchère à paraître, n° 2** : TRONCHÈRE (H.) – « Les niveaux naturels ».

Ardouin (dir.) à paraître, n° 3 : ARDOUIN S. (dir.), FOURN (N.), GENTY (Th.), LE MER (A.-C.) – *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu : cour du Midi, cour Sainte-Marie et ancien bâtiment V – tranches 3, 4 et 5*, rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, SAVL, en cours.

- **Ardouin et Genty à paraître** : volume consacré à la cour du Midi ;
- **Le Mer à paraître** : volume consacré à la cour Sainte-Marie ;
 - **Ducourthial à paraître, n° 2** : DUCOURTHIAL (C.) – « Les cimetières de l'Hôtel-Dieu ».
- **Ardouin et Fourn à paraître** : volume consacré à l'ancien bâtiment V.
 - **Nivelon à paraître** : NIVELON (C.) – « Les maisons de la tranche 5 ».

Belle et Chalabi 2010 : BELLE (V.) et CHALABI (M.-A.) - *Hôtel-Dieu dit hôpital du Pont du Rhône puis Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Pitié du pont du Rhône, Hôpital général, Grand Hôtel-Dieu, Région Rhône-Alpes*, Inventaire général du patrimoine culturel, Ville de Lyon, 2010, dossier IA69004029. Consultable en ligne : <http://patrimoine.rhonealpes.fr/dossier/hotel-dieu-dit-hopital-du-pont-du-rhone-puis-hotel-dieu-de-notre-dame-de-pitie-du-pont-du-rhone-hopital-general-grand-hotel-dieu/dc96ed2c-142d-4723-b46c-d49eaa38280>

Bertrand et Leroy 2012 : BERTRAND (É.) et LEROY (É.) – Lyon : nouvelles données sur la Presqu'île antique, *Archeologia*, n° 495, p.18-25.

Bertrand et al. 2010 : BERTRAND (É.) et al. - *16 rue Bourgelat (Institut Saint-Vincent de Paul) (69 002 Lyon)*, rapport de fouille d'archéologie préventive, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2011.

Bertrand et al. 2015 : BERTRAND (É.) (dir.), DUCOURTHIAL (C.), LE MER (A.-C.) – *Reconversion du site*



de l'Hôtel-Dieu, tranches 1 et 2, rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, SAVL, 4 vol., 2015.

- **Ducourthial 2015** : DUCOURTHIAL (C.) – « De l'Œuvre du pont au Bourgchanin (XII^e-XV^e siècle) », p. 478-485.

Bertrand et Leperlier à paraître : BERTRAND (É.) et LEPELIER (M.) : « Un ensemble exceptionnel de peintures murales antiques sur le site de l'Hôtel-Dieu à Lyon » in *Lugdunum et ses campagnes : actualité de la recherche*, Actes du XVII^e colloque Guillaume Budé, Lyon, 26-30 août 2013, à paraître.

Burnouf et Laubenheimer 1998 : BURNOUF (J.) et LAUBENHEIMER (F.) – « Des vides sanitaires place Bellecour à Lyon », in LAUBENHEIMER F. (dir.), *Les Amphores en Gaule, Production et circulation*, vol. 2, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, p. 175-182.

Bravard et Prestreau 1997 : BRAVARD (J.-P.) et PRESTREAU (M.) – *Dynamique du paysage. Entretiens de géoarchéologie*, DARA 15, SRA Rhône-Alpes, 1997.

Bravard et al. 1997 : BRAVARD (J.-P.), VÉROT-BOURRELY (A.), FRANC (O.), ARLAUD (C.) – *Paléodynamique du site fluvial de Lyon depuis le Tardiglaciaire*, in **Bravard et Prestreau 1997**, p. 129-140.

Croze 1912 : CROZE (A.) – *Études et documents pour servir à l'histoire hospitalière lyonnaise*, *Revue d'histoire de Lyon*, Lyon, 1912.

David et al. 2003 : DAVIS (B.A.S.), BREWER (S.), STEVENSON (A.-C.), GUIOT (J.) – « The temperature of Europe during the Holocene reconstructed from pollen data », *Quaternary Science Reviews*, 22 (15-17), p. 1701-1716.

Faure-Boucharlat 2001 : FAURE-BOUCHARLAT (É.) (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge, L'habitat rural du Ve au XII^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, Lyon, DARA 21, 2001, p. 77-92.

Franc et al. 2007 : FRANC (O.), VÉROT-BOURRELY (A.), BRAVARD (J.-P.) – Géographie et géo-archéologie du site de Lyon, in **Le Mer et Chomer 2007**, p. 95-108.

Gaillot et al. 2012 : GAILLOT (S.), TRONCHÈRE (H.), VERA (R.) – Discriminating the fine alluvia from the Rhône and the Saône rivers inundation layers in Lyon in archaeological context, *39th International Symposium on Archaeometry*, Leuven.

Guigue 1857 : GUIGUE (M.-Cl.) – Chartes relatives à l'église de Lyon. Bibliothèque de l'École des Chartes, 4^e série, t. III, Paris, 1857.

Guigue 1885 : GUIGUE (M.-Cl.), *Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay suivi d'un autre cartulaire rédigé en 1286*, Lyon, 1885.

Horry 2015 : HORRY (A.) – *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles. Un panorama des techniques, des formes et des décors*, Lyon, DARA 43, 2015.

Le Mer et Chomer 2007 : LE MER (A.-C.) et CHOMER (C.), *Carte archéologique de la Gaule*, Lyon, 69/2, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

Le Mer et al. à paraître : LE MER (A.-C.) – *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu : caves des bâtiments Q et O – tranche 9 E*, rapport de fouilles d'archéologie préventive, Lyon, SAVL, en cours.

Leperlier et Bertrand 2016 : LEPELIER (M.), BERTRAND (É.) : « Les enduits peints de l'Hôtel-Dieu à Lyon : un décor remarquable du I^{er} siècle P. C. » in BOISLEVÉ (J.), DARDENAY (A.), MONIER (F.) (éd.), *Peintures et stucs d'époque romaine. Une archéologie du décor*, Pictor 5, Bordeaux, 2016, p. 119-134.

Puel (dir.) 2016, n° 1 : PUEL (O.) – *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu – tranche 9 E, zone sud*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Lyon, SAVL, février 2016.

- **Mège 2016** : MÈGE (Cl.) – « Le mobilier céramique », p. 55-56, p. 76-77 et pl. 14.

Puel (dir.) 2016, n° 2 : PUEL (O.) – *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu – tranche 9 E, zone nord*, note intermédiaire en amont du rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Lyon, SAVL, juillet 2016.



Puel à paraître, a : PUEL (O.) – *Reconversion du site de l’Hôtel Dieu – tranche 9 K, bâtiments R et S*, rapport de diagnostic d’archéologie du bâti, Lyon, SAVL, en cours.

Puel à paraître, b : PUEL (O.) – *Reconversion du site de l’Hôtel Dieu – tranche 9 K, bâtiment N*, rapport de diagnostic d’archéologie du bâti, Lyon, SAVL, en cours.

Puel (dir.) à paraître : PUEL (O.) – *Reconversion du site de l’Hôtel Dieu – tranche 9 E, zone nord*, rapport de diagnostic d’archéologie préventive, Lyon, SAVL, en cours.

Malotaux et Aboville 2016 : MALOTAUX (F.) et ABOVILLE (d’) (O.) – *Le grand Hôtel-Dieu de Lyon*, Lyon, Libel, 2016.

Roubert 1972 : ROUBERT (J.) – La construction du « petit dôme » de l’Hôtel-Dieu au XVII^e siècle et ses artisans, in *Mélanges de travaux offerts à Jean Tricou*, Lyon, Audin, 1972, p. 293-312.

Vérot-Bourrély et al. 1989 : VÉROT-BOURRELY (A.), JACQUET (C.), BURNOUF (J.), AMOROS (C.), BRAVARD (J.-P.) – Le site gallo-romain de la place Bellecour (Lyon) : reconstitution interdisciplinaire du paléoenvironnement, in LASSERRE (J.-Cl.) (dir.), *La ville et le fleuve*, Actes du 112^e Congrès national des Sociétés savantes, Paris, CTHS, 1989, p. 147-155.



7. Inventaires

- 7.1. Inventaire des US
- 7.2. Inventaire des faits
- 7.3. Inventaire de la céramique
- 7.4. Inventaire de la faune
- 7.5. Inventaire de la documentation photographique
- 7.6. Inventaire de la documentation graphique



Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016		N° 69382 2212192		Parcelle AL 5 p		INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES								
N°	Cave	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Dat°
		Sur	Sous	Égalité	Équivalence									
30	G 1			136			TN	Terrain naturel ; grave et sable.	-	-	-	-	-	
31	G 2	32, 34, 35,	38,	45		31	Sol	Niveau de terre battue brun clair, fortement damé.	164,08	164,00	3	1454	1789	
32	G 2	39,	31, 34, 35,			32	Sol	Niveau hétérogène de mortier jaunâtre et de terre battue, très dur.	164,00	163,94	3	1454	1789	
33	G 2	37	58, 130, 131, 148				Remblai	Remblai très hétérogène et très meuble de limon sableux, contenant beaucoup de graviers et de cailloux.	164,25	164,11	4	1790	2015	
34	G 2	32, 39, 147, 151, 152, 156, 157, 158, 163, 167, 168, 172, 173,	31, 33, 38, 148, 153, 155,			34	Structure bâtie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	164,08	163,90	3	1454	1789	
35	G 2	32, 39, 144, 146, 147, 156, 157, 163, 171,	31, 33, 38, 148, 155,			35	Structure bâtie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	164,06	163,63	3	1454	1789	
36	G 1/2	107, 121, 128, 140, 171,	33, 37, 38, 132, 148, 150, 155,			36	Mur	Murs des caves.	-	164,02	3	1454	1789	v. 1747
37	G 2	36, 155,	33				Remblai	Présent ponctuellement sur le remblai US 33. Niveau très charbonneux.	164,24	164,19	3	1454	1789	
38	G 2	31, 34, 35, 36,	33				Remblai	Remblai hétérogène de limon brun comportant beaucoup de graviers et de nodules de mortier.	164,20	164,09	3	1454	1789	
39	G 2	40, 41,	32, 34, 35, 166,				Remblai	Remblai limono-argileux brun foncé comportant des blocs de calcaire jaune, mais aussi des blocs de gneiss ou de granit pouvant provenir du sol SL 40. Tronquée ponctuellement par le puits PT 156.	164,05	163,45	1	1ère 1/2 IIe s.		
40	G 2	77,	39			40	Niveau de fréquentation	Niveau de fréquentation constitué d'une couche de petits graviers, indurée et compactée.	163,42- 163,70	163,40- 163,68	1	-52	476	
41	G 2		39			41	Niveau de fréquentation	Au nord de la maçonnerie MR 35, équivalent possible du sol SL 40, légèrement plus haut.	163,85	-	1	-52	476	
42	G 1	48	58				Remblai	Présent sur toute la surface de la cave. Remblai hétérogène et meuble de limon argileux brun foncé.	164,37	164,10	4	1790	2015	
43	G 1	45, 101, 115,	42,			43	Structure bâtie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	164,40	163,94	3	1454	1789	
44	G 1	45, 102, 115, 138, 139,	42,			44	Structure bâtie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	164,30	163,88	3	1454	1789	
45	G 1	46, 50,	42, 43, 44,	31		45	Sol	Niveau hétérogène de mortier jaunâtre et de terre battue, très dur.	164,10	164,02	3	1454	1789	

N°	Cave	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Dat°
		Sur	Sous	Égalité	Équivalence									
46	G 1	47, 51, 111, 113, 114, 123, 127,	45, 106, 116, 120,		141		Remblai	Remblai limono-argileux brun foncé, comportant des galets et des fragments de TCA.	163,94	163,94	1	-52	476	
47	G 1	49, 52, 57,	46,		114	47	Niveau de fréquentation	Niveau de circulation induré et compacté, constitué d'une couche de petits galets et de graviers.	163,84	163,68	1	-52	476	
48	G 1	45	42		37		Remblai	Localisé contre le parement sud de la maçonnerie MR 44. Remblai limoneux et charbonneux.	164,39	164,11	3	1454	1789	
49	G 1	120, 136	52, 57, 114, 142				TN	Limons verts.	163,78	-	-	-	-	
50	G 1	45	45		115		Remblai	Localisé au nord de la maçonnerie MR 44. Niveau compact de limons verdâtres.	164,05	164,00	3	1454	1789	
51	G 1	54, 56,	46,			124	Comblement	Comblement supérieur du fossé FO 124. Niveau de galets moyens pris dans une matrice limoneuse brun/vert.	163,70	163,50	1	-52	476	
52	G 1					47	Niveau de fréquentation	Terrain naturel pédogénéisé dans lequel s'installe le sol SL47.	163,84	-	1	-52	476	
53	G 1					55	Comblement	Comblement du fossé FO 55. Limon très fin et meuble, comportant quelques petits galets et TCA.	163,70	163,42	1	-52	476	
54	G 1	56,	51,	125		124	Comblement	Comblement inférieur du fossé FO 124. Niveau de galets petits et moyens pris dans une matrice limoneuse brun/vert.	163,80	163,48	1	-52	476	
55	G 1	49, 57,	53, 106, 120,			55	Fossé	Creusement du fossé situé au nord-ouest du sol SL 47.	163,70	163,42	1	-52	476	
56	G 1	49, 52,	51, 54,	124		124	Fossé	Creusement du fossé situé au sud-est du niveau du sol SL 47.	163,82	163,50	1	-52	476	
57	G 1	49,	47, 55,			47	Niveau de fréquentation	Terrain naturel pédogénéisé dans lequel s'installe le niveau de fréquentation SL 47.	163,84	-	1	-52	476	
58	G 1/2	-	-			58	Sol	Dalle béton contemporaine.	164,45	164,25	4	1790	2015	
77	G 2	161,	40,		173		Remblai	Remblai d'installation du sol SL 40 : limons bruns assez homogènes, comportant des graviers et des galets et quelques fragments de TCA écrasés.	163,40-163,68	162,36-163,46	1	-52	476	
101	G 1	116, 105, 113, 143,	43,			101	Structure bâtie	Soubassement de la longrine sud, sous MR 43, orienté d'est en ouest et présente sur la moitié sud de la cave ouest.	165,60	163,85	3	477	1453	
102	G 1	138, 139,	44,			102	Structure bâtie	Soubassement de la longrine sud, sous MR 44, orienté d'est en ouest et présent sur la moitié sud de la cave ouest.	164,01	163,80	3	1454	1789	
103	G 1					103	Structure bâtie	Soubassement (longrine) sous les piliers bordant la cave au sud, orienté d'est en ouest ; présent sur toute la longueur de la cave.	164,02	163,95	3	1454	1789	





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016						N° 69382 2212192		Parcelle AL 5 p		INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Cave	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Dat°
		Sur	Sous	Égalité	Équivalence									
104	G 1	49, 142, 117, 142, 143,	105, 112,			104	Fossé	Creusement du fossé FO 104, orienté d'est en ouest, perpendiculaire au fossé FO 55 (vu au diagnostic) qu'il rejoint à l'est. Excavé dans le terrain naturel (US 49) et dans le remplissage (US 117) du fossé FO 142. Ce fossé est coupé à l'ouest par le mur MR 101 et par la fosse FS 112.	163,75	163,50	1	-52	476	
105	G 1	49, 117, 142, 104,	101, 112,			104	Comblement	Comblement du fossé FO 104, composé de limon brunâtres avec peu d'argile et de rares graviers.	163,75	163,50	1	-52	476	
106	G 1	46, 49, 55,	107,			106	Fossé	Creusement de la tranchée supposée (ou fosse) TR 106, parallèle au mur nord de la cave (ouest). Excavée dans le remplissage (US 46) du fossé FO 55 et dans le terrain naturel (US 49).	163,81	163,59	1	-52	476	
107	G 1	106,	128, 36,			106	Comblement	Comblement de la tranchée supposée (ou fosse) TR 106, composé de limon argileux brun incluant des galets et des fragments de TCA.	163,81	163,59	1	-52	476	
108	G 1	117, 118, 142,	109,			108	Fossé	Creusement du fossé FO 108, orienté d'est en ouest et situé en bordure sud du sondage SD2, parallèle au mur nord de la cave ouest (MR 36). Excavé dans le possible sol SL 118 et dans le comblement (US 117) du fossé FO 142.	163,97	163,77	1	-52	476	
109	G 1	108,	103, 119,			108	Comblement	Comblement du fossé FO 108, composé de limon brun-gris incluant des petits graviers, un bloc de granite et un fragment de TCA.	163,97	163,77	1	-52	476	
110	G 1	49,	111,			110	Fosse	Creusement dans le terrain naturel (US 49) de la fosse FS 110, de forme en plan irrégulière (subcirculaire) dont seule la partie orientale est visible. Comblée par un sédiment limoneux (US 111), elle semble scellée par le remblai (US 46) comblant le fossé FO 55. Très peu profonde, elle a disparu à la reprise du décapage.	163,55	163,50	1	-52	476	
111	G 1	110,	46,			110	Comblement	Comblement de la fosse FS 110, composé de limon brun incluant des fragments de TCA.	163,55	163,50	1	-52	476	
112	G 1	105, 49, 114, 104,	113,			112	Fosse	Creusement dans le terrain naturel (US 49) de la fosse FS 112, de forme ovale, dont seul est conservé un quart de cercle. .	163,94	163,80	1	-52	476	
113	G 1	112,	101, 46,			112	Comblement	Comblement de la fosse FS 112, composé de limon brun incluant de nombreux galets et graviers.	163,94	163,80	1	-52	476	
114	G 1	49,	112, 46,		47	114	Niveau de fréquentation	Fragment de surface de circulation se présentant sous la forme d'une couche indurée à la surface du terrain naturel (US 49). Composé de limon gris damé incluant des petits graviers.	163,83	163,74	1	-52	476	

N°	Cave	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Dat°
		Sur	Sous	Égalité	Équivalence									
115	G 1	116,	42, 43, 44,				Remblai	Remblai d'époque moderne présent sur toute l'étendue de la cave et scellant le sol SL 116. Remblai de limon brun avec des nodules de mortier et du gravier.	163,58	163,47	3	1454	1789	
116	G 1	46, 119,	101, 115,		32, 152	116	Sol	Surface de circulation moderne formée de mortier blanchâtre, fonctionnant avec le mur nord de la cave (MR 36) et les longrines (US 101 et US 102).	164,08	164,00	3	1454	1789	
117	G 1	143,	104, 105, 108, 118,			142	Comblement	Comblement supérieur du fossé FO 142, localisé en partie sud-ouest de la cave. Composé de limon gris compact et homogène, il inclue quelques gravillons et un fragment de TCA. Dans la partie inférieure, il présente quelques traces de litages (colmatage fin, lité composé de limons et de sables très fins liés à un écoulement pérenne).	163,64	163,30- 163,47	1	-52	476	
118	G 1	117, 143,	108, 119,			118	Niveau de fréquentation	Possible niveau de fréquentation composé de gravillons et d'éclats de TCA dans une matrice limoneuse compact. Il n'est conservée que sur une largeur de 10 cm.	163,96	-	1	-52	476	
119	G 1	109, 118,	116,				Remblai	Remblai composé de limon argileux brun-gris, recouvrant le sol SL 118 et le comblement (US 109) du fossé FO 108.	164,08	163,90	3	1454	1789	
120	G 1	49	136				TN	Terrain naturel ; sables.	163,43	163,22	-	-	-	
121	G 1	40	166		39, 171, 172		Remblai	Remblai limono-argileux brun foncé comportant des blocs de gneiss ou de granit pouvant provenir du sol SL 40.	163,75	163,46	1	-52	476	
122	G 1	49, 124, 125,	123,			122	Fosse	Creusement d'une fosse de forme en plan vraisemblablement circulaire ; seule la moitié sud-ouest est visible, soit un diamètre de 60 cm. Profil en cuvette. Excavée dans le terrain naturel (US 49) et dans le comblement US 125 du fossé FO 124.	163,67	163,53	1	-52	476	
123	G 1	122,	46,			122	Comblement	Comblement de la fosse FS 122 ; limon compact brunâtre avec rares graviers et rares éclats de gneiss.	163,67	163,53	1	-52	476	
124	G 1	49, 126, 127,	120, 122, 125,	56		124	Fossé	Creusement d'un fossé orienté du nord-ouest au sud-est, excavé dans le terrain naturel (US 49) et dans le comblement US 127 du fossé FO 126. Profil en cuvette et fond plat.	163,70	163,48	1	-52	476	
125	G 1	124,	120, 122, 141,	54		124	Comblement	Comblement du fossé FO 124 ; limon brunâtre compact avec rares gravillons, très rares graviers, très petits éclats de gneiss et de TCA.	163,70	163,48	1	-52	476	
126	G 1	49,	124, 127, 132,			126	Fossé	Creusement d'un fossé orienté du nord-ouest-ouest au sud-est-est. Profil en cuvette et fond plat. Excavé dans le terrain naturel US 49 et coupé par le fossé FO 124.	163,71	163,63	1	-52	476	





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016						N° 69382 2212192		Parcelle AL 5 p		INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Cave	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Dat°
		Sur	Sous	Égalité	Équivalence									
127	G 1	126,	124, 132, 46, 141,			126	Comblement	Comblement du fossé FO 126 ; limon brunâtre compact avec rares gravillons et très rares petits éclats de TCA.	163,71	163,63	1	-52	476	
128	G 1	107, 141, 134, 133, 135,	129, 130, 36, 132, 58, 137, 131, 138, 140,				Niveau de fréquentation	Niveau de fréquentation ; cailloutis et quelques galets (diamètre moyen : 6 cm à 2 cm), légèrement induré en surface, pris dans une matrice de limon compact brunâtre ; avec très rares inclusions de fragments de TCA.	163,82	163,66	1	-52	476	
129	G 1	128,	58,			129	Structure bâtie	Reste de perturbation subséquente à l'installation de la longrine US 102.	163,76	163,62	3	1454	1789	
130	G 1	128,	58,			130	Tranchée	Tranchée orientée plus ou moins d'est en ouest, pour l'installation d'un tuyau PVC.	163,86	163,57	4	1790	2015	
131	G 1					131	Sol	Reste de dalle de béton contemporaine situé dans la partie est de la cave ouest.	164,04	163,76	4	1790	2015	
132	G 1	126, 127, 128, 36, 137,	58,			132	Mur	Cloison contemporaine orientée du nord au sud située dans la cave ouest.	163,95	163,64	4	1790	2015	
133	G 1	134,	176				Remblai	Remblai sous-jacent au niveau de fréquentation SL 176 ; limon brunâtre compact homogène.	163,59	163,36	1	-52	476	
134	G 1	141, 49,	133, 176				Niveau de fréquentation	Cailloutis similaire à SL 128, mais plus dense.	163,78- 90	163,74- 163,88	1	-52	476	
135	G 1	136,	128,				Remblai	Remblai compris entre le cailloutis SL 128 et la grave du terrain naturel (US 136). Mélange de grave et de limon brunâtre.	163,66	163,60	1	-52	476	
136	G 1		49, 120		30		TN	Terrain naturel ; grave et sable.	163 / 163,70	-	-	-	-	
137	G 1	128,	58, 132,				Remblai	Remblai scellant le niveau SL 176, à l'ouest du mur MR 132. Inondites remaniées : limon verdâtre compact très homogène.	164,00	163,78	1	-52	476	
138	G 1	128,	102, 44, 58, 139,			138	Mur	Ensemble de deux murs (nord-nord-est > sud-sud-ouest et sud-est-est > nord-ouest-ouest) formant un angle nord-ouest. Fondation en béton coulé, mortier grisâtre clair compact avec très nombreuses inclusions de graviers. Parement interne avec enduit brun foncé (épaisseur <= 1 cm).	163,79	163,45	3	1454	1789	
139	G 1	138,	102, 44, 58,				Remblai	Remblai de démolition remplissant l'espace interne défini par le mur MR 138. Limon brunâtre argileux meuble servant de matrice à des graviers et de nombreux blocs, surtout de béton de même description que l'US 138.	163,71	163,45	3	1454	1789	

N°	Cave	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Dat°
		Sur	Sous	Égalité	Équivalence									
140	G 1	128,	36,				Remblai	Remblai peu conservé, sur 5 cm d'épaisseur, scellant le cailloutis SL 177 en l'angle nord-ouest de la cave ouest. Mélange d'inondites remaniées verdâtres et de limon argileux brunâtre, avec rares graviers et rares éclats de TCA.	164,04	164,00	1	-52	476	
141	G 1	125, 127,	120, 128, 134,		46		Remblai	Remblai localisé situé sous cailloutis SL 134, scellant les comblements US 125 et US 127 des fossés FO 124 et FO 126 respectivement. Limon brunâtre assez compact servant de matrice à des fragments de TCA (4 cm x 4 cm en moyenne) et à quelques galets.	163,90	163,75	1	-52	476	
142	G 1	49, 136,	104, 105, 143, 104, 108,			142	Fossé	Creusement d'un fossé orienté du nord-ouest-ouest au sud-est-est. Profil en cuvette ; seule la moitié nord est visible (moitié sud sous berme sud). Largeur visible : 0,90 m ; largeur à restituer compte tenu du profil : 1,80 m?. Deux comblements sont présents : US 143 et US 117. Il est coupé par les fossés FO 104 et FO 108.	163,52	163,15	1	-52	476	
143	G 1	142,	117, 101, 118, 104,			142	Comblement	Comblement inférieur du fossé FO 142 ; limon grisâtre moyennement foncé, compact, très argileux localement, avec quelques rares graviers et quelques rares fragments de TCA (4 cm x 4 cm en moyenne).	163,30-163,47	163,15	1	-52	476	
144	G 2	147,	35, 155, 146,	145		144	Mur	Mur fermant à l'est une possible fosse d'aisance. Orienté du sud-sud-ouest au nord-nord-est ; chaîné au mur MR 145 en son angle sud-est. Composé de blocs de pierre dorée (40 cm x 25 cm à 5 cm x 12 cm) majoritaires et quelques galets, liés au mortier grisâtre. Monté en tranchée étroite (pas de parement externe).	163,99	163,49	3	1454	1789	
145	G 2	147, 151,	148, 155, 146,	144		145	Mur	Mur fermant au sud une probable fosse d'aisance. Orienté du nord-ouest-ouest au sud-est-est ; chaîné au mur MR 144 ; description identique à celle du mur MR 144.	163,95	163,54	3	1454	1789	
146	G 2	144, 145,	148, 155, 35,				Remblai	Remblai de démolition comblant l'espace interne de la fosse d'aisance définie par les murs MR 144 et MR 145. Limon meuble brunâtre avec nombreux galets, graviers, quelques blocs de béton grisâtre et rares blocs de pierre dorée.	163,95	163,52	3	1454	1789	
147	G 2	136, 175, 174,	144, 145, 34, 35, 169, 155, 153,				Niveau de fréquentation	Surface de circulation ; cailloutis de même description que SL 128, localisé en cave est. Surface de circulation sur remblai (épaisseur moyenne : 17 cm), posé directement sur la grave du terrain naturel (US 136) ; grave plus grossière que celle du terrain naturel (US 136) prise dans un limon compact brunâtre.	163,80	163,64	1	-52	476	





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016						N° 69382 2212192		Parcelle AL 5 p		INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Cave	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Dat°
		Sur	Sous	Égalité	Équivalence									
148	G 2	145, 146, 35, 34, 155, 36, 151,	58,			148	Mur	Cloison contemporaine en béton aggloméré.	164,50	164,20	4	1790	2015	
149	G 2	155, 150,	58,			149	Sol	Sol de béton contemporain aménagé pour le passage d'un réseau passant par la lucarne nord-ouest de la cave est et sous le passage pratiqué dans la cloison MR 148.	164,07	163,99	4	1790	2015	
150	G 2	36,	58, 149,			150	Structure bâtie	Ensemble de deux dalles de choin, orienté d'est en ouest et situé contre le parement sud du mur nord de la cave (MR 36). Dalle ouest : 65 cm d'est en ouest ; 79 cm du nord au sud ; épaisseur : 27 cm. Dalle est : 109 cm d'est en ouest ; 79 cm du nord au sud ; 33 cm d'épaisseur. Relation avec US 155 non perçue.	164,53	164,15	3	1454	1789	
151	G 2	147	145				Remblai	Remblai percé par le mur MR 145 et par la longrine MR 34. Remblai fortement perturbé : limon verdâtre, limons brunâtres et quelques galets.	163,87	163,80	3	1454	1789	
152	G 2	39	31, 150		32, 116	152	Sol	Niveau de travail plus ou moins plan, contemporain de la construction de la cave (MR 36) et coupé par l'installation de la longrine MR 34. Couche de mortier blanchâtre à jaunâtre très pâle assez pulvérulent.	164,04	163,92	3	1454	1789	
153	G 2	152, 34, 147,	154,				Creusement	Négatif de structure indéterminée orientée du nord au sud, perçant le sol SL 152 et la surface de la longrine MR 34. Comprend, dans l'angle sud-est du négatif et de la longrine, un second négatif de forme en plan rectangulaire (45 cm d'est en ouest et 25 cm du nord au sud).	164,03	163,87	3	1454	1789	
154	G 2	153,	155,			153	Comblement	Comblement du négatif US 153. Remblai hétérogène. Limon brunâtre avec nombreux graviers et nodules de mortier.	164,03	163,87	3	1454	1789	
155	G 2	144, 145, 146, 147, 151, 152, 154, 36, 35, 34, 157, 163, 165,	148, 149, 37,		38		Remblai	Remblai moderne composé de limon brunâtre avec de nombreuses inclusions (galets, pierre dorée, mortier). Il couvre l'intégralité de la surface de la cave dans sa partie orientale et est surmonté par une couche d'occupation noirâtre (SL 37).	164,18	164,12	3	1454	1789	
156	G 2	169,	34, 35, 157,			156	Puits	Cuvelage de puits composé de blocs de pierre dorée et de calcaire (choin) liés à la terre. Seule la partie orientale a été conservée, la moitié ouest étant vraisemblablement effondrée (à la profondeur observée).	163,90	163,23	3	1454	v. 1600	
157	G 2	156, 169, 170,	34, 35, 155, 167, 158,			156	Comblement	Comblement du puits PT 156, composé d'un remblai limoneux grisâtre foncé incluant de nombreux galets et quelques blocs de pierre dorée. On note la présence de restes fauniques.	163,89	163,89	3	2ème 1/2 XVIe s.		

N°	Cave	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Dat°
		Sur	Sous	Égalité	Équivalence									
158	G 2	168, 157, 165, 167,	34,			167	Comblement	Bouchage volontaire (rapidement maçonné) du puits PT 167, reposant à la fois sur le cuvelage du puits (US 167) et sur son comblement (US 168). Composé de blocs de pierre dorée et de mortier de chaux, avec de rares galets, la maçonnerie scelle définitivement le puits PT 167.	163,94	163,69	3	1454	1789	
159	G 2	169,	167,			156	Remblai	Limon sableux verdâtre remanié, formant une bande et marquant sans doute le négatif de la partie occidentale du cuvelage (US 156) du puits PT 156. Probable effondrement de la paroi de l'US 169.	163,93	163,83	3	1454	1789	
160	annulé													
161	G 2	136	77,				Remblai	Composé de sable verdâtre, de limon et de graviers, ce remblai porte à sa base des traces d'oxydation. A son sommet, des lentilles sableuses évoquent des phénomènes de ruissellement diffus, ainsi que des fragments de panses d'amphores.	162,36- 163,46	163,14	1	-52	476	
162	G 2	172, 173,	58,			36	Mur	Fondation continue et débordante servant de sous-bassement et d'assise aux piliers bordant la cave est (en sa partie orientale) au sud. Constituée de blocs de choin et de pierre dorée liés au mortier de chaux.	164,01	163,96	4	1790	2015	
163	G 2	166,	34, 35, 164, 155,				Remblai	Remblai antique brunâtre composé de limon, avec quelques galets et de rares graviers et incluant des fragments de TCA. Il scelle le sol SL 166.	163,88	163,64	1	-52	476	
164	G 2	163,	165,			164	Fosse	Creusement d'une fosse excavée dans le remblai antique US 163. Forme en plan rectangulaire, profil en cuvette et d'un fond plat. Elle pourrait être liée à l'installation de la dalle en béton (SL 58).	163,90	163,65	4	1790	2015	
165	G 2	164,	155, 158,			164	Comblement	Comblement limoneux de la fosse moderne FS 164.	163,81	163,69	4	1790	2015	
166	G 2	39,	163,			166	Niveau de fréquentation	Sol ou surface de circulation composée d'une couche irrégulière de graviers, petits galets et fragments de TCA (4 cm x 4 cm en moyenne) au sein d'une matrice de limon brunâtre.	163,81	163,57	1	-52	476	
167	G 2	157, 159,	34, 158, 168,			167	Puits	Cuvelage de puits excavé au sein du comblement (US 157) du puits antérieur PT 156. Composé de blocs de pierre dorée et de calcaire (choin) liés au mortier de chaux. Seule la partie nord a été conservée, la moitié sud étant vraisemblablement démolie et recouverte par la longrine sud (MR 34). Diamètre total : 1,9 m ; Diamètre interne : 1,27 m.	163,94	163,46	3	1454	1789	
168	G 2	167,	158, 34,			167	Comblement	Comblement du puits PT 167, composé d'un remblai limoneux brunâtre foncé incluant de nombreux blocs de pierre dorée et de rares nodules de mortier pulvérisé.	163,83	163,52	3	1454	1789	





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016						N° 69382 2212192		Parcelle AL 5 p		INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Cave	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Dat°
		Sur	Sous	Égalité	Équivalence									
169	G 2	136, 147, 171, 172, 173,	156, 157, 159, 170,			156	Creusement	Creusement d'installation du puits PT 156, excavé dans les remblais antiques (US 171, 172, 173) et le terrain naturel (US 136, 49). On note la présence d'un comblement interstitiel (US 170) entre le creusement (US 169) et le cuvelage (US 167).	163,84	163,22	3	1454	1789	
170	G 2	169,	157,			156	Comblement	Comblement interstitiel fait de limon brunâtre et de galets. Il est situé entre le creusement (US 169) et le cuvelage du puits PT 156, et a probablement été mis en place au fur et à mesure de la construction.	163,75	163,35	3	1454	1789	
171	G 2	136, 41,	169, 35, 36,		39, 121, 172		Remblai	Remblai hétérogène composé d'inondites verdâtres mêlées à un limon brunâtre, incluant des galets, des fragments de TCA et quelques blocs de gneiss.	163,92	163,55	1	-52	476	
172	G 2	173,	169, 34, 162,		39, 121, 171		Remblai	Remblai hétérogène composé d'inondites verdâtres mêlées à un limon brunâtre, incluant des galets, des fragments de TCA et quelques blocs de gneiss.	163,94	163,64	1	-52	476	
173	G 2	136,	169, 172, 162, 34,		77		Remblai	Remblai hétérogène composé d'inondites verdâtres, fortement remaniées, incluant des galets.	163,64	163,46	1	-52	476	
174	annulé													
175	annulé													
176	G 1	107, 133, 44	137, 140		177	176	Niveau de fréquentation	Cailloutis similaire à SL 128.	163,90	163,78	1	-52	476	
177	G 1	46, 107	-		176	177	Niveau de fréquentation	Cailloutis similaire à SL 128.	164,00	163,98	1	-52	476	

Fait	Cave	Nature	Description	US composantes	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Datation
31	G 2	Sol	Niveau de terre battue brun clair, fortement damé.	31	164,08	164,00	3	1454	1789	
32	G 2	Sol	Niveau hétérogène de mortier jaunâtre et de terre battue, très dur.	32	164,00	163,94	3	1454	1789	
34	G 2	Structure bâtie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	34	164,08	163,90	3	1454	1789	
35	G 2	Structure bâtie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	35	164,06	163,63	3	1454	1789	
36	G 1/2	Mur	Murs des caves.	36, 162	-	164,02	3	1454	1789	v. 1747
40	G 2	Niveau de fréquentation	Niveau de fréquentation constitué d'une couche de petits graviers, indurée et compactée.	40	163,42-163,70	163,40-163,68	1	-52	476	
41	G 2	Niveau de fréquentation	Au nord de la maçonnerie MR 35, équivalent possible du sol SL 40, légèrement plus haut.	41	163,85	-	1	-52	476	
43	G 1	Structure bâtie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	43	164,40		3	1454	1789	
44	G 1	Structure bâtie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	44	164,30	163,88	3	1454	1789	
45	G 1	Sol	Niveau hétérogène de mortier jaunâtre et de terre battue, très dur.	45	164,10	164,02	3	1454	1789	
47	G 1	Niveau de fréquentation	Niveau de circulation induré et compacté, constitué d'une couche de petits galets et de graviers.	47, 52, 57	163,84	163,68	1	-52	476	
47	G 1	Niveau de fréquentation	Terrain naturel pédogénéisé dans lequel s'installe le sol SL47.		163,84	-	1	-52	476	
55	G 1	Fossé	Creusement du fossé situé au nord-ouest du sol SL 47.	53, 55	163,70	163,42	1	-52	476	
47	G 1	Niveau de fréquentation	Terrain naturel pédogénéisé dans lequel s'installe le sol SL47.		163,84	-	1	-52	476	
58	G 1/2	Sol	Dalle béton contemporaine.	58	164,45	164,25	4	1790	2015	
101	G 1	Structure bâtie	Soubassement de la longrine sud, sous MR 43, orienté d'est en ouest et présente sur la moitié sud de la cave ouest.	101	165,60	163,85	3	477	1453	
102	G 1	Structure bâtie	Soubassement de la longrine sud, sous MR 44, orienté d'est en ouest et présent sur la moitié sud de la cave ouest.	102	164,01	163,80	3	1454	1789	
103	G 1	Structure bâtie	Soubassement (longrine) sous les piliers bordant la cave au sud, orienté d'est en ouest ; présent sur toute la longueur de la cave.	103	164,02	163,95	3	1454	1789	
104	G 1	Fossé	Creusement du fossé FO 104, orienté d'est en ouest, perpendiculaire au fossé FO 55 (vu au diagnostic) qu'il rejoint à l'est. Excavé dans le terrain naturel (US 49) et dans le remplissage (US 117) du fossé FO 142. Ce fossé est coupé à l'ouest par le mur MR 101 et par la fosse FS 112.	104, 105	163,75	163,50	1	-52	476	
106	G 1	Fossé	Creusement de la tranchée supposée (ou fosse) TR 106, parallèle au mur nord de la cave (ouest). Excavée dans le remplissage (US 46) du fossé FO 55 et dans le terrain naturel (US 49).	106, 107	163,81	163,59	1	-52	476	





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016				N° 69382 2212192		Parcelle AL 5 p		INVENTAIRE DES FAITS ARCHEOLOGIQUES			
Fait	Cave	Nature	Description	US composantes	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Datation	
108	G 1	Fossé	Creusement du fossé FO 108, orienté d'est en ouest et situé en bordure sud du sondage SD2, parallèle au mur nord de la cave ouest (MR 36). Excavé dans le possible sol SL 118 et dans le comblement (US 117) du fossé FO 142.	108, 109	163,97	163,77	1	-52	476		
110	G 1	Fosse	Creusement dans le terrain naturel (US 49) de la fosse FS 110, de forme en plan irrégulière (subcirculaire) dont seule la partie orientale est visible. Comblée par un sédiment limoneux (US 111), elle semble scellée par le remblai (US 46) comblant le fossé FO 55. Très peu profonde, elle a disparu à la reprise du décapage.	110, 111	163,55	163,50	1	-52	476		
112	G 1	Fosse	Creusement dans le terrain naturel (US 49) de la fosse FS 112, de forme ovale, dont seul est conservé un quart de cercle. .	112, 113	163,94	163,80	1	-52	476		
114	G 1	Niveau de fréquentation	Fragment de surface de circulation se présentant sous la forme d'une couche indurée à la surface du terrain naturel (US 49). Composé de limon gris damé incluant des petits graviers.	114	163,83	163,74	1	-52	476		
116	G 1	Sol	Surface de circulation moderne formée de mortier blanchâtre, fonctionnant avec le mur nord de la cave (MR 36) et les longrines (US 101 et US 102).	116	164,08	164,00	3	1454	1789		
118	G 1	Niveau de fréquentation	Possible niveau de fréquentation composé de gravillons et d'éclats de TCA dans un matrice limoneuse compact. Il n'est conservée que sur une largeur de 10 cm.	118	163,96	-	1	-52	476		
122	G 1	Fosse	Creusement d'une fosse de forme en plan vraisemblablement circulaire ; seule la moitié sud-ouest est visible, soit un diamètre de 60 cm. Profil en cuvette. Excavée dans le terrain naturel (US 49) et dans le comblement US 125 du fossé FO 124.	122, 123	163,67	163,53	1	-52	476		
124	G 1	Fossé	Creusement d'un fossé orienté du nord-ouest au sud-est, excavé dans le terrain naturel (US 49) et dans le comblement US 127 du fossé FO 126. Profil en cuvette et fond plat.	51, 54, 124, 125	163,70	163,48	1	-52	476		
126	G 1	Fossé	Creusement d'un fossé orienté du nord-ouest-ouest au sud-est-est. Profil en cuvette et fond plat. Excavé dans le terrain naturel US 49 et coupé par le fossé FO 124.	126, 127	163,71	163,63	1	-52	476		
128	G 1	Niveau de fréquentation	Niveau de fréquentation ; cailloutis et quelques galets (diamètre moyen : 6 cm à 2 cm), légèrement induré en surface, pris dans une matrice de limon compact brunâtre ; avec très rares inclusions de fragments de TCA.	128	163,82	163,66	1	-52	476		
129	G 1	Structure bâtie	Reste de perturbation subséquente à l'installation de la longrine US 102.	129	163,76	163,62	3	1454	1789		
130	G 1	Tranchée	Tranchée orientée plus ou moins d'est en ouest, pour l'installation d'un tuyau PVC.	130	163,86	163,57	4	1790	2015		
131	G 1	Sol	Reste de dalle de béton contemporaine situé dans la partie est de la cave ouest.	131	164,04	163,76	4	1790	2015		
132	G 1	Mur	Cloison contemporaine orientée du nord au sud située dans la cave ouest.	132	163,95	163,64	4	1790	2015		
134	G 1	Niveau de fréquentation	Cailloutis similaire à SL 128, mais plus dense.	134	163,78-90	163,74-163,88	1	-52	476		

Fait	Cave	Nature	Description	US composantes	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Datation
138	G 1	Mur	Ensemble de deux murs (nord-nord-est > sud-sud-ouest et sud-est-est > nord-ouest-ouest) formant un angle nord-ouest. Fondation en béton coulé, mortier grisâtre clair compact avec très nombreuses inclusions de graviers. Parement interne avec enduit brun foncé (épaisseur <= 1 cm).	138	163,79	163,45	3	1454	1789	
142	G 1	Fossé	Creusement d'un fossé orienté du nord-ouest-ouest au sud-est-est. Profil en cuvette ; seule la moitié nord est visible (moitié sud sous berme sud). Largeur visible : 0,90 m ; largeur à restituer compte tenu du profil : 1,80 m?. Deux comblements sont présents : US 143 et US 117. Il est coupé par les fossés FO 104 et FO 108.	117, 142, 143	163,52	163,15	1	-52	476	
144	G 2	Mur	Mur fermant à l'est une possible fosse d'aisance. Orienté du sud-sud-ouest au nord-nord-est ; chaîné au mur MR 145 en son angle sud-est. Composé de blocs de pierre dorée (40 cm x 25 cm à 5 cm x 12 cm) majoritaires et quelques galets, liés au mortier grisâtre. Monté en tranchée étroite (pas de parement externe).	144/145	163,99	163,49	3	1454	1789	
145	G 2	Mur	Mur fermant au sud une probable fosse d'aisance. Orienté du nord-ouest-ouest au sud-est-est ; chaîné au mur MR 144 ; description identique à celle du mur MR 144.	144/145	163,95	163,54	3	1454	1789	
147	G 2	Niveau de fréquentation	Surface de circulation ; cailloutis de même description que SL 128, localisé en cave est. Surface de circulation sur remblai (épaisseur moyenne : 17 cm), posé directement sur la grave du terrain naturel (US 136) ; grave plus grossière que celle du terrain naturel (US 136) prise dans un limon compact brunâtre.	147	163,80	163,64	1	-52	476	
148	G 2	Mur	Cloison contemporaine en béton aggloméré.	148	164,50	164,20	4	1790	2015	
149	G 2	Sol	Sol de béton contemporain aménagé pour le passage d'un réseau passant par la lucarne nord-ouest de la cave est et sous le passage pratiqué dans la cloison MR 148.	149	164,07	163,99	4	1790	2015	
150	G 2	Structure bâtie	Ensemble de deux dalles de choin, orienté d'est en ouest et situé contre le parement sud du mur nord de la cave (MR 36). Dalle ouest : 65 cm d'est en ouest ; 79 cm du nord au sud ; épaisseur : 27 cm. Dalle est : 109 cm d'est en ouest ; 79 cm du nord au sud ; 33 cm d'épaisseur. Relation avec US 155 non perçue.	150	164,53	164,15	3	1454	1789	
152	G 2	Sol	Niveau de travail plus ou moins plan, contemporain de la construction de la cave (MR 36) et coupé par l'installation de la longrine MR 34. Couche de mortier blanchâtre à jaunâtre très pâle assez pulvérulent.	152	164,04	163,92	3	1454	1789	
153	G 2	Creusement	Négatif de structure indéterminée orientée du nord au sud, perçant le sol SL 152 et la surface de la longrine MR 34. Comprend, dans l'angle sud-est du négatif et de la longrine, un second négatif de forme en plan rectangulaire (45 cm d'est en ouest et 25 cm du nord au sud).	153, 154	164,03	163,87	3	1454	1789	
156	G 2	Puits	Cuvelage de puits composé de blocs de pierre dorée et de calcaire (choin) liés à la terre. Seule la partie orientale a été conservée, la moitié ouest étant vraisemblablement effondrée (à la profondeur observée).	156, 157, 159, 169, 170	163,90	163,23	3	1454	v. 1600	





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016				N° 69382 2212192		Parcelle AL 5 p		INVENTAIRE DES FAITS ARCHEOLOGIQUES			
Fait	Cave	Nature	Description	US composantes	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	Phase	TPQ	TAQ	Datation	
36	G 2	Mur	Fondation continue et débordante servant de soubassement et d'assise aux piliers bordant la cave est (en sa partie orientale) au sud. Constituée de blocs de choin et de pierre dorée liés au mortier de chaux.		164,01	163,96	4	1790	2015		
164	G 2	Fosse	Creusement d'une fosse excavée dans le remblai antique US 163. Forme en plan rectangulaire, profil en cuvette et d'un fond plat. Elle pourrait être liée à l'installation de la dalle en béton (SL 58).	164, 165	163,90	163,65	4	1790	2015		
166	G 2	Niveau de fréquentation	Sol ou surface de circulation composée d'une couche irrégulière de graviers, petits galets et fragments de TCA (4 cm x 4 cm en moyenne) au sein d'une matrice de limon brunâtre.	166	163,81	163,57	1	-52	476		
167	G 2	Puits	Cuvelage de puits excavé au sein du comblement (US 157) du puits antérieur PT 156. Composé de blocs de pierre dorée et de calcaire (choin) liés au mortier de chaux. Seule la partie nord a été conservée, la moitié sud étant vraisemblablement démolie et recouverte par la longrine sud (MR 34). Diamètre total : 1,9 m ; Diamètre interne : 1, 27 m.	158, 167, 168	163,94	163,46	3	1454	1789		
176	G 1	Niveau de fréquentation	Cailloutis similaire à SL 128.	176	163,90	163,78	1	-52	476		
177	G 1	Niveau de fréquentation	Cailloutis similaire à SL 128.	177	164,00	163,98	1	-52	476		

Cave	N° identifiant				Chro.	Datation ou TPQ	Ctxt	N° pl.	N° cat.	Carton	État	Production	Description	Comptages					
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
G 1	M	42	C	1	CON	2e 1/2 XVIIIe				1	Stable	Larnage service jaune	Plat ou assiette	1			1	2	1
G 1	M	42	C	2	CON	2e 1/2 XVIIIe				1	Stable	Culinaire glaçurée (t.v.)	Jatte 1.6	1				1	1
G 1	M	42	C	2	CON	2e 1/2 XVIIIe				1	Stable	Culinaire glaçurée (t.v.)	Poêlon 2.2	1				1	1
G 1	M	42	C	2	CON	2e 1/2 XVIIIe				1	Stable	Culinaire glaçurée (t.v.)			5		2	7	
G 1	M	42	C	3	CON	2e 1/2 XVIIIe				1	Stable	Culinaire glaçurée (j.)	Cafetière 2.2, Étrepigny ?	1				1	1
G 1	M	42	C	4	CON	2e 1/2 XVIIIe				1	Stable	Glaçurée verte sur engobe blanc	Pot à plantes (lèvre en bandeau légèrement saillante)	1				1	1
G 1	M	42	C	5	CON	2e 1/2 XVIIIe				1	Stable	Glaçurée jaune sur engobe rouge décorée	Pot à conserve		1			1	
G 1	M	42	C	6	CON	2e 1/2 XVIIIe				1	Stable	Glaçurée divers	Bassine		1			1	
G 1	M	53	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Commune claire					2	2	
G 1	M	53	C	2	ANT	ANT				1	Stable	Amphore					1	1	
G 1	M	125	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Commune sombre rouge	Vase à lèvre en bourrelet	1				1	1
G 1	M	125	C	2	ANT	ANT				1	Stable	Amphore	Gaule		1		1	2	
G 1	M	127	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Sigillée Gaule du centre			1			1	
G 1	M	127	C	2	ANT	ANT				1	Stable	Commune claire					1	1	
G 1	M	135	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Amphore	Gaule (éclat)				1	1	
G 2	M	77	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Amphore	Dressel 20				1	1	
G 2	M	121	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Sigillée Gaule					1	1	
G 2	M	121	C	2	ANT	ANT		22	1	1	Stable	Commune claire ?	Cruche ou grand unguentarium (pâte fine et dure, rougêatre)	1				1	1
G 2	M	121	C	3	ANT	ANT				1	Stable	Commune sombre rouge					2	2	
G 2	M	121	C	4	ANT	ANT		22	2	1	Stable	Amphore	Gauloise 1 (pâte sableuse saumon rosé, timbre en creux DSD, sans cartouche)	1				1	1
G 2	M	121	C	4	ANT	ANT				1	Stable	Amphore	Gauloise 1 (pâte sableuse rose-mauve)			1	4	5	
G 2	M	121	C	4	ANT	ANT				1	Stable	Amphore	Gauloise 1 (pâte sableuse beige)				3	3	
G 2	M	121	C	4	ANT	ANT				1	Stable	Amphore	Gaule			2		2	
G 2	M	121	C	4	ANT	ANT				1	Stable	Amphore	Gaule				51	51	
G 2	M	121	C	4	ANT	ANT				1	Stable	Amphore	Dressel 20			1		1	
G 2	M	121	C	4	ANT	ANT				1	Stable	Amphore	Varia				5	5	
G 2	M	157	C	1	MOD	MOD				1	Stable	Glaçurée jaune sur engobe rouge décorée					1	1	
G 2	M	157	C	2	MOD	MOD				1	Stable	Commune grise				1		1	
G 2	M	157	C	3	MED	MOD				1	Stable		meublier médiéval en position résiduelle	1				1	1
G 2	M	161	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Commune claire					1	1	
G 2	M	161	C	2	ANT	ANT				1	Stable	Amphore	Gaule				14	14	
G 2	M	161	C	2	ANT	ANT				1	Stable	Amphore	Varia				1	1	





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016																N° 69382 2212192			Parcelle AL 5 p			INVENTAIRE DE LA FAUNE		
N°Identifiant				Chro.	Carton	État	Bœuf	Porc	Capriné	Equidé	Chien	Autres	Gde tail.	Pte tail.	Microf.	Avifau.	Ichtyo.	Malaco.	Indét.	Description	Comptage			
P	US	Sp.	N° inv.																					
P	42	F	1	CON	1	Moyen	10		18				3	2						Bœuf : GL phalange 1 : 60cm (x2). TG : 2 ossements brûlés. Présence veau de moins de 6 mois. OC : Os longs, coxal, vertèbres.	365	1	33	
P	157	F	2	MOD	1	Moyen	4	6	2					5						OC : extrémité distale tibia et humérus, adultes, découpe. Porc : os membres, extrémités et vertèbre, jeune et adulte. Bœuf : fragments vertèbres adultes.	245	1	17	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° catalogue								
PN	69389-2212192_001.jpg	tiff	DVD	1,97	4/7/2016	G 1	Vue générale des longrines US 101 et US 43	42, 43, 46, 58, 101	est
PN	69389-2212192_002.jpg	tiff	DVD	1,94	4/7/2016	G 1	Vue générale des longrines US 102 et US 44	36, 42, 44, 49, 58, 102	est
PN	69389-2212192_003.jpg	tiff	DVD	2,01	4/7/2016	G 1	Vue générale de la longrine US 101	46, 101	est
PN	69389-2212192_004.jpg	tiff	DVD	2,07	4/7/2016	G 1	Vue générale de la longrine US 101	46, 101	est
PN	69389-2212192_005.jpg	tiff	DVD	2,15	4/7/2016	G 1	Vue générale des longrines US 102 et US 44 dans la coupe minute 101	36, 42, 44, 46, 49, 58, 102	est
PN	69389-2212192_006.jpg	tiff	DVD	2,26	4/7/2016	G 1	Vue générale des longrines US 102 et US 44 dans la coupe minute 101	36, 42, 44, 46, 49, 58, 102	est
PN	69389-2212192_007.jpg	tiff	DVD	2,16	4/7/2016	G 1	Vue générale des longrines US 102 et US 44 dans la coupe minute 101	36, 42, 44, 46, 49, 58, 102	est
PN	69389-2212192_008.jpg	tiff	DVD	2,23	4/7/2016	G 1	Vue générale des longrines US 101 et US 43 dans la coupe minute 101	36, 42, 43, 46, 49, 58, 101	est
PN	69389-2212192_009.jpg	tiff	DVD	2,25	4/7/2016	G 1	Vue générale des longrines US 101 et US 43 dans la coupe minute 101	36, 42, 43, 46, 49, 58, 101	est
PN	69389-2212192_010.jpg	tiff	DVD	1,64	4/7/2016	G 1	Vue générale de la moitié ouest de la cave ouest ; longrines US 101 et US 102, coupe minute 101	36, 42, 43, 44, 46, 49, 58, 101, 102	est
PN	69389-2212192_011.jpg	tiff	DVD	1,84	4/7/2016	G 1	Vue générale de la moitié ouest de la cave ouest ; longrines US 101 et US 102, coupe minute 101	36, 42, 43, 44, 46, 49, 58, 101, 102	est
PN	69389-2212192_012.jpg	tiff	DVD	2,04	4/7/2016	G 1	Vue générale des longrines US 102 et US 44 dans la coupe minute 101	36, 42, 44, 46, 49, 58, 102	est
PN	69389-2212192_013.jpg	tiff	DVD	1,96	4/7/2016	G 1	Vue générale des longrines US 102 et US 44 dans la coupe minute 101	36, 42, 44, 46, 49, 58, 102	est
PN	69389-2212192_014.jpg	tiff	DVD	1,98	4/12/2016	G 1	Vue générale du fossé F055 (et fossé FO 104)	46, 49, 55, 104, 105, 106, 107, 112, 113, 114	sud
PN	69389-2212192_015.jpg	tiff	DVD	1,99	4/12/2016	G 1	Vue générale du fossé F055 (et fossé FO 104)	46, 49, 55, 104, 105, 106, 107, 112, 113, 114	sud
PN	69389-2212192_016.jpg	tiff	DVD	2,16	4/12/2016	G 1	Vue générale de la zone ouest avec les fossés F055 et FO 104	36, 42, 43, 46, 49, 55, 58, 101, 103, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119	est
PN	69389-2212192_017.jpg	tiff	DVD	2,14	4/12/2016	G 1	Vue générale de la zone ouest avec les fossés F055 et FO 104	36, 42, 43, 46, 49, 55, 58, 101, 103, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 118, 119	est
PN	69389-2212192_018.jpg	tiff	DVD	2,15	4/12/2016	G 1	Vue générale de la zone ouest avec le fossé F055	36, 42, 44, 46, 49, 55, 58, 102, 104, 105, 112, 113, 114, 115, 116	est
PN	69389-2212192_019.jpg	tiff	DVD	2,18	4/12/2016	G 1	Vue générale de la zone ouest avec le fossé F055	36, 42, 44, 46, 49, 55, 58, 102, 104, 105, 112, 113, 114, 115, 116	est
PN	69389-2212192_020.jpg	tiff	DVD	2,34	4/12/2016	G 1	Vue générale de la zone ouest	36, 42, 43, 44, 46, 49, 55, 58, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119	est





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016						N° 69382 2212192		Parcelle AL 5 p		INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE	
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis		
Code	N° catalogue										
PN	69389-2212192_021.jpg	tiff	DVD	2,35	4/12/2016	G 1	Vue générale de la zone ouest	36, 42, 43, 44, 46, 49, 55, 58, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119	est		
PN	69389-2212192_022.jpg	tiff	DVD	1,98	4/12/2016	G 1	Vue du fossé FO 104	43, 46, 49, 55, 101, 104, 105, 110, 111, 112, 113, 114, 117	est		
PN	69389-2212192_023.jpg	tiff	DVD	1,93	4/12/2016	G 1	Vue du fossé FO 104	46, 49, 55, 101, 104, 105, 112, 113, 117	est		
PN	69389-2212192_024.jpg	tiff	DVD	1,92	4/12/2016	G 1	Vue du fossé FO 104	46, 49, 55, 101, 104, 105, 112, 113, 117	est		
PN	69389-2212192_025.jpg	tiff	DVD	2,33	4/12/2016	G 1	Détail de l'extrémité nord du fossé FO 55	46, 49, 55, 102, 106, 107, 114, 120, 121, 125	est		
PN	69389-2212192_026.jpg	tiff	DVD	2,28	4/12/2016	G 1	Détail de l'extrémité nord du fossé FO 55	46, 49, 55, 106, 107, 120, 121, 125	est		
PN	69389-2212192_027.jpg	tiff	DVD	2,29	4/12/2016	G 1	Détail de l'extrémité nord du fossé FO 55	36, 42, 44, 46, 49, 55, 58, 102, 115, 116, 120, 121, 125	est		
PN	69389-2212192_028.jpg	tiff	DVD	2,35	4/12/2016	G 1	Détail de l'extrémité nord du fossé FO 55	36, 42, 44, 46, 49, 55, 58, 102, 106, 107, 115, 116, 120, 121, 125	est		
PN	69389-2212192_029.jpg	tiff	DVD	2,2	4/12/2016	G 1	Vue générale de l'occupation US 114	42, 44, 46, 49, 55, 58, 102, 112, 113, 114, 115, 116	est		
PN	69389-2212192_030.jpg	tiff	DVD	2,18	4/12/2016	G 1	Vue générale de l'occupation US 114	42, 44, 46, 49, 58, 102, 112, 113, 114, 115, 116	est		
PN	69389-2212192_031.jpg	tiff	DVD	2,14	4/12/2016	G 1	Vue générale de l'occupation US 114	42, 44, 46, 49, 58, 102, 112, 113, 114, 115, 116	est		
PN	69389-2212192_032.jpg	tiff	DVD	2,18	4/12/2016	G 1	Détail de l'occupation US 114	42, 44, 46, 49, 58, 102, 112, 113, 114, 115, 116	est		
PN	69389-2212192_033.jpg	tiff	DVD	2,05	4/12/2016	G 1	Détail de l'occupation US 114	46, 49, 114, 115, 116	est		
PN	69389-2212192_034.jpg	tiff	DVD	1,86	4/12/2016	G 1	Vue générale de la fosse FS 112	46, 49, 101, 104, 105, 112, 113, 114, 115, 116	est		
PN	69389-2212192_035.jpg	tiff	DVD	1,89	4/12/2016	G 1	Vue générale de la fosse FS 112	46, 49, 101, 104, 105, 112, 113, 115, 116	est		
PN	69389-2212192_036.jpg	tiff	DVD	2,22	4/12/2016	G 1	Vue générale du fossé FO 108	49, 103, 108, 109, 117, 118, 119	nord		
PN	69389-2212192_037.jpg	tiff	DVD	2,19	4/12/2016	G 1	Vue générale du fossé FO 108	49, 103, 108, 109, 117, 118, 119	nord		
PN	69389-2212192_038.jpg	tiff	DVD	1,94	4/12/2016	G 1	Vue générale de la fosse FS 110	49, 101, 104, 105, 110, 111, 117	est		

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° catalogue								
PN	69389-2212192_039.jpg	tiff	DVD	1,96	4/12/2016	G 1	Vue générale de la fosse FS 110	49, 101, 104, 105, 110, 111, 117	est
PN	69389-2212192_040.jpg	tiff	DVD	2,04	4/12/2016	G 1	Vue générale du fossé FO 108	49, 103, 108, 109, 118, 119	ouest
PN	69389-2212192_041.jpg	tiff	DVD	2,04	4/12/2016	G 1	Vue générale du fossé FO 108	49, 103, 108, 109, 118, 119	ouest
PN	69389-2212192_042.jpg	tiff	DVD	2,26	4/12/2016	G 1	Vue en coupe : minute 101, partie sud	36, 42, 43, 58, 101, 104, 105, 116, 117, 119	est
PN	69389-2212192_043.jpg	tiff	DVD	2,24	4/12/2016	G 1	Vue en coupe : minute 101, partie sud	36, 42, 43, 58, 101, 104, 105, 116, 117, 119	est
PN	69389-2212192_044.jpg	tiff	DVD	2,36	4/12/2016	G 1	Vue en coupe : minute 101, partie centrale sud	36, 42, 43, 46, 49, 58, 101, 112, 113, 114, 115, 116	est
PN	69389-2212192_045.jpg	tiff	DVD	2,38	4/12/2016	G 1	Vue en coupe : minute 101, partie centrale sud	36, 42, 43, 46, 49, 58, 101, 112, 113, 114, 115, 116	est
PN	69389-2212192_046.jpg	tiff	DVD	2,25	4/12/2016	G 1	Vue en coupe : minute 101, partie centrale nord	36, 42, 44, 46, 49, 58, 102, 112, 113, 114, 115, 116	est
PN	69389-2212192_047.jpg	tiff	DVD	2,28	4/12/2016	G 1	Vue en coupe : minute 101, partie centrale nord	36, 42, 44, 46, 49, 58, 102, 112, 113, 114, 115, 116	est
PN	69389-2212192_048.jpg	tiff	DVD	2,15	4/12/2016	G 1	Vue en coupe : minute 101, partie nord	36, 42, 44, 46, 49, 58, 102, 115, 116	est
PN	69389-2212192_049.jpg	tiff	DVD	2,1	4/12/2016	G 1	Vue en coupe : minute 101, partie nord	36, 42, 44, 46, 49, 58, 102, 115, 116	est
PN	69389-2212192_050.jpg	tiff	DVD	1,96	4/13/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 55 et FO 124	36, 46, 49, 55, 106, 107, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 128, 133, 134, 137, 140, 141	sud
PN	69389-2212192_051.jpg	tiff	DVD	2,19	4/13/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 55 et FO 124	36, 46, 49, 55, 106, 107, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 128, 133, 134, 137, 140, 141	sud
PN	69389-2212192_052.jpg	tiff	DVD	2,1	4/13/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 124 et FO 126	36, 46, 49, 55, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137, 141	sud
PN	69389-2212192_053.jpg	tiff	DVD	1,99	4/13/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 124 et FO 126	36, 46, 49, 55, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137, 141	sud





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016						N° 69382 2212192	Parcelle AL 5 p	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis	
Code	N° catalogue									
PN	69389-2212192_054.jpg	tiff	DVD	1,98	4/13/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 55, FO 124 et FO 126	36, 44, 46, 49, 55, 102, 106, 107, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 133, 134, 137, 140, 141	sud	
PN	69389-2212192_055.jpg	tiff	DVD	2,03	4/13/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 55, FO 124 et FO 126	36, 46, 49, 55, 106, 107, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137, 140, 141	sud	
PN	annulé									
PN	69389-2212192_057.jpg	tiff	DVD	2,11	4/13/2016	G 1	Vue générale en coupe, minute 102	36, 44, 46, 49, 55, 102, 106, 107, 120, 121, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137, 140, 141	sud	
PN	69389-2212192_058.jpg	tiff	DVD	2,15	4/13/2016	G 1	Vue générale en coupe, minute 102	36, 46, 49, 55, 106, 107, 120, 121, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137, 140, 141	sud	
PN	annulé									
PN	69389-2212192_060.jpg	tiff	DVD	2	4/13/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 124 et FO 126, coupes minutes 102 et 104	36, 49, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137	sud	
PN	69389-2212192_061.jpg	tiff	DVD	1,98	4/13/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 124 et FO 126, coupes minutes 102 et 104	36, 49, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137	sud	
PN	69389-2212192_062.jpg	tiff	DVD	2,02	4/13/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 124 et FO 126, coupes minutes 102 et 104	36, 49, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137	sud	
PN	69389-2212192_063.jpg	tiff	DVD	2,01	4/13/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 124 et FO 126, coupes minutes 102 et 104	36, 49, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137	sud	
PN	69389-2212192_064.jpg	tiff	DVD	2	4/13/2016	G 1	Vue générale du fossé FO 126 (et mur MR 132)	49, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137	sud	
PN	69389-2212192_065.jpg	tiff	DVD	2,02	4/13/2016	G 1	Vue générale du fossé FO 126 (et mur MR 132)	49, 124, 125, 126, 127, 128, 132	sud	
PN	69389-2212192_066.jpg	tiff	DVD	2,07	4/13/2016	G 1	Vue générale du fossé FO 126, mur MR 132 et SL 128	36, 49, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137	sud	
PN	69389-2212192_067.jpg	tiff	DVD	2,05	4/13/2016	G 1	Vue générale du fossé FO 126, mur MR 132 et SL 128	36, 49, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137	sud	
PN	69389-2212192_068.jpg	tiff	DVD	1,97	4/13/2016	G 1	Vue générale du fossé FO 124 et de la fosse FS 122	36, 49, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137, 141	sud	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° catalogue								
PN	69389-2212192_069.jpg	tiff	DVD	1,97	4/13/2016	G 1	Vue générale du fossé FO 124 et de la fosse FS 122	36, 49, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137, 141	sud
PN	69389-2212192_070.jpg	tiff	DVD	1,9	4/13/2016	G 1	Vue de détail du fossé FO 124 et de la fosse FS 122	49, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 133, 134, 141	sud
PN	69389-2212192_071.jpg	tiff	DVD	1,87	4/13/2016	G 1	Vue de détail du fossé FO 124 et de la fosse FS 122	49, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 133, 134, 141	sud
PN	69389-2212192_072.jpg	tiff	DVD	2,04	4/13/2016	G 1	Vue de détail du fossé FO 124 et de la fosse FS 122	49, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 133, 134, 141	sud
PN	69389-2212192_073.jpg	tiff	DVD	1,9	4/13/2016	G 1	Vue de détail du fossé FO 124 et de la fosse FS 122	49, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 133, 134, 141	sud
PN	69389-2212192_074.jpg	annulé							
PN	69389-2212192_075.jpg	annulé							
PN	69389-2212192_076.jpg	annulé							
PN	69389-2212192_077.jpg	tiff	DVD	1,98	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, partie est	36, 49, 128, 133, 134, 137	sud
PN	69389-2212192_078.jpg	tiff	DVD	2,02	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, partie est	36, 49, 128, 133, 134, 137	sud
PN	69389-2212192_079.jpg	tiff	DVD	2,01	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, partie centrale est	36, 125, 128, 133, 134, 137, 141	sud
PN	69389-2212192_080.jpg	tiff	DVD	2,01	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, partie centrale est	36, 125, 128, 133, 134, 137, 141	sud
PN	69389-2212192_081.jpg	tiff	DVD	2,09	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, partie centrale ouest	46, 120, 121, 125, 137, 141	sud
PN	69389-2212192_082.jpg	tiff	DVD	2,09	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, partie centrale ouest	46, 120, 121, 137, 141	sud
PN	69389-2212192_083.jpg	tiff	DVD	2,1	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, partie centrale ouest	46, 120, 121, 137, 141	sud
PN	69389-2212192_084.jpg	tiff	DVD	2	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, partie ouest	36, 46, 49, 55, 106, 107, 120, 121, 128, 140	sud
PN	69389-2212192_085.jpg	tiff	DVD	1,96	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, partie ouest	36, 46, 49, 55, 106, 107, 120, 121, 128, 140	sud
PN	69389-2212192_086.jpg	tiff	DVD	2,02	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, partie ouest	36, 49, 106, 107, 128, 140	sud
PN	69389-2212192_087.jpg	tiff	DVD	2,01	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, partie ouest	36, 49, 106, 107, 128, 140	sud
PN	69389-2212192_088.jpg	tiff	DVD	1,87	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, fossé FO 55	46, 49, 55	sud
PN	69389-2212192_089.jpg	tiff	DVD	1,83	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, fossé FO 55	46, 49, 55	sud
PN	69389-2212192_090.jpg	tiff	DVD	2,26	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, fossé FO 124	49, 124, 125	sud
PN	69389-2212192_091.jpg	tiff	DVD	2,07	4/13/2016	G 1	Vue en coupe, fossé FO 124	49, 124, 125	sud
PN	69389-2212192_092.jpg	tiff	DVD	1,91	4/14/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 126 et FO 126, fosse FS 122 et SL 128	36, 46, 49, 55, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 132	ouest





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016						N° 69382 2212192	Parcelle AL 5 p	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis	
Code	N° catalogue									
PN	69389-2212192_093.jpg	tiff	DVD	2,07	4/14/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 126 et FO 126, fosse FS 122 et SL 128	36, 46, 49, 55, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 132	ouest	
PN	69389-2212192_094.jpg	tiff	DVD	2,26	4/14/2016	G 1	Vue générale du cailloutis SL 128	36, 49, 128, 129, 131, 133, 134	ouest	
PN	69389-2212192_095.jpg	tiff	DVD	2,29	4/14/2016	G 1	Vue générale du cailloutis SL 128	36, 49, 128, 129, 131, 133, 134	ouest	
PN	69389-2212192_096.jpg	tiff	DVD	2,34	4/14/2016	G 1	Détail du cailloutis SL 128, partie centrale	128	ouest	
PN	69389-2212192_097.jpg	tiff	DVD	2,58	4/14/2016	G 1	Détail du cailloutis SL 128, partie nord	36, 128, 129	ouest	
PN	69389-2212192_098.jpg	tiff	DVD	2,58	4/14/2016	G 1	Détail du cailloutis SL 128, partie nord	36, 128, 129	ouest	
PN	69389-2212192_099.jpg	tiff	DVD	2,3	4/15/2016	G 1	Vue en coupe, minute 103, partie est	49, 136	nord	
PN	69389-2212192_100.jpg	tiff	DVD	1,9	4/15/2016	G 1	Vue en coupe, minute 103, partie centrale est	49, 136	nord	
PN	69389-2212192_101.jpg	tiff	DVD	2,27	4/15/2016	G 1	Vue en coupe, minute 103, partie centrale est	49, 136	nord	
PN	69389-2212192_102.jpg	tiff	DVD	2,2	4/15/2016	G 1	Vue en coupe, minute 103, partie centrale ouest	49, 136	nord	
PN	69389-2212192_103.jpg	tiff	DVD	2,17	4/15/2016	G 1	Vue en coupe, minute 103, partie centrale ouest	49, 136	nord	
PN	69389-2212192_104.jpg	tiff	DVD	2,21	4/15/2016	G 1	Vue en coupe, minute 103, partie ouest	49, 136	nord	
PN	69389-2212192_105.jpg	tiff	DVD	2,27	4/15/2016	G 1	Vue en coupe, minute 103, partie ouest	49, 136	nord	
PN	69389-2212192_106.jpg	tiff	DVD	2,16	4/18/2016	G 1	Vue en coupe, minute 105 ; fossé FO 55	46, 49, 55	sud	
PN	69389-2212192_107.jpg	tiff	DVD	2,28	4/18/2016	G 1	Vue en coupe, minute 105 ; fossé FO 55	46, 49, 55	sud	
PN	69389-2212192_108.jpg	tiff	DVD	2,26	4/18/2016	G 1	Vue générale du mur moderne MR 138	36, 128, 131, 138, 139	sud	
PN	69389-2212192_109.jpg	tiff	DVD	2,22	4/18/2016	G 1	Vue générale du mur moderne MR 138	36, 128, 131, 138, 139	sud	
PN	69389-2212192_110.jpg	tiff	DVD	2,33	4/18/2016	G 1	Vue générale du mur moderne MR 138	36, 128, 131, 138, 139	ouest	
PN	69389-2212192_111.jpg	tiff	DVD	2,42	4/18/2016	G 1	Vue générale du mur moderne MR 138	36, 128, 131, 138, 139	ouest	
PN	69389-2212192_112.jpg	tiff	DVD	2,16	4/19/2016	G 1	Vue en coupe, minute 107, fossés FO 104 et FO 142	42, 43, 46, 49, 101, 104, 105, 108, 109, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 119, 136, 142, 143	est	
PN	69389-2212192_113.jpg	tiff	DVD	1,8	4/19/2016	G 1	Vue générale des fossés FO 104 et FO 142	49, 101, 104, 105, 108, 109, 112, 113, 117, 118, 119, 136, 142, 143	nord	
PN	69389-2212192_114.jpg	tiff	DVD	2,09	4/19/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, fossés FO 124 et FO 126	36, 49, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 128, 133, 134, 137, 141	sud-est	
PN	69389-2212192_115.jpg	tiff	DVD	2,04	4/19/2016	G 1	Vue en coupe, minute 102, fossés FO 124 et FO 126	36, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 128, 133, 134, 137, 141	sud-est	
PN	69389-2212192_116.jpg	tiff	DVD	2,06	4/19/2016	G 2	Vue générale des murs modernes MR 144 et MR 145	34, 35, 36, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152	est	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° catalogue								
PN	69389-2212192_117.jpg	tiff	DVD	2,09	4/19/2016	G 2	Vue générale des murs modernes MR 144 et MR 145	34, 35, 36, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152	est
PN	69389-2212192_118.jpg	tiff	DVD	2,19	4/19/2016	G 2	Vue générale des murs modernes MR 144 et MR 145	34, 35, 36, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151	sud-est
PN	69389-2212192_119.jpg	tiff	DVD	2,14	4/19/2016	G 2	Vue générale des murs modernes MR 144 et MR 145	34, 35, 36, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152	est
PN	69389-2212192_120.jpg	tiff	DVD	2,15	4/19/2016	G 2	Vue générale des murs modernes MR 144 et MR 145	34, 35, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151	est
PN	69389-2212192_121.jpg	tiff	DVD	2,09	4/19/2016	G 2	Vue générale des murs modernes MR 144 et MR 145	34, 35, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151	est
PN	69389-2212192_122.jpg	tiff	DVD	2,12	4/19/2016	G 2	Vue générale des murs modernes MR 144 et MR 145	35, 144, 145, 146, 147, 148, 151	est
PN	69389-2212192_123.jpg	tiff	DVD	2,13	4/19/2016	G 2	Vue générale des murs modernes MR 144 et MR 145	35, 144, 145, 146, 147, 148, 151	est
PN	69389-2212192_124.jpg	tiff	DVD	2,05	4/19/2016	G 2	Vue générale du mur moderne MR 145 avec parement interne (nord)	34, 36, 144, 145, 146, 147, 148, 151, 152	nord
PN	69389-2212192_125.jpg	tiff	DVD	2,1	4/19/2016	G 2	Vue générale du mur moderne MR 145 avec parement interne (nord)	34, 36, 144, 145, 146, 147, 148, 151, 152	nord
PN	69389-2212192_126.jpg	tiff	DVD	2,09	4/19/2016	G 2	Vue générale du mur moderne MR 145 avec parement interne (nord)	34, 36, 144, 145, 146, 147, 148, 151, 152	nord
PN	69389-2212192_127.jpg	tiff	DVD	2,16	4/20/2016	G 2	Vue générale du banc de dalles de pierre US 150	35, 36, 150	sud
PN	69389-2212192_128.jpg	tiff	DVD	2,21	4/20/2016	G 2	Vue générale du banc de dalles de pierre US 150	35, 36, 150	sud
PN	69389-2212192_129.jpg	tiff	DVD	2,37	4/20/2016	G 2	Vue en coupe du banc de dalles de pierre US 150, côté sud	35, 36, 150	sud
PN	69389-2212192_130.jpg	tiff	DVD	2,06	4/20/2016	G 2	Vue en coupe du banc de dalles de pierre US 150, côté est	35, 36, 49, 150	est
PN	69389-2212192_131.jpg	tiff	DVD	2,26	4/20/2016	G 2	Vue générale du cailloutis SL 147	34, 35, 36, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 157, 169	est
PN	69389-2212192_132.jpg	tiff	DVD	2,3	4/20/2016	G 2	Vue générale du cailloutis SL 147	34, 35, 36, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 157, 169	est
PN	69389-2212192_133.jpg	tiff	DVD	2,15	4/20/2016	G 2	Vue générale de la longrine US 35, partie ouest	35, 36, 144, 145, 147, 148, 149, 150	est
PN	69389-2212192_134.jpg	tiff	DVD	2,18	4/20/2016	G 2	Vue générale de la longrine US 35, partie ouest	35, 36, 144, 145, 147, 148, 149, 150	est
PN	69389-2212192_135.jpg	tiff	DVD	2,07	4/21/2016	G 2	Vue générale du cailloutis SL 147, essai panoramique	34, 35, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152	est
PN	69389-2212192_136.jpg	tiff	DVD	2,11	4/21/2016	G 2	Vue générale du cailloutis SL 147, essai panoramique	34, 35, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152	est
PN	69389-2212192_137.jpg	tiff	DVD	2,17	4/21/2016	G 2	Vue générale du cailloutis SL 147, essai panoramique, partie sud (et longrine US 34, partie ouest)	34, 144, 145, 146, 147, 148, 152, 153	est





N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° catalogue								
PN	69389-2212192_138.jpg	tiff	DVD	1,81	4/21/2016	G 2	Vue générale du cailloutis SL 147, essai panoramique, partie nord (et longrine US 35, partie ouest)	34, 35, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151	est
PN	69389-2212192_139.jpg	tiff	DVD	1,95	4/21/2016	G 2	Vue générale de la cave est, partie ouest	34, 35, 36, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 157, 169	est
PN	69389-2212192_140.jpg	tiff	DVD	1,95	4/21/2016	G 2	Vue générale de la cave est, partie ouest	34, 35, 36, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 157, 169	est
PN	69389-2212192_141.jpg	tiff	DVD	2,13	4/21/2016	G 2	Vue générale de la cave est, partie ouest	34, 35, 136, 144, 145, 147, 150, 156, 157, 158, 169, 170	est
PN	69389-2212192_142.jpg	tiff	DVD	2,25	4/21/2016	G 2	Vue générale de la cave est, partie ouest	34, 35, 136, 144, 145, 147, 156, 157, 158, 169, 170	nord-est
PN	69389-2212192_143.jpg	tiff	DVD	2,21	4/21/2016	G 2	Vue générale de la cave est, partie ouest	34, 35, 136, 144, 145, 147, 156, 157, 158, 169, 170	nord-est
PN	69389-2212192_144.jpg	tiff	DVD	2,14	4/21/2016	G 2	Vue générale de la cave est, partie ouest	34, 35, 36, 136, 144, 145, 147, 150, 156, 157, 158, 169, 170, 171	sud-est
PN	69389-2212192_145.jpg	tiff	DVD	2,14	4/21/2016	G 2	Vue générale de la cave est, partie ouest	34, 35, 36, 136, 144, 145, 147, 150, 156, 157, 158, 169, 170, 171	sud-est
PN	69389-2212192_146.jpg	tiff	DVD	2,36	4/21/2016	G 2	Vue générale du puits PT 156, état de découverte	34, 35, 136, 156, 157, 158, 169, 170	est
PN	69389-2212192_147.jpg	tiff	DVD	2,33	4/21/2016	G 2	Vue générale du puits PT 156, état de découverte	34, 35, 136, 156, 157, 158, 169, 170	est
PN	69389-2212192_148.jpg	tiff	DVD	2,32	4/21/2016	G 2	Vue générale du puits PT 156, état de découverte	34, 35, 136, 157, 158, 169, 170	est
PN	69389-2212192_149.jpg	tiff	DVD	2,44	4/22/2016	G 2	Vue en coupe, minute 108	34, 35, 39, 40, 77, 136, 160, 161, 163, 164, 165, 166	ouest
PN	69389-2212192_150.jpg	tiff	DVD	2,52	4/22/2016	G 2	Vue en coupe, minute 108	34, 35, 36, 39, 40, 77, 136, 160, 161, 163, 164, 165, 166	ouest
PN	69389-2212192_151.jpg	tiff	DVD	2,17	4/25/2016	G 2	Vue générale de la cave est	34, 35, 36, 136, 147, 150, 157, 167, 168, 169, 171	ouest
PN	69389-2212192_152.jpg	tiff	DVD	1,89	4/25/2016	G 2	Vue générale de la cave est	34, 35, 36, 136, 147, 150, 157, 167, 168, 169, 171	ouest
PN	69389-2212192_153.jpg	tiff	DVD	1,89	4/25/2016	G 2	Vue générale de la cave est	34, 35, 36, 136, 147, 150, 157, 167, 168, 169	ouest
PN	69389-2212192_154.jpg	tiff	DVD	1,99	4/25/2016	G 2	Vue générale de la cave est	34, 35, 36, 136, 147, 150, 157, 167, 168, 169, 171	ouest

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° catalogue								
PN	69389-2212192_155.jpg	tiff	DVD	1,94	4/25/2016	G 2	Vue générale du puits PT 167 et du creusement US 169	34, 35, 136, 147, 157, 167, 168, 169	ouest
PN	69389-2212192_156.jpg	tiff	DVD	1,89	4/25/2016	G 2	Vue de détail du puits PT 167 et de la longrine US 34	34, 147, 157, 167, 168, 169	ouest
PN	69389-2212192_157.jpg	tiff	DVD	1,94	4/25/2016	G 2	Vue de détail du puits PT 167 et de la longrine US 34	34, 147, 157, 167, 168, 169	ouest
PN	69389-2212192_158.jpg	tiff	DVD	2,16	4/25/2016	G 2	Vue générale du puits PT 167, du creusement US 169 et de la longrine US 34	34, 35, 136, 147, 157, 167, 168, 169	ouest
PN	69389-2212192_159.jpg	tiff	DVD	2,06	4/25/2016	G 2	Vue générale du puits PT 167 et du creusement US 169	34, 35, 136, 147, 157, 167, 168, 169	ouest
PN	69389-2212192_160.jpg	tiff	DVD	2,34	4/25/2016	G 2	Vue du dessus du puits PT 167	34, 136, 157, 167, 168, 169	sud
PN	69389-2212192_161.jpg	tiff	DVD	2,26	4/25/2016	G 2	Vue du dessus du puits PT 167	34, 136, 157, 167, 168, 169	sud
PN	69389-2212192_162.jpg	tiff	DVD	2,18	4/25/2016	G 2	Vue du dessus du puits PT 167	34, 35, 136, 157, 167, 168, 169	sud
PN	69389-2212192_163.jpg	tiff	DVD	2,34	4/25/2016	G 2	Vue du dessus du puits PT 167	34, 136, 157, 167, 168, 169	sud
PN	69389-2212192_164.jpg	tiff	DVD	2,26	4/25/2016	G 2	Vue du dessus du puits PT 167	34, 136, 157, 167, 168, 169	sud
PN	69389-2212192_165.jpg	tiff	DVD	2,18	4/25/2016	G 2	Vue du dessus du puits PT 167	34, 35, 136, 157, 167, 168, 169	sud
PN	69389-2212192_166.jpg	tiff	DVD	2,6	4/26/2016	G 2	Vue de dessus de la fosse FS 160	136, 160, 161	sud
PN	69389-2212192_167.jpg	tiff	DVD	2,58	4/26/2016	G 2	Vue de dessus de la fosse FS 160	136, 160, 161	sud
PN	69389-2212192_168.jpg	tiff	DVD	2,6	4/26/2016	G 2	Vue en coupe, fosse FS 160	35, 39, 40, 77, 136, 160, 161, 166	sud
PN	69389-2212192_169.jpg	tiff	DVD	2,59	4/26/2016	G 2	Vue en coupe, fosse FS 160	35, 39, 40, 77, 136, 160, 161, 166	sud
PN	69389-2212192_170.jpg	tiff	DVD	2,62	4/26/2016	G 2	Vue en coupe, fosse FS 160	35, 39, 40, 77, 136, 161, 166	sud
PN	69389-2212192_171.jpg	tiff	DVD	2,25	4/26/2016	G 2	Vue générale des puits PT 156 et PT 167	34, 35, 36, 136, 147, 150, 156, 157, 162, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173	est
PN	69389-2212192_172.jpg	tiff	DVD	2,26	4/26/2016	G 2	Vue générale des puits PT 156 et PT 167	34, 35, 36, 136, 147, 150, 152, 156, 157, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173	est
PN	69389-2212192_173.jpg	tiff	DVD	2,29	4/26/2016	G 2	Vue générale des puits PT 156 et PT 167	34, 35, 136, 152, 156, 157, 167, 168, 169, 170, 173	est
PN	69389-2212192_174.jpg	tiff	DVD	2,2	4/26/2016	G 2	Vue générale des puits PT 156 et PT 167	34, 35, 136, 147, 152, 156, 157, 167, 168, 169, 170, 172, 173	est

Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016

N° 69382 2212192

Parcelle AL 5 p

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016						N° 69382 2212192	Parcelle AL 5 p	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis	
Code	N° catalogue									
PN	69389-2212192_175.jpg	tiff	DVD	2,24	4/26/2016	G 2	Vue du parement externe du puits PT 167, minute 111	34, 157, 167, 168	nord	
PN	69389-2212192_176.jpg	tiff	DVD	2,25	4/26/2016	G 2	Vue du parement externe du puits PT 167, minute 111	34, 157, 167, 168	nord	
PN	69389-2212192_177.jpg	tiff	DVD	2,39	4/26/2016	G 2	Vue du parement externe du puits PT 167, minute 111	34, 157, 167, 168	nord	
PN	69389-2212192_178.jpg	tiff	DVD	2,4	4/26/2016	G 2	Vue du parement externe du puits PT 167, minute 111	34, 157, 167, 168	nord	
PN	69389-2212192_179.jpg	tiff	DVD	2,42	4/26/2016	G 2	Vue en coupe du creusement US 169 à proximité du puits PT 167, minute 111	34, 136, 147, 157, 167, 169	nord	
PN	69389-2212192_180.jpg	tiff	DVD	2,34	4/26/2016	G 2	Vue en coupe du creusement US 169 et du cailloutis SL 147, minute 111	34, 136, 147, 157, 167, 169, 174, 175	nord	
PN	69389-2212192_181.jpg	tiff	DVD	2,46	4/26/2016	G 2	Vue en coupe du creusement US 169 et du cailloutis SL 147, minute 111	34, 136, 147, 157, 167, 169, 174, 175	nord	
PN	69389-2212192_182.jpg	tiff	DVD	1,81	4/26/2016	G 2	Vue en coupe du cailloutis SL 147, minute 111	34, 136, 147, 174, 175	nord	
PN	69389-2212192_183.jpg	tiff	DVD	1,97	4/26/2016	G 2	Vue en coupe du cailloutis SL 147, minute 111	34, 136, 147, 174, 175	nord	
PN	69389-2212192_184.jpg	tiff	DVD	2,1	4/26/2016	G 2	Vue en coupe, vue générale de la minute 111	34, 35, 36, 136, 147, 157, 167, 168, 169, 174, 175	nord	
PN	69389-2212192_185.jpg	tiff	DVD	2,01	4/26/2016	G 2	Vue en coupe, vue générale de la minute 111	34, 35, 36, 136, 147, 157, 167, 168, 169, 174, 175	nord	
PN	69389-2212192_186.jpg	tiff	DVD	1,77	4/26/2016	G 2	Vue en coupe, vue générale de la minute 111	34, 35, 36, 136, 147, 157, 167, 168, 169, 174, 175	nord	
PN	69389-2212192_187.jpg	tiff	DVD	1,99	4/26/2016	G 2	Vue générale du puits PT 167, avec parement externe	34, 157, 167, 168	nord	
PN	69389-2212192_188.jpg	tiff	DVD	1,97	4/26/2016	G 2	Vue générale du puits PT 167, avec parement externe	34, 157, 167, 168	nord	
PN	69389-2212192_189.jpg	tiff	DVD	1,98	4/26/2016	G 2	Vue générale du puits PT 167, avec parement externe	34, 157, 167, 168	nord	
PN	69389-2212192_190.jpg	tiff	DVD	1,96	4/26/2016	G 2	Vue générale du puits PT 167, avec parement externe	34, 157, 167, 168	nord	
PN	69389-2212192_191.jpg	tiff	DVD	3,18	4/26/2016	G 2	Vue du dessus du puits PT 167	34, 157, 167, 168	sud	
PN	69389-2212192_192.jpg	tiff	DVD	3,7	4/26/2016	G 2	Vue du dessus du puits PT 167	34, 157, 167, 168	sud	
PN	69389-2212192_193.jpg	tiff	DVD	2,36	4/26/2016	G 2	Vue du dessus du puits PT 167	34, 136, 157, 167, 168, 169	sud	
PN	69389-2212192_194.jpg	tiff	DVD	2,36	4/26/2016	G 2	Vue du dessus du puits PT 167	34, 136, 157, 167, 168, 169	sud	
PN	69389-2212192_1073.jpg	tiff	DVD	4,37	12/21/2015	G 2	Vue générale ; sol SL 45 ; arases des murs MR 43 et MR 44	42, 43, 44, 45, 48	sud	
PN	69389-2212192_1074.jpg	tiff	DVD	4,22	12/21/2015	G 2	Vue en plan ; sol SL 45	42, 44, 45, 48	sud	
PN	69389-2212192_1075.jpg	tiff	DVD	4,49	12/22/2015	G 2	Vue en plan ; sol antique US 47 (parties centre et nord) ; fossé FO 55	44, 47, 53, 55, 57	sud	
PN	69389-2212192_1076.jpg	tiff	DVD	3,93	12/22/2015	G 2	Vue en plan ; sol antique US 47 (parties centre et sud)	43, 47, 52, 53, 55	sud	
PN	69389-2212192_1077.jpg	tiff	DVD	4,26	12/22/2015	G 2	Vue en plan ; sol antique US 47 et fossé FO 55	47, 53, 55	sud	
PN	69389-2212192_1078.jpg	tiff	DVD	4,59	12/22/2015	G 2	Vue en plan (détail) ; remblai US 46 et terrain naturel US 49	46, 49	sud	
PN	69389-2212192_1079.jpg	tiff	DVD	4,55	12/22/2015	G 1	Vue en plan ; fossé FO 55, au nord de la maçonnerie MR 44	44, 55	sud	
PN	69389-2212192_1080.jpg	tiff	DVD	5,35	12/22/2015	G 1	Minute 4, coupe (détail de la partie supérieure)	45, 46, 50	ouest	
PN	69389-2212192_1081.jpg	tiff	DVD	4,58	12/22/2015	G 1	Minute 4, coupe (détail de la partie inférieure)	46, 49, 50	ouest	
PN	69389-2212192_1082.jpg	tiff	DVD	4,94	12/22/2015	G 1	Vue en coupe ; mur 44, parement nord, partie ouest	44, 46	nord	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° catalogue								
PN	69389-2212192_1083.jpg	tiff	DVD	5,04	12/22/2015	G 1	Vue en coupe ; mur 44, parement nord, partie ouest	44, 46, 49	nord
PN	69389-2212192_1084.jpg	tiff	DVD	4,37	12/22/2015	G 1	Vue en plan ; maçonnerie MR 44, arase	44	ouest
PN	69389-2212192_1085.jpg	tiff	DVD	4,46	12/22/2015	G 1	Vue en coupe ; maçonnerie MR 44, parement sud	44, 46, 47	sud
PN	69389-2212192_1086.jpg	tiff	DVD	3,88	12/22/2015	G 1	Minute 5 ; coupe, partie centrale	42, 45, 46, 47, 48	ouest
PN	69389-2212192_1087.jpg	tiff	DVD	3,42	12/22/2015	G 1	Minute 5 ; détail partie centre-nord	42, 45, 46, 47	ouest
PN	69389-2212192_1088.jpg	tiff	DVD	5,5	12/22/2015	G 1	Minute 5 ; détail partie centre-sud	42, 45, 46, 47, 48	ouest
PN	69389-2212192_1089.jpg	tiff	DVD	4,65	12/22/2015	G 1	Minute 5 ; détail partie centre-sud	42, 43, 45, 46, 47, 48	ouest
PN	69389-2212192_1090.jpg	tiff	DVD	4,91	12/22/2015	G 1	Minute 5 ; détail partie centre-sud	42, 45, 46, 47	ouest
PN	69389-2212192_1091.jpg	tiff	DVD	4,38	12/22/2015	G 1	Vue en coupe ; maçonnerie MR 43, parement nord	43, 45, 46, 47	nord
PN	69389-2212192_1092.jpg	tiff	DVD	4,76	12/22/2015	G 1	Vue en plan ; maçonnerie MR 43, arase	43	ouest
PN	69389-2212192_1093.jpg	tiff	DVD	3,86	12/22/2015	G 1	Vue en plan (détail) ; sol antique US 47	47	sud
PN	69389-2212192_1094.jpg	tiff	DVD	4,53	12/22/2015	G 1	Vue en plan ; sol antique US 47	47, 52, 53, 55, 57	sud
PN	69389-2212192_1095.jpg	tiff	DVD	4,66	12/22/2015	G 1	Vue en plan ; sol antique US 47	47, 52, 53, 55, 57	ouest
PN	69389-2212192_1096.jpg	tiff	DVD	3,75	12/22/2015	G 1	Vue en plan ; fossé FO 56 ; sol antique US 51 ; limon US 52	42, 47, 48, 51, 52, 54, 56	ouest
PN	69389-2212192_1097.jpg	tiff	DVD	4,21	12/22/2015	G 1	Vue générale ; sols antiques US 47 et US 51 ; fossé FO 56 ; limon US 52	42, 47, 48, 51, 52, 54, 56	ouest
PN	69389-2212192_1098.jpg	tiff	DVD	3,8	12/22/2015	G 1	Vue en plan (détail) ; niveau de galets US 54	52, 54, 56	sud
PN	69389-2212192_1099.jpg	tiff	DVD	4,45	12/22/2015	G 1	Vue en plan ; fossé FO 56 et comblement US 54	42, 47, 48, 52, 54, 56	sud
PN	69389-2212192_1100.jpg	tiff	DVD	4,25	12/22/2015	G 1	Vue en plan ; fossé FO 56 et comblement US 54	47, 52, 54, 56	sud
PN	69389-2212192_1101.jpg	tiff	DVD	3,87	12/22/2015	G 1	Vue en plan ; fossé FO 55 (vidé)	47, 52, 55, 57	sud
PN	69389-2212192_1102.jpg	tiff	DVD	3,78	12/22/2015	G 1	Vue en coupe ; fossé FO 55 (vidé) et remplissage US 53	44, 47, 53, 55, 57	sud
PN	69389-2212192_1103.jpg	tiff	DVD	4,49	12/22/2015	G 1	Vue en plan ; sol antique US 47 et fossé FO 55 (vidé)	47, 52, 53, 55, 57	sud
PN	69389-2212192_1104.jpg	tiff	DVD	3,84	12/23/2015	G 1	Vue en plan ; sol antique US 47 ; fossé FO 55 (vidé) ; terrain naturel US 49	47, 53, 55, 57	sud
PN	69389-2212192_1105.jpg	tiff	DVD	4,39	12/23/2015	G 1	Vue en plan ; sol antique US 47 ; fossé FO 55 (vidé) ; terrain naturel US 49	47, 52, 53, 55, 57	sud
PN	69389-2212192_1106.jpg	tiff	DVD	3,85	12/23/2015	G 1	Minute 7 (coupe) ; sol antique US 47 ; fossé FO 56 ; terrain naturel US 49	42, 46, 47, 50, 51, 54, 56	sud
PN	69389-2212192_1107.jpg	tiff	DVD	4,11	12/23/2015	G 1	Vue en plan ; sol antique US 47 ; terrain naturel US13/US49 ; fossé FO 55 (vidé)	46, 47, 49, 53, 55, 57	sud
PN	69389-2212192_1108.jpg	tiff	DVD	4,2	12/23/2015	G 1	Minute 8 (coupe) ; sol antique US 47 ; terrain naturel US 52 ; maçonnerie MR 43 (parement nord)	43, 46, 47, 49, 52	nord
PN	69389-2212192_1109.jpg	tiff	DVD	3,52	12/23/2015	G 1	Minute 9 (coupe) ; fossé FO 56	42, 46, 48, 49, 50, 52, 54, 56	nord
PN	69389-2212192_1110.jpg	tiff	DVD	4,62	12/23/2015	G 1	Minute 9 (coupe, détail) ; fossé FO 56	42, 46, 48, 49, 50, 52, 54, 56	nord
PN	69389-2212192_1111.jpg	tiff	DVD	4,03	12/23/2015	G 1	Minute 9 (coupe, détail) ; fossé FO 56	42, 46, 48, 49, 50, 52, 54, 56	nord
PN	69389-2212192_2048.jpg	tiff	DVD	4,21	12/17/2015	G 2	Vue en plan ; sol SL 31	31, 35, 36, 38	sud
PN	69389-2212192_2049.jpg	tiff	DVD	4,28	12/17/2015	G 3	Vue en plan ; sol SL 31	31, 35	sud
PN	69389-2212192_2050.jpg	tiff	DVD	4,56	12/17/2015	G 4	Vue générale ; sol SL 31 ; occupation SL 37 ; remblai US 38	31, 35, 36, 37, 38	est
PN	69389-2212192_2051.jpg	tiff	DVD	5,15	12/17/2015	G 5	Vue en plan ; sol SL 32	32, 35, 38	sud
PN	69389-2212192_2052.jpg	tiff	DVD	5,19	12/17/2015	G 6	Vue en plan (détail) ; sol SL 31	31, 35, 38	sud

Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016

N° 69382 2212192

Parcelle AL 5 p

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE





Hôtel-Dieu, 69002 – Lyon Tranche 9E, zone sud, caves du bâtiment G-2016						N° 69382 2212192	Parcelle AL 5 p	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Cave	Description	US visibles	Vue depuis	
Code	N° catalogue									
PN	69389-2212192_2053.jpg	tiff	DVD	4,26	12/17/2015	G 7	Vue en plan ; sol antique US 40	34, 38, 40	sud	
PN	69389-2212192_2054.jpg	tiff	DVD	4,26	12/17/2015	G 8	Vue en plan (détail) ; sol antique US 40, partie nord	35, 40	nord	
PN	69389-2212192_2055.jpg	tiff	DVD	3,73	12/17/2015	G 9	Vue en plan (détail) ; sol antique US 40, partie nord (céramiques)	40	nord	
PN	69389-2212192_2056.jpg	tiff	DVD	4,16	12/17/2015	G 10	Vue en plan (détail) ; sol antique US 40, partie nord	40	nord	
PN	69389-2212192_2057.jpg	tiff	DVD	4,65	12/17/2015	G 11	Vue en coupe ; coupe ouest du sondage (centre) ; sol antique US 40 ; remblai US 39, sols SL 32 et SL 31 ; remblai US 38	31, 32, 38, 39, 40	est	
PN	69389-2212192_2058.jpg	tiff	DVD	4,26	12/17/2015	G 12	Vue en coupe ; coupe ouest du sondage (partie nord) ; sol antique US 40 ; remblai US 39, sols SL 32 et SL 31 ; remblai US 38	31, 32, 35, 38, 39, 40	est	
PN	69389-2212192_2059.jpg	tiff	DVD	3,9	12/17/2015	G 2	Vue en coupe ; maçonnerie MR 35, parement sud	32, 35, 39	sud	
PN	69389-2212192_2060.jpg	tiff	DVD	4,28	12/17/2015	G 3	Vue en coupe ; coupe sous parement sud de la maçonnerie MR 35 ; sol antique US 40 ; remblai US 39 ; sol moderne US 32	32, 35, 39, 40	sud	
PN	69389-2212192_2061.jpg	tiff	DVD	3,79	12/17/2015	G 4	Vue en coupe (vue générale) ; coupe sous parement sud de la maçonnerie MR 35 ; sol antique US 40 ; remblai US 39 ; sol moderne US 32	31, 32, 35, 38, 39, 40	sud	
PN	69389-2212192_2062.jpg	tiff	DVD	4,46	12/17/2015	G 5	Vue en coupe ; maçonnerie MR 34, parement nord ; sol antique US 40 ; remblai US 39	34, 39, 40	nord	
PN	69389-2212192_2063.jpg	tiff	DVD	3,9	12/17/2015	G 6	Vue en coupe ; coupe sous parement nord de la maçonnerie MR 34 ; sol antique US 40 ; remblai US 39	34, 39, 40	nord	
PN	69389-2212192_2064.jpg	tiff	DVD	4,01	12/17/2015	G 7	Minute 1 (partie centrale) ; coupe est du sondage	31, 32, 38, 39, 40	ouest	
PN	69389-2212192_2065.jpg	tiff	DVD	4,54	12/17/2015	G 8	Minute 1 (partie nord) ; coupe est du sondage	31, 32, 35, 38, 39, 40	ouest	
PN	69389-2212192_2066.jpg	tiff	DVD	3,77	12/17/2015	G 9	Minute 1 (partie nord) ; détail céramiques ; coupe est du sondage	32, 39, 40	ouest	
PN	69389-2212192_2067.jpg	tiff	DVD	4,54	12/17/2015	G 10	Minute 1 (partie nord) ; détail ; coupe est du sondage	31, 32, 35, 38, 39, 40	ouest	
PN	69389-2212192_2068.jpg	tiff	DVD	4,97	12/18/2015	G 11	Vue en plan ; sol antique US 41	31, 35, 41	est	
PN	69389-2212192_2069.jpg	tiff	DVD	4,92	12/18/2015	G 12	Minute 2 ; coupe est du sondage	31, 35, 36, 37, 38, 39, 41	ouest	
PN	69389-2212192_2070.jpg	tiff	DVD	3,79	12/18/2015	G 2	Vue en plan ; sol antique US 40 ; partie sud du sondage	32, 39, 40	sud	
PN	69389-2212192_2071.jpg	tiff	DVD	5,85	12/18/2015	G 3	Minute 3 ; coupe sous parement sud de la maçonnerie MR 34 ; sol antique US 40	32, 34, 39, 40	sud	
PN	69389-2212192_2072.jpg	tiff	DVD	5,22	12/18/2015	G 4	Minute 1 (partie nord) ; détail du sondage jusqu'au terrain naturel US 30	, 31, 32, 35, 38, 39, 40	ouest	

N° Identifiant		Carton	Cave	Sond.	Sujet	Description	échelle	auteur	support	format	US visibles
Code	N° minute										
G	1	1	G 2	SD 2	Coupe	Coupe nord-sud : sols SL 40, SL 31 et SL 32; maçonneries MR 34 et MR 35 (profils)	1/20	Th. Genty	calque	A 3	30, 40, 39, 32, 31, 38, 34, 35
G	2	1	G 2	SD 2	Coupe	Coupe nord-sud : sols SL 41, SL 31, US 37; maçonnerie MR 35 et mur MR 36 (profils)	1/20	Th. Genty	calque	A 3	41, 39, 31, 38, 37, 35, 36
G	3	1	G 2	SD 2	Coupe	Coupe est-ouest : sol antique SL 40; maçonnerie MR 34 (parement sud)	1/20	Th. Genty	calque	A 3	40, 39, 32, 34
G	4	1	G 1	SD 3	Coupe	Coupe nord-sud: sol SL 50, terrain naturel TN 49, TN 46; Coupe est-ouest : maçonnerie MR 44 (parement nord), terrain naturel TN 49	1/20	A. Creuzieux	calque	A 3	49, 46, 53, 50, 44, 45, 42
G	5	1	G 1	SD 3	Coupe	Coupe nord-sud : sols SL 47, SL 45, maçonneries MR 43 et MR 44 (profils)	1/20	O. Puel	calque	A 3	44, 43, 47, 46, 45, 42, 48
G	6	1	G 1	SD 3	Plan	Plan du sondage : sols SL 47, US 52 et US 57, US 51, fossés FO 55 et FO 56	1/20	O. Puel	calque	A 3	44, 43, 47, 52, 57, 55, 53, 56, 54
G	7	1	G 1	SD 3	Coupe	Coupe est-ouest : sol SL 47, fossés FO 55 et FO 56	1/20	N. Hirsch	calque	A 3	13, 49, 47, 55, 53, 56, 51, 54, 46, 42, 44
G	8	1	G 1	SD 3	Coupe	Coupe est-ouest : sol SL 47, maçonnerie MR 43	1/20	N. Hirsch	calque	A 3	49, 52, 47, 46, 43
G	9	1	G 1	SD 3	Coupe	Coupe est-ouest : fossé FO 56 (profil), photos 108-109-110	1/20	O. Puel	calque	tiff	56, 54, 52, 49, 13, 50, 42, 48
G	101	1	G 1	-	Coupe	Coupe sud-nord	1/20	Th. Genty	calque	A3	
G	102	1	G 1	-	Coupe	Coupe ouest-est	1/20	Th. Genty	calque	A3	
G	103	1	G 1	-	Coupe		1/20	-	-	-	
G	104	1	G 1	-	Coupe	Coupe ouest-est : profil du fossé FO 124	1/20	Th. Genty	calque	A3	
G	105	1	G 1	-	Coupe	Coupe ouest-est : profil du fossé FO 55	1/20	Th. Genty	calque	A3	
G	106	1	G 1	-	Coupe	Coupe sud-est - nord-ouest: profil de la fosse FS 122	1/20	Th. Genty	calque	A3	
G	107	1	G 2	-	Coupe	Coupe sud-nord	1/20	Th. Genty	calque	A3	
G	108	1	G 2	-	Coupe	Coupe nord-sud	1/20	Th. Genty	calque	A3	
G	109	1	G 2	-	Coupe	Coupe sud-nord	1/20	Th. Genty	calque	A3	
G	110	1	G 2	-	Plan	Relevé en plan du puits PT 156	1/20	O. Puel	calque	A3	
G	111	1	G 2	-	Coupe	Coupe est-ouest	1/20	Th. Genty	calque	A3	
G	112	1	G 2	-	Plan	Relevé en plan du puits PT 167	1/20	Th. Genty	calque	A3	





8. Sigles et abréviations

8.1. Sigles

AFAN : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales
BSR : Bulletin Scientifique Régional
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
INRAP : Institut National de Recherches en Archéologie Préventive
SAVL : Service Archéologique de la Ville de Lyon
SRA : Service Régional de l'Archéologie

8.2. Abréviations

DAO : dessin assisté par ordinateur
Eq : équivalent
FO : fossé
FS : fosse
MR : mur
PAO : plan assisté par ordinateur
PT : puits
SL : sol
SP : sépulture
TCA : terre cuite architecturale
TN : terrain naturel
US : unité stratigraphique



9. Illustrations

- Planche 1 – Localisation de l'opération dans la région (1/250 000)
- Planche 2 – Localisation de l'opération sur le plan cadastral actuel (1/25 000)
- Planche 3 – Localisation de la cave sur le plan de l'Hôtel-Dieu (1/1 000)
- Planche 4 – Contexte géomorphologique de la Presqu'île (1/12 500 et 1/250)
- Planche 5 – Contexte géomorphologique du nord de l'Hôtel-Dieu (1/750)
- Planche 6 – Contexte archéologique antique sur fond parcellaire actuel (1/1 500)
- Planche 7 – Contexte archéologique médiéval et moderne sur fond parcellaire napoléonien (1/1 500)
- Planche 8 – Situation approximative de la fouille sur le *Plan scénographique de la ville de Lyon* (vers 1150)
- Planche 9 – Situation approximative de la fouille sur la *Description au naturel de la ville de Lyon et paysages alentour d'icelle* de Simon Maupin (1659)
- Planche 10 – Situation approximative de la fouille sur le *Plan géométral du quartier du Bourgchanin* (vers 1734)
- Planche 11 – Localisation de la fouille sur l'Atlas de la rente noble du chapitre d'Ainay (milieu XVIII^e siècle)
- Planche 12 – Diagramme stratigraphique
- Planche 13 – Plan général des structures liées aux caves du bâtiment actuel (1/100)
- Planche 14 – Plan général des structures antérieures au bâtiment actuel (1/100)
- Planche 15 – Superposition des limites parcellaires du plan de 1734 (ADR, 11 G 450) et du plan des vestiges modernes du bâtiment G et de la cour de la Chaufferie (1/200)
- Planche 16 – Cave ouest : coupe sud-nord (minutes 101 et 107) (1/20)
- Planche 17 – Cave ouest : coupe ouest-est (minute 102) (1/20)
- Planche 18 – Cave ouest : coupes est-ouest (minute 103) et ouest-est (minute 104) (1/20)
- Planche 19 – Cave est : coupe est-ouest (minute 111) (1/20)
- Planche 20 – Cave est : coupe sud-nord (minutes 109) (1/20)
- Planche 21 – Cave est : coupe nord-sud (minutes 108) (1/20)
- Planche 22 – Mobilier céramique du remblai US 121
- Planche 23 – Vues générales de la cave G 1. (1). Moitié ouest de la cave : longrines MR 101 et MR 102, sondage SD 3 du diagnostic ; (2). Moitié est de la cave G 1 : niveau de fréquentation SL 128 et perturbations contemporaines.
- Planche 24 – Moitié ouest de la cave G 1 : niveaux antiques. (1). Niveau de fréquentation SL 114 ; (2). Niveau de fréquentation SL 47 ; bord oriental du fossé FO 55.
- Planche 25 – Moitié ouest de la cave G 1 : secteur nord. (1). Vue générale ; (2). Fossés FO 124 et FO 126 ; fosse FS 122.
- Planche 26 – Moitié ouest de la cave G 1 : secteur nord. (1). Coupe des fossés vidés FO 124 et FO 126 ;



(3). Coupe du fossé FO 124.

Planche 27 – Moitié ouest de la cave G 1 : secteur nord. (1). Fossé FO 126, mur MR 132 et niveau de fréquentation SL 128 ; (2). Fossé FO 55.

Planche 28 – Moitié ouest de la cave G 1 : fossé FO 55. (1). Coupe du fossé ; (2). Coupe du fossé vidé.

Planche 29 – Moitié ouest de la cave G 1 : secteur sud. (1). Fossé FO 104 et extrémité sud du fossé FO 55 ; (2). Fosse FS 112, (3). Fosse FS 110.

Planche 30 – Moitié ouest de la cave G 1 : secteur sud. (1). Fossé FO 108 ; (2). Fossé FO 142 vidé.

Planche 31 – Moitié est de la cave G 1. (1). Détail du niveau de fréquentation SL 128 ; (2). Fosse d'aisance MR 138.

Planche 32 – Moitié ouest de la cave G 2. (1). Vue générale ; (2). Niveau de fréquentation SL 147 et, au fond, fosse d'aisance MR 144/ MR 145.

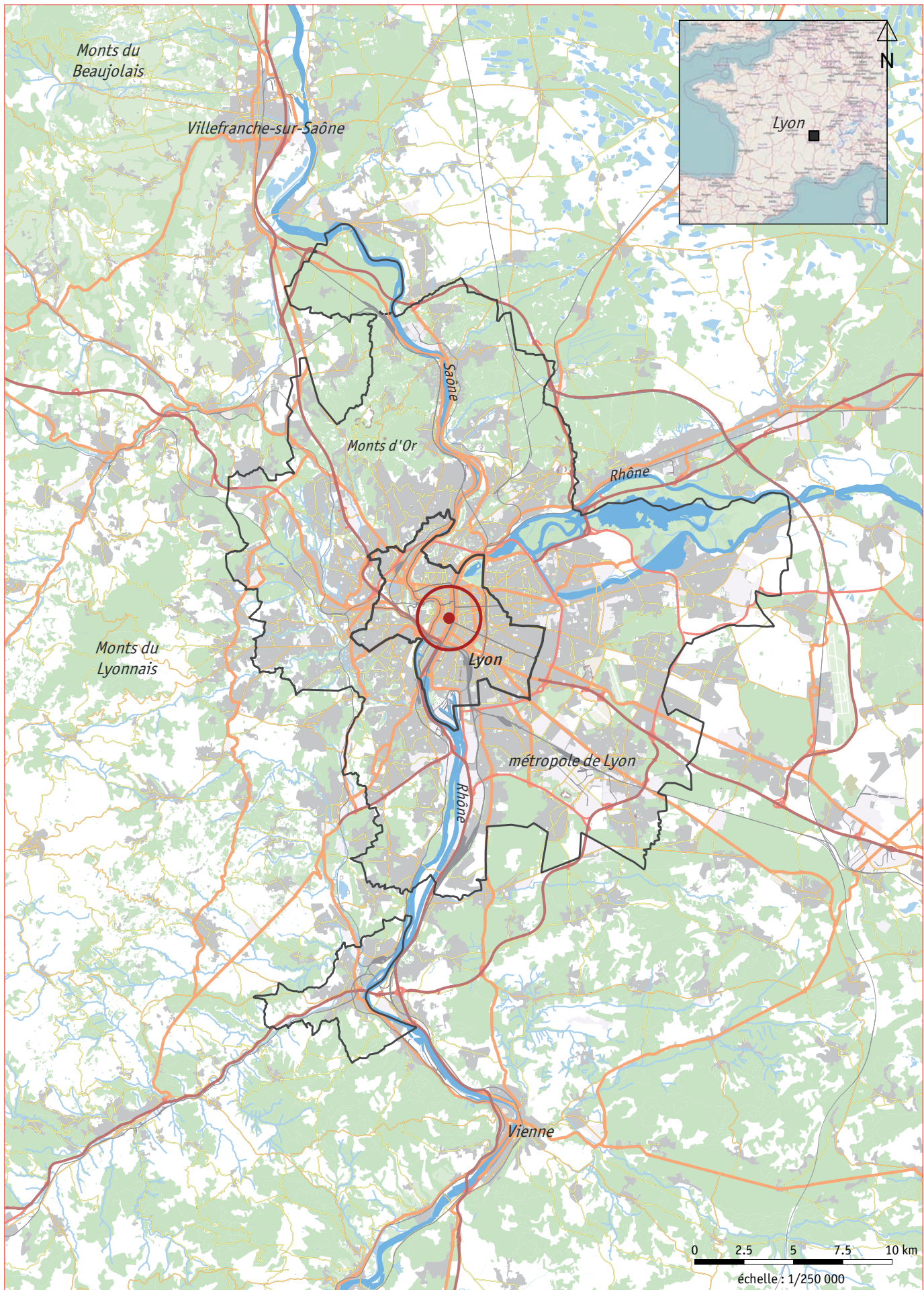
Planche 33 – Moitié ouest de la cave G 2 : fosse d'aisance MR 144/ MR 145. (1). Mur est MR 144 coupé par la longrine MR 35 ; (2). Mur sud MR 145.

Planche 34 – Moitié ouest de la cave G 2. (1). Longrine MR 35 et structure SB 150 ; (2). Détail de la structure SB 150.

Planche 35 – Moitié est de la cave G 2 : puits modernes. (1). Puits PT 156 et PT 167 ; (2). Puits PT 167.

Planche 36 – Moitié est de la cave G 2 : puits modernes. (1). Détail des puits PT 156 et PT 167 ; (2). Détail du creusement du puits PT 156 (US 169).

Planche 37 – Moitié est de la cave G 2 : puits PT 167. (1). Vue zénithale ; (2). Vue générale du cuvelage ; (3). Vue de la maçonnerie du cuvelage.



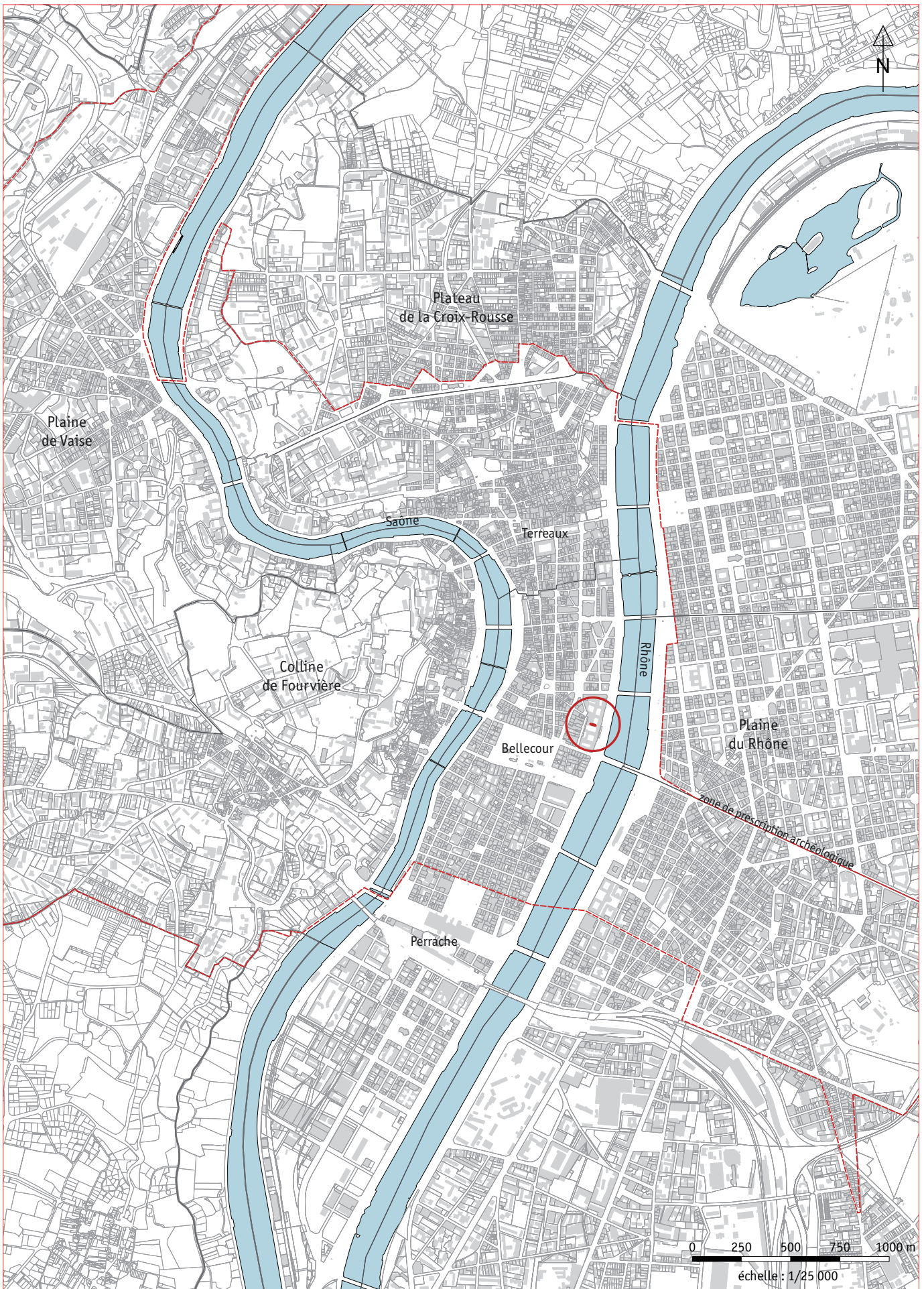
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Localisation de l'opération dans la région (1/250 000)

Sources : Origine Ville de Lyon - droits réservés
Cartographie : SAVL, 2017





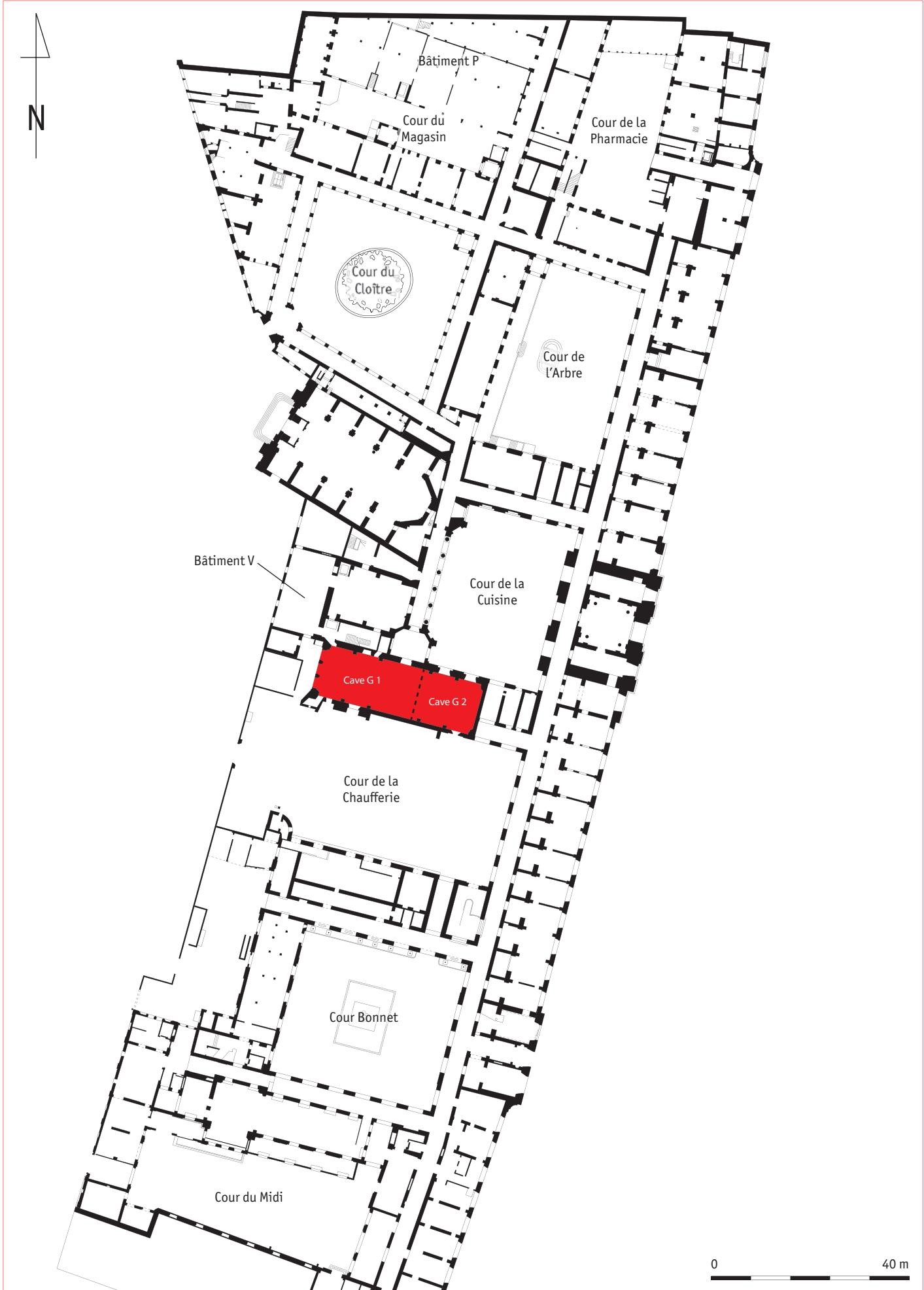
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Localisation de l'opération sur le plan cadastral actuel (1/25 000)

Sources : Origine Ville de Lyon, Grand Lyon, Cadastre - droits réservés
Cartographie : SAVL, 2017





Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

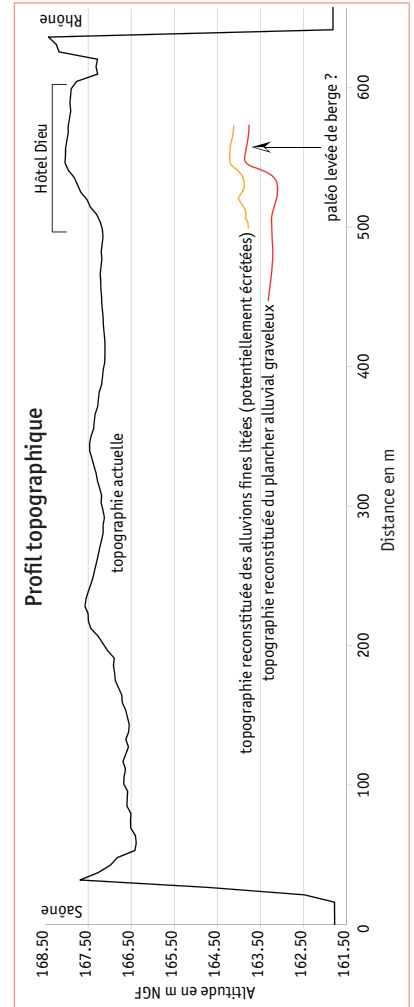
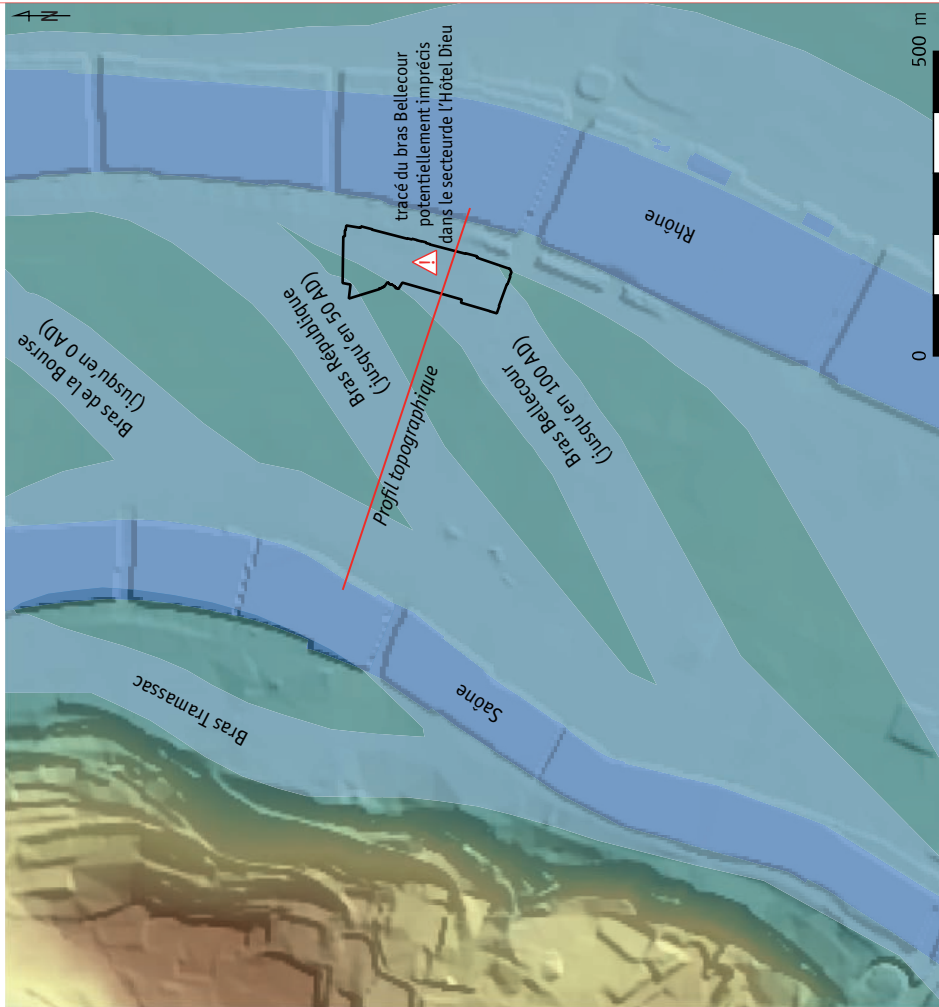
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Plan de localisation des caves du bâtiment G au sein de l'Hôtel-Dieu (1/1 000)

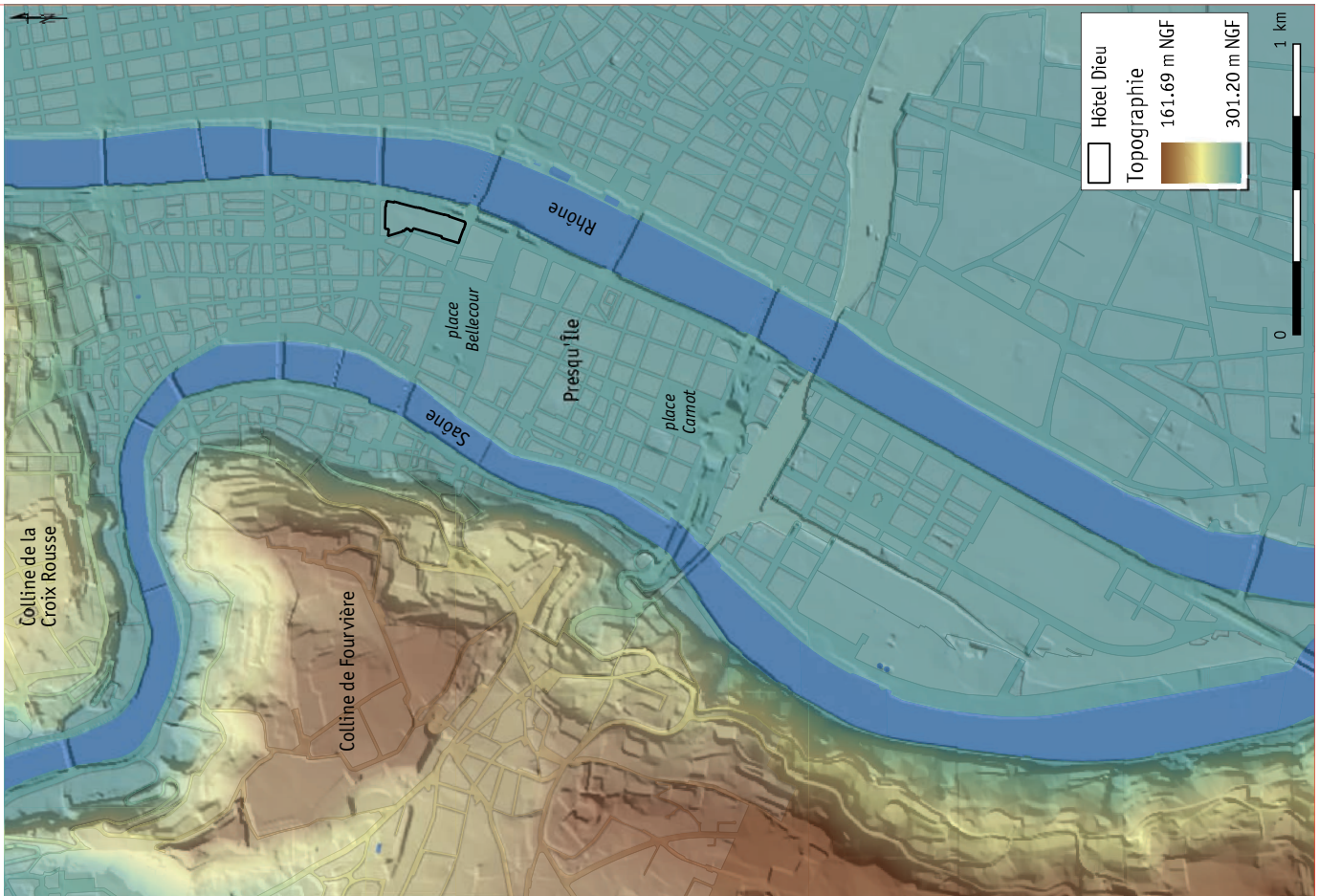
DAO : Ch. Ybard



Réseau hydrographique supposé au début de notre ère



Contexte topographique actuel



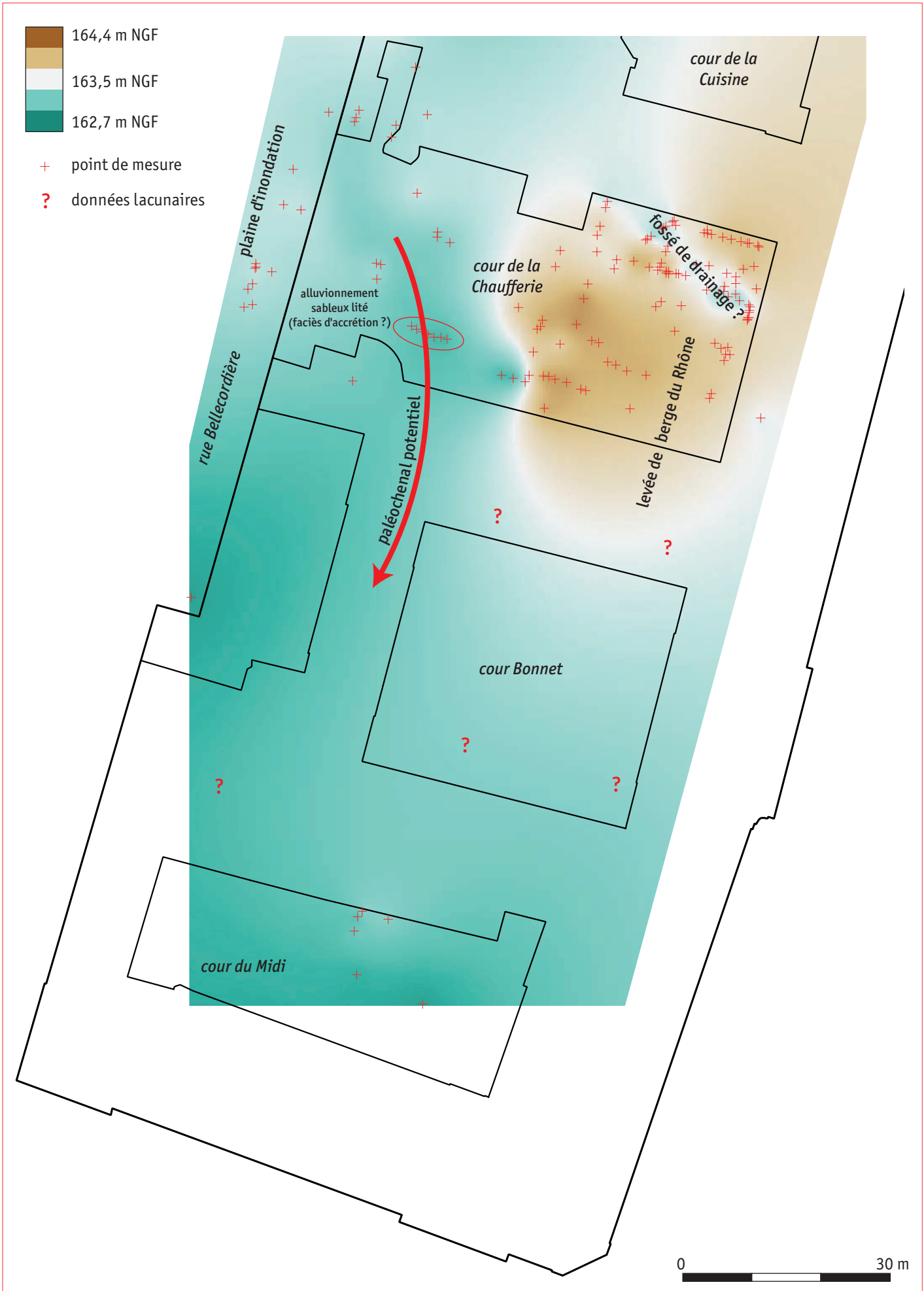
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, crypte - 2016

Contexte géomorphologique de la Presqu'Île

Sources : Alyas, Arlaud 2000, Bertrand et Leroy 2012, Bertrand *et al.* 2015

Cartographie : H. Tronchère

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

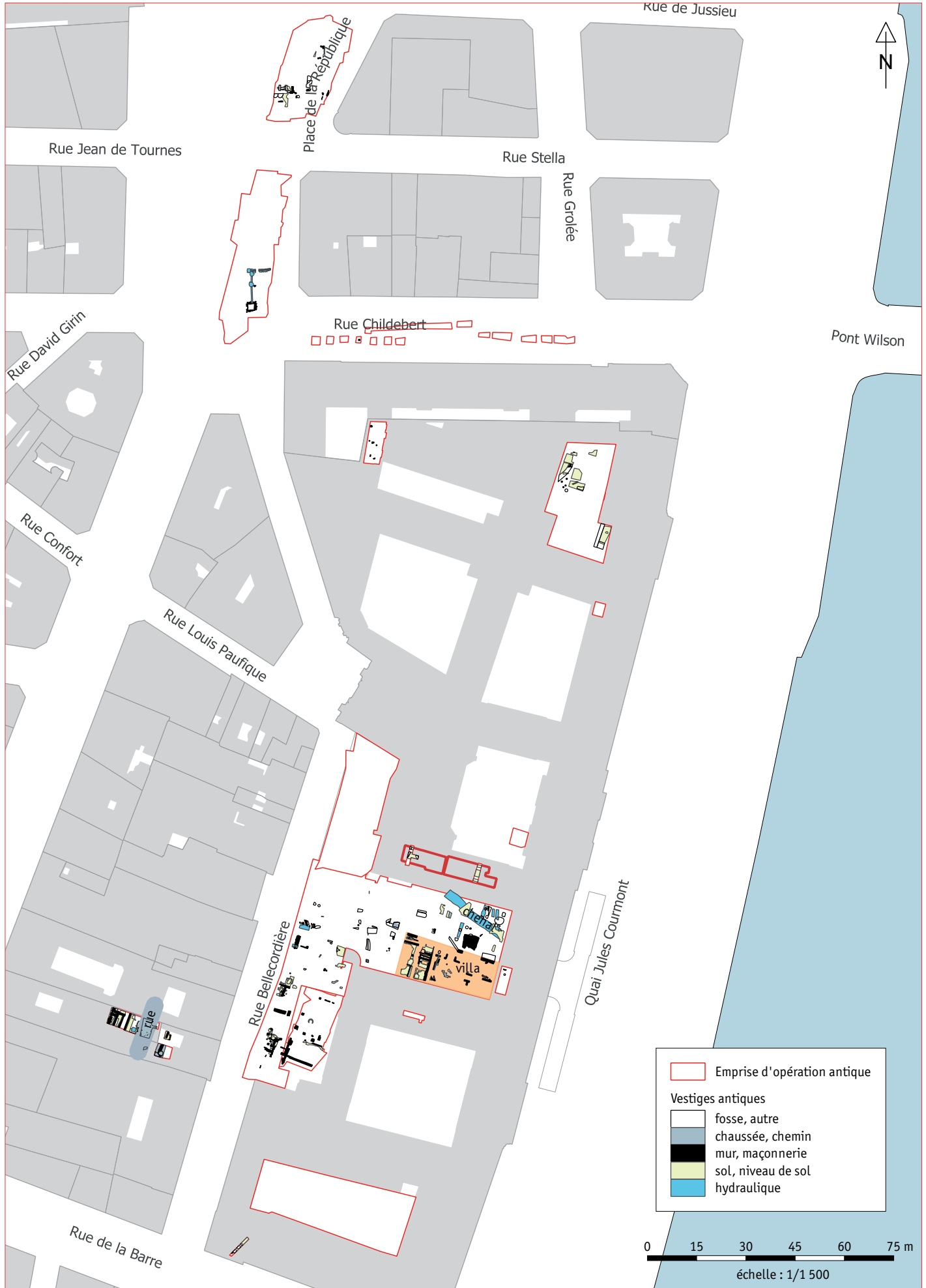


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, crypte - 2016

Paléotopographie du plancher alluvial et hypothèse de tracés de chenaux

Cartographie : H. Tronchère

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

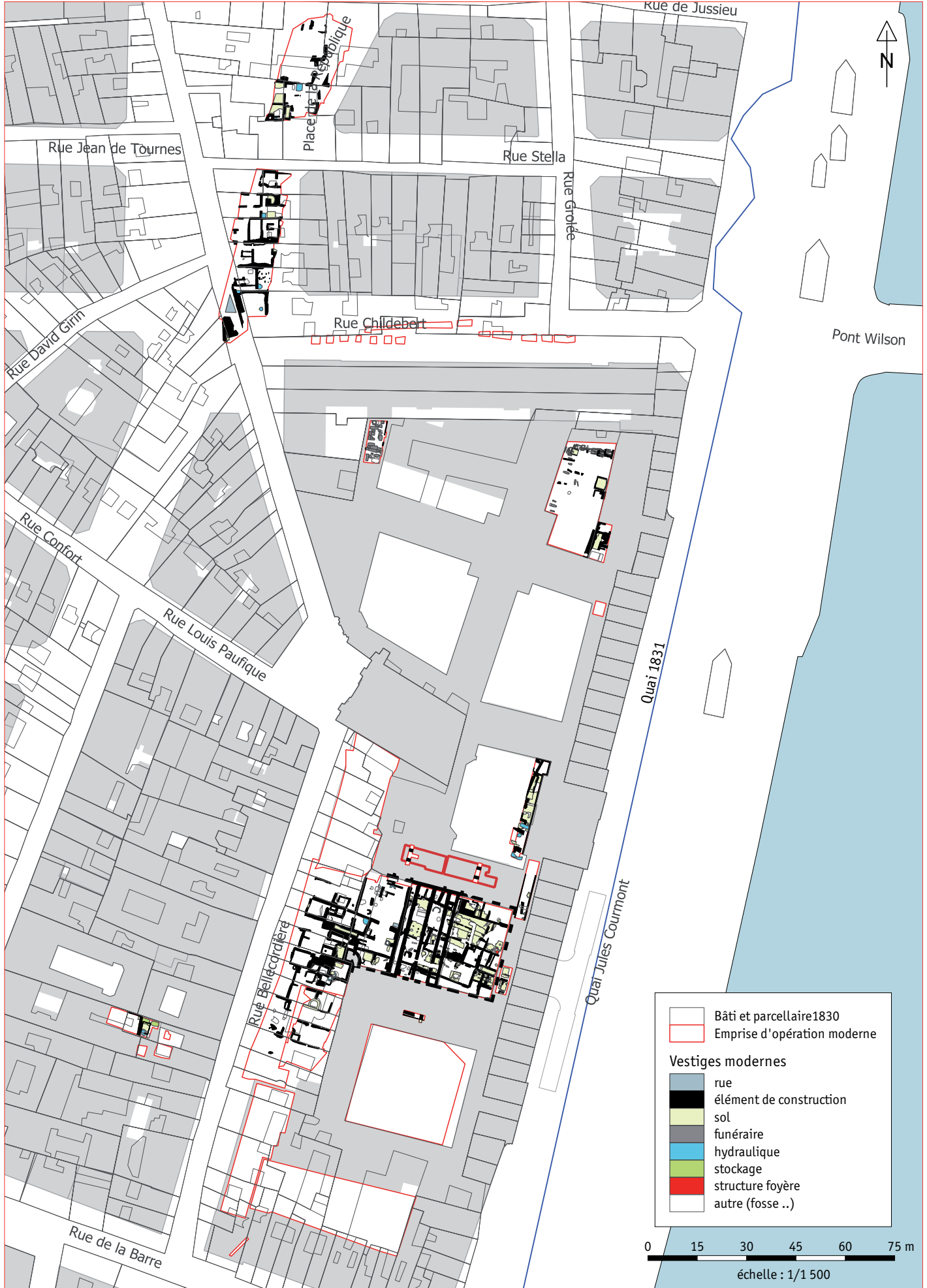


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Contexte archéologique antique proche

Sources : données archéologiques ALyAS SAVL ; fond de plan Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Cadastre
Cartographie : SAVL, 2017

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Contexte archéologique médiéval et moderne

Sources : données archéologiques ALyAS SAVL ; fond de plan Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Cadastre

Cartographie : SAVL, 2017

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Situation approximative de la fouille sur le Plan scénographique de la ville de Lyon (vers 1150)

DAO : O. Puel

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



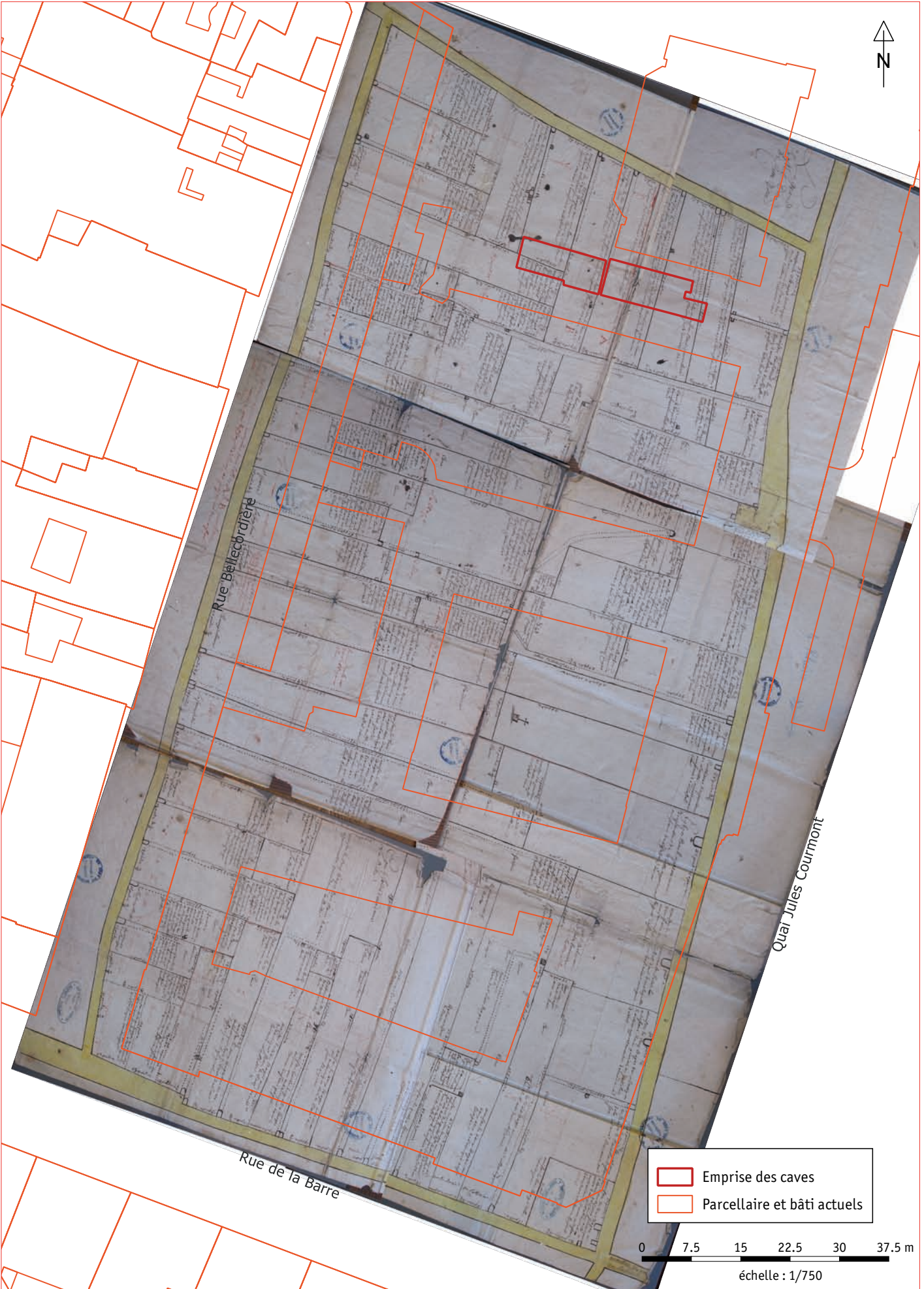


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Situation approximative de la fouille sur la *Description au naturel de la ville de Lyon et paysages alentour d'icelle* de Simon Maupin (1659)

DAO : O. Puel

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

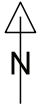


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

« Plan géométral du quartier du Bourchanin », vers 1734

Sources : Archives du Rhône 11G450, géoréférencement SAVL ; fond de plan Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Cadastre
Cartographie : SAVL, 2017

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

« Chapitre Saint-Martin d'Ainay, atlas de la rente noble (feuille 4) », 1743-1757

Sources : Archives du Rhône 11G450atlas, géoréférencement SAVL ; fond de plan Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Cadastre
Cartographie : SAVL, 2017

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Cave G 1

Cave G 2

PHASE 3
Époque moderne et contemporaine

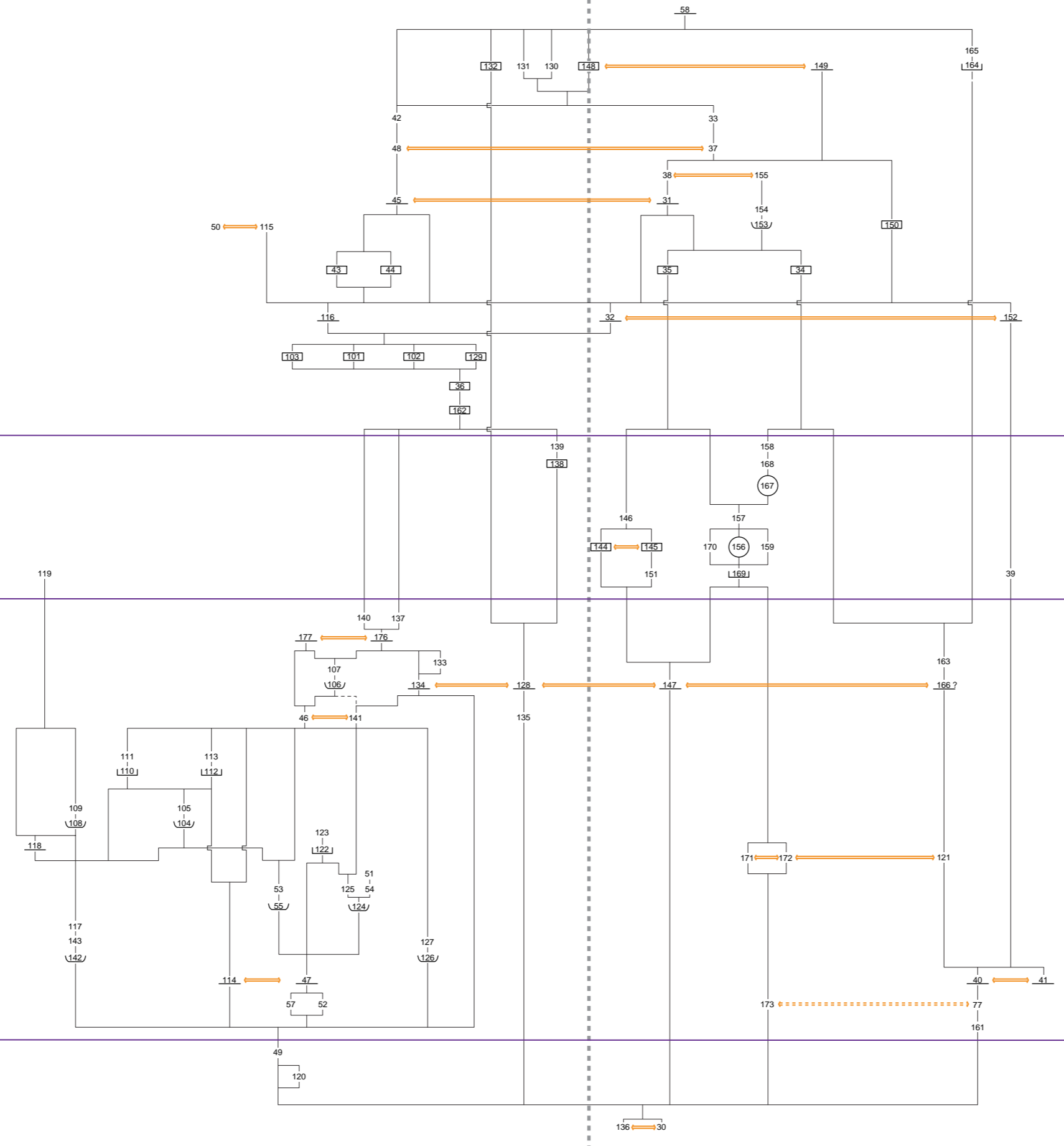
PHASE 2
Époque moderne

PHASE 1
Époque antique

Terrain naturel

LÉGENDE

133	Remblai / comblement
∩124∩	Fossé / creusement
∩110∩	Fosse / creusement
∩114∩	Niveau de sol
∩101∩	Maçonnerie
⊙156	Puits
38 ↔ 155	Égalité
173 ⋯↔ 77	Égalité supposée

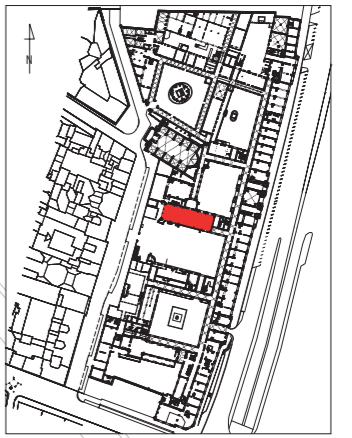


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

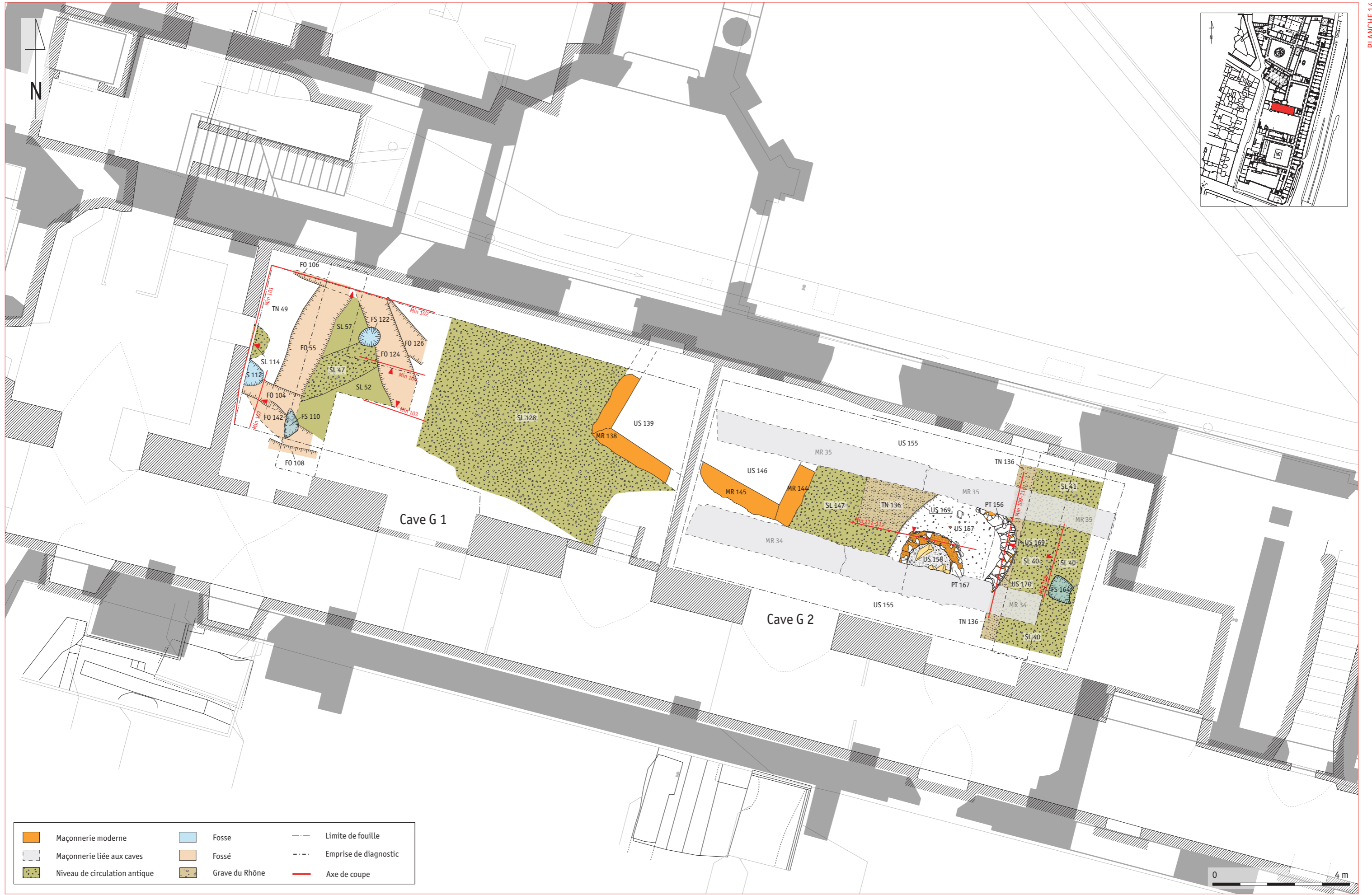
Diagramme stratigraphique

Conception : O. Puel DAO : Ch. Ybard

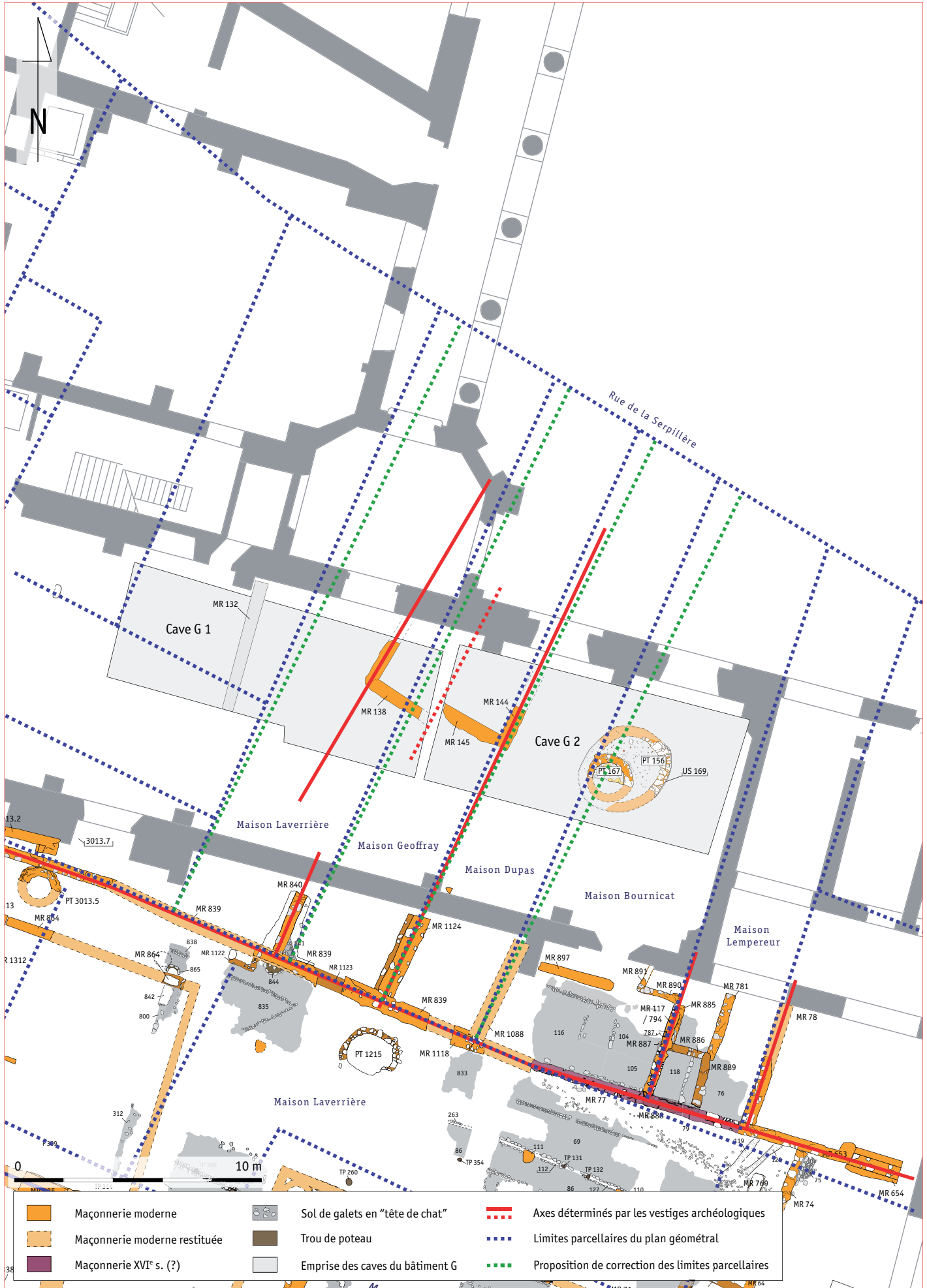
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016
Plan général des structures liées aux caves du bâtiment actuel (1/100)
 DAO : Ch. Ybard



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016
Plan général des structures antérieures au bâtiment actuel (1/100)
 DAO : Ch. Ybard

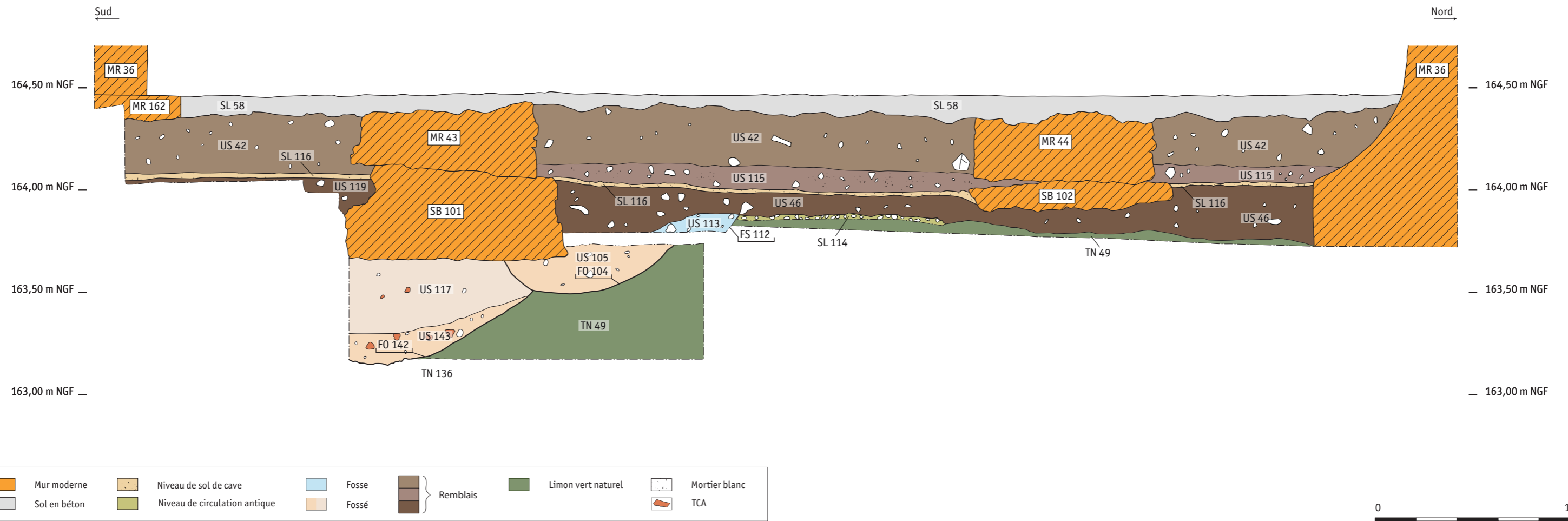
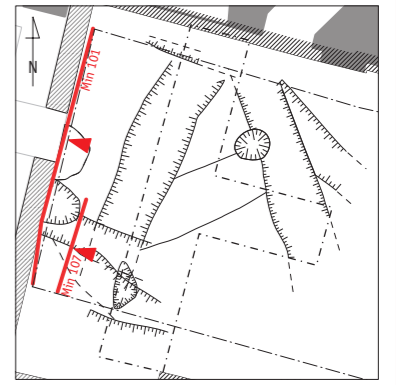


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Superposition des limites parcelaires du plan de 1734 (ADR, 11 G 450) et du plan des vestiges modernes du bâtiment G et de la cour de la Chaufferie (1/200)

DAO : M. Foucault, Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



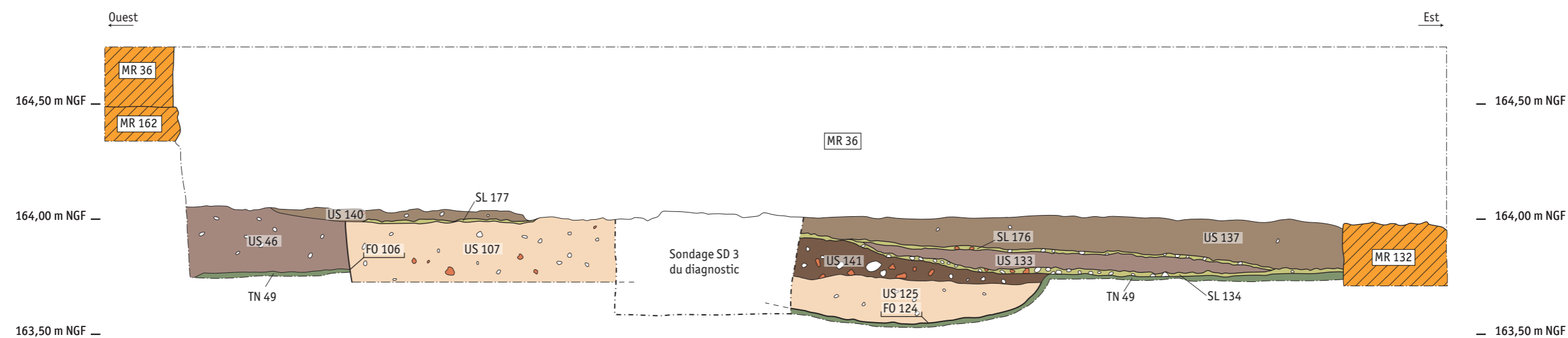
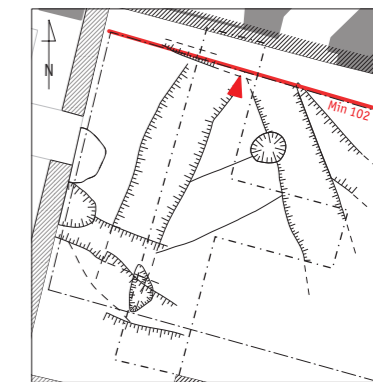
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Cave G 1 : coupe sud-nord (minutes 101 et 107) (1/20)

Relevés de terrain : Th. Genty

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



	Mur moderne		Remblais		Fossé
	Niveau de circulation antique				TCA
	Limon vert naturel				

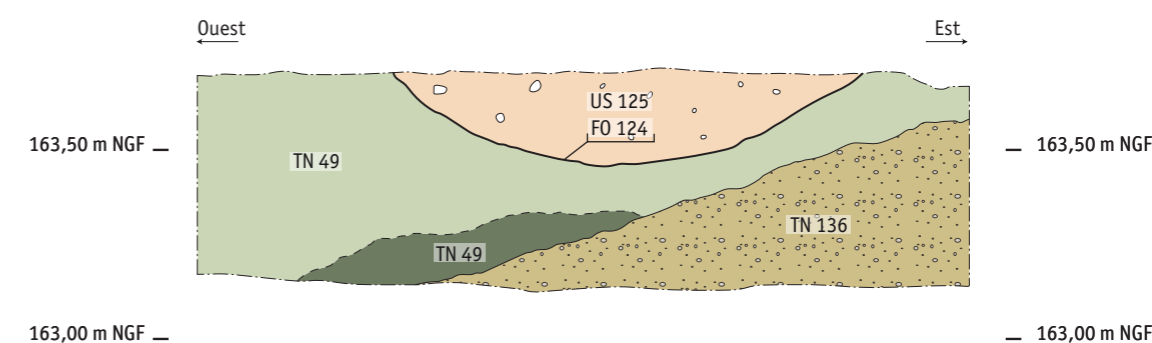
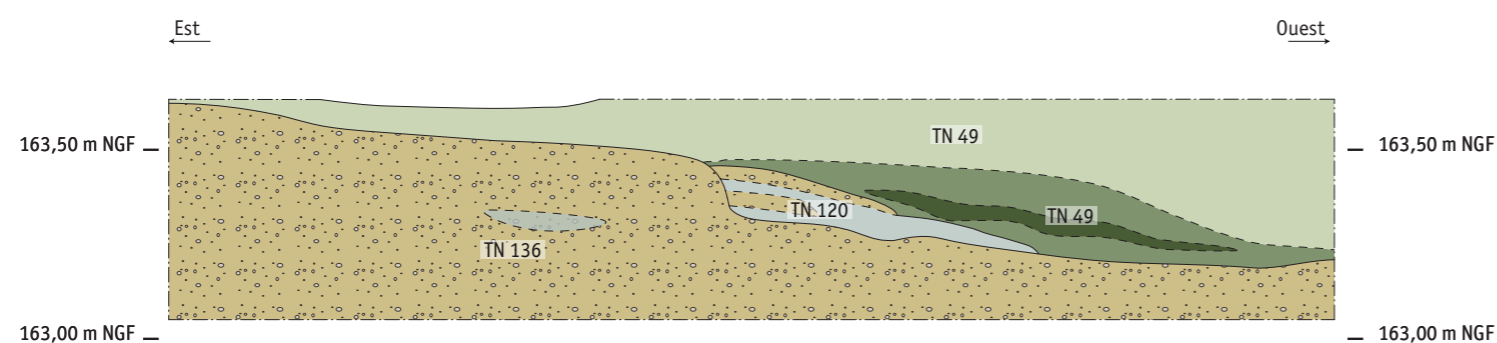
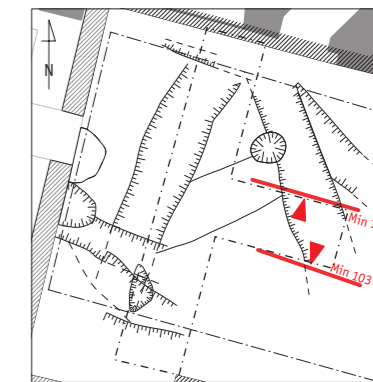


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Cave G 1 : coupe ouest-est (minute 102) (1/20)

Relevés de terrain : Th. Genty

DAO : Ch. Ybard



	Fossé		Sable		Litages limoneux
	Grave du Rhône		Limons sableux		Litages limono-argileux



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Cave G 1 : coupes est-ouest (minute 103) et ouest-est (minute 104) (1/20)

Relevés de terrain : Th. Genty

DAO : H. Tronchère, Ch. Ybard



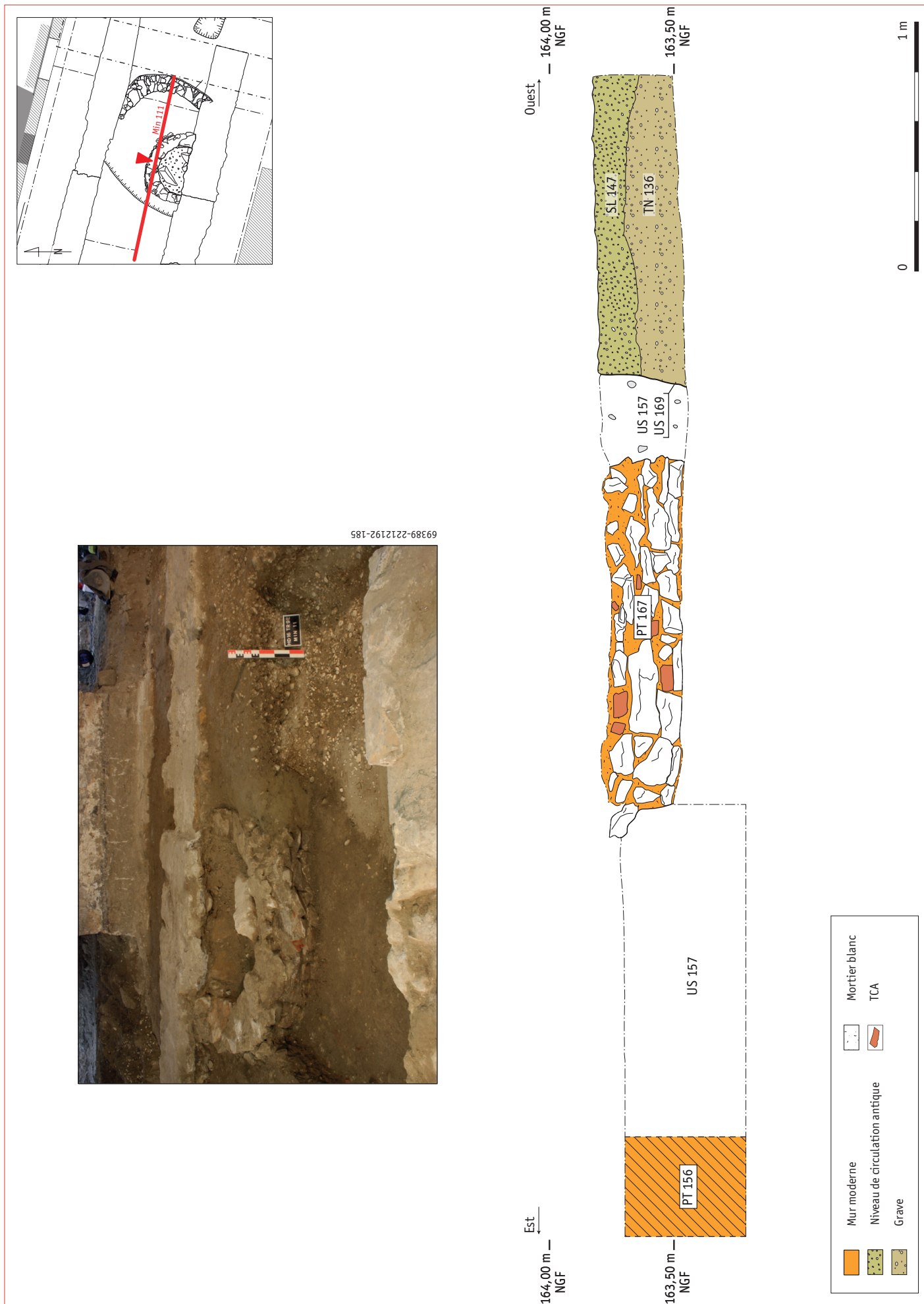
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Cave G 2 : coupe est-ouest (minute 111) (1/20)

Relevés de terrain : Th. Genty

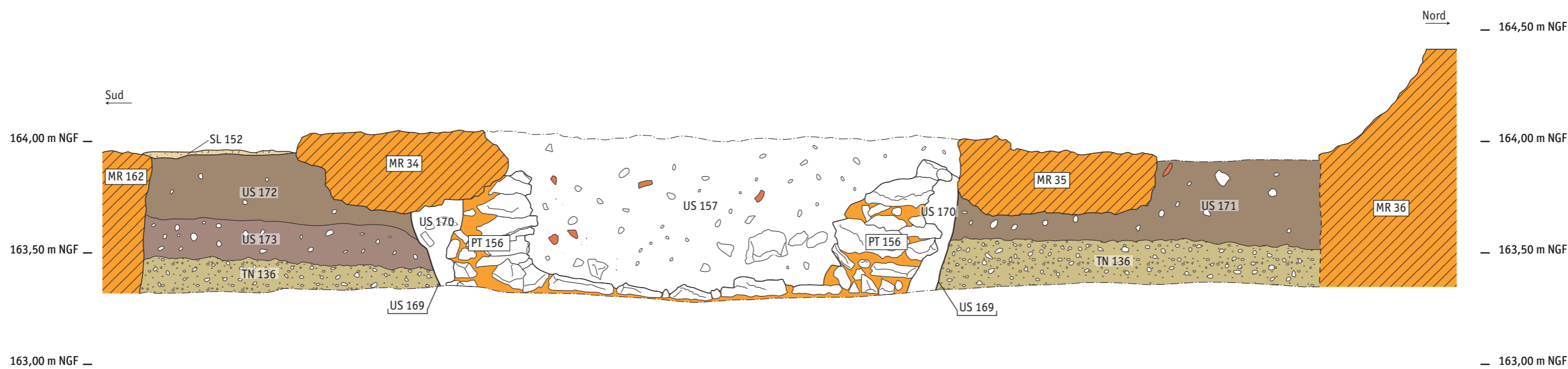
DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON





69389-2212192-171



	Mur moderne		Niveau d'occupation charbonneux		Remblais		Mortier blanc
	Niveau de sol moderne		Grave du Rhône			TCA	

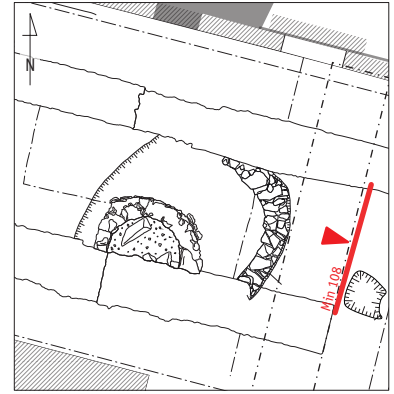


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

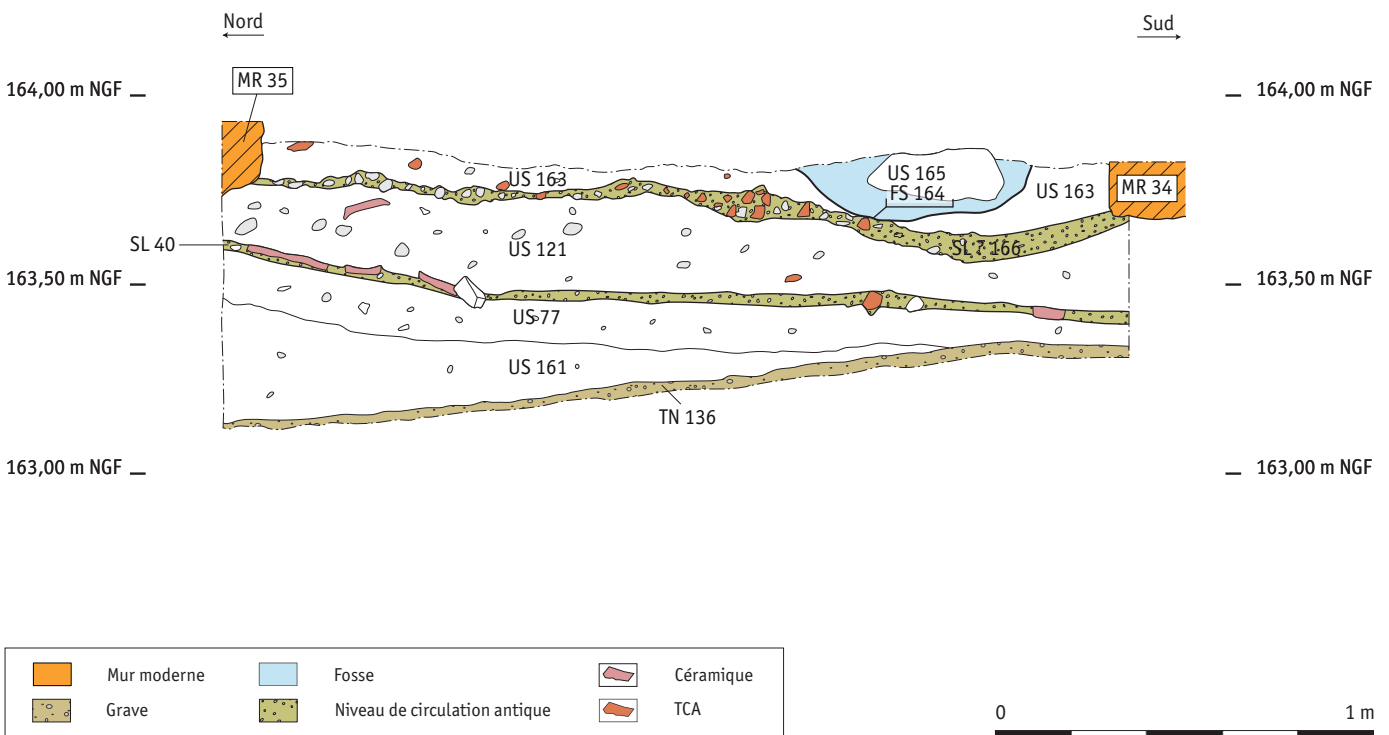
Cave G 2 : coupe sud-nord (minute 109) (1/20)

Relevés de terrain : Th. Genty

DAO : Ch. Ybard



69389-2212192-149



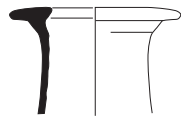
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Cave G 2 : coupe nord-sud (minute 108) (1/20)

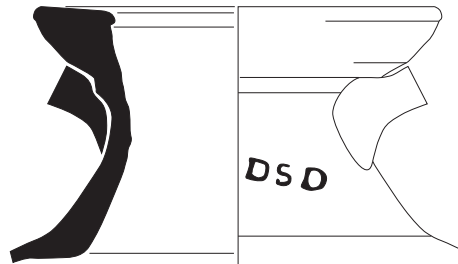
Relevés de terrain : Th. Genty

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1 (M121C2/1)



2 (M121C4/2)





69389-2212192-011

1. Moitié ouest de la cave : longrines MR 101 et MR 102, sondage SD 3 du diagnostic (vue de l'est)



69389-2212192-094

2. Moitié est de la cave : niveau de fréquentation SL 128 et perturbations contemporaines (vue de l'ouest)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Vues générales de la cave ouest G 1

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-032

1. Niveau de fréquentation SL 114 (vue de l'est)



69389-2212192-1107

2. Niveau de fréquentation SL 47 ; bord oriental du fossé FO 55 (vue du sud) (sondage SD3 du diagnostic)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié ouest de la cave G 1 : niveaux antiques

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. Vue générale (vue du sud) (montage photo)



1. Fossés FO 124 et FO 126, fosse FS 122 (vue du sud)

69389-2212192-052



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié ouest de la cave G 1 : secteur nord

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-072

1. Fossé FO 124 et fosse FS 122 (vue du sud)



69389-2212192-115

2. Coupe des fossés FO 124 et FO 126 vidés (vue du sud-est)



69389-2212192-091

3. Coupe du fossé FO 124 (vue du sud)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié ouest de la cave G 1 : secteur nord

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-067

1. Fossé FO 126, mur MR 132 et niveau de fréquentation SL 128 (vue du sud)



69389-2212192-019

2. Fossé FO 55 (vue de l'est) (dans l'angle inférieur gauche : emprise du sondage SD 3 du diagnostic)

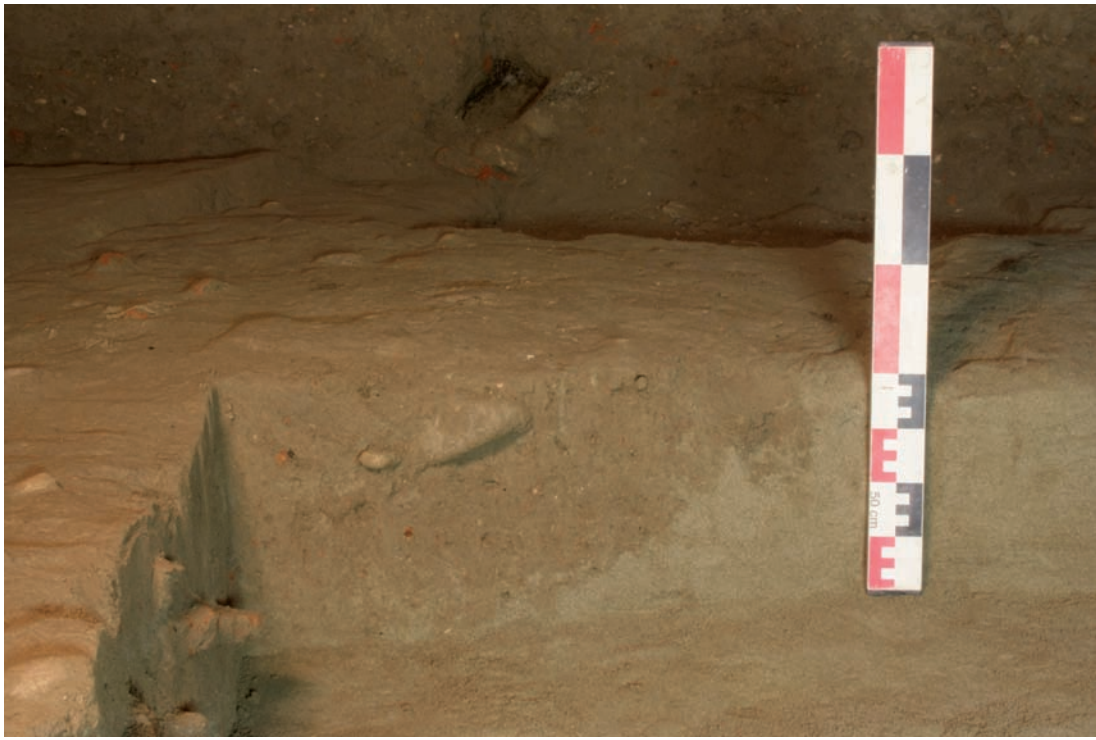


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié ouest de la cave G 1 : secteur nord

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-088

1. Coupe du fossé (vue du sud)



69389-2212192-1102

2. Coupe du fossé vidé
(vue du sud) (sondage SD 3 du diagnostic)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié ouest de la cave G 1 : fossé FO 55

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-016

1. Fossé F0 104 et extrémité sud du fossé F055 (vue de l'est)



69389-2212192-035

2. Fosse FS 112 (vue de l'est)



69389-2212192-039

3. Fosse FS 110 (vue de l'est)

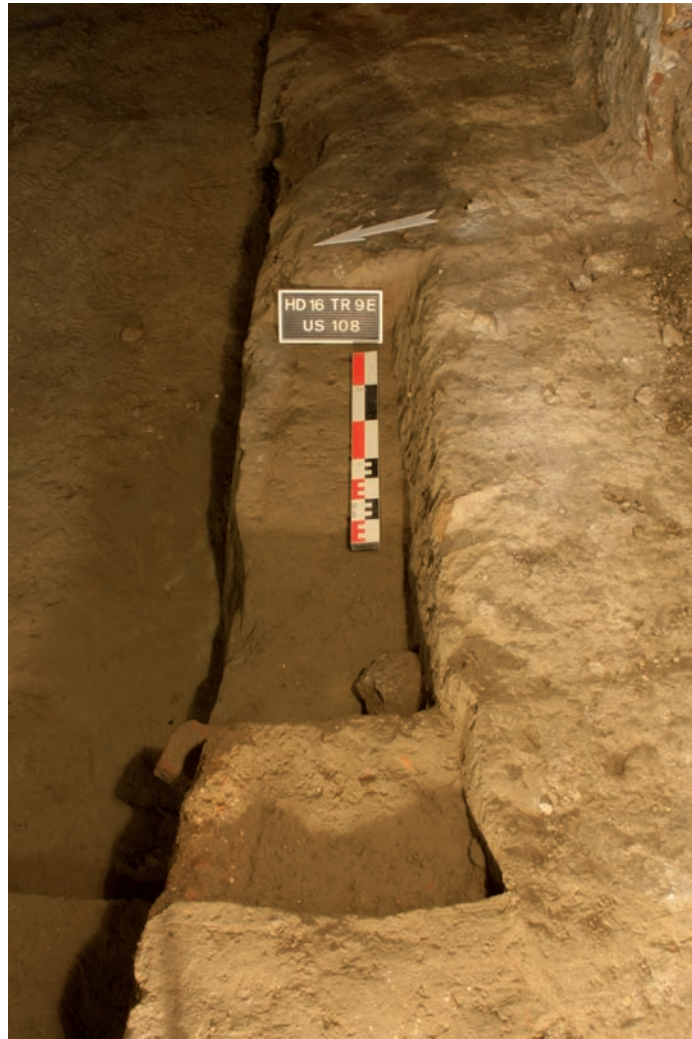


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié ouest de la cave G 1 : secteur sud

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-041

1. Fossé FO 108 (vue de l'ouest)



69389-2212192-112

2. Fossé FO 142 vidé (vue du nord)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié ouest de la cave G 1 : secteur sud

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-098

1. Détail du niveau de fréquentation SL 128 (vue de l'ouest)



69389-2212192-110

2. Fosse d'aisance MR 138 (vue de l'ouest)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié est de la cave G 1

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-132

1. Vue générale (vue de l'est)



69389-2212192-135

2. Niveau de fréquentation SL 147 et, au fond, fosse d'aisance MR 144/ MR 145 (vue de l'est)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié ouest de la cave G 2

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-120

1. Mur est MR 144 coupé par la longrine MR35 (vue de l'est)



69389-2212192-125

2. Mur sud MR 145 (vue du nord)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié ouest de la cave G 2 : fosse d'aisance MR 144/ MR 145

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-133

1. Longrine MR 35 et structure SB 150 (vue de l'est)



69389-2212192-128

2. Détail de la structure SB 150 (vue du sud)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié ouest de la cave est G 2

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-141

1. Puits PT 156 et PT 167 (vue de l'est)



69389-2212192-155

2. Puits PT 167 (vue de l'ouest)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié est de la cave G 2 : puits modernes

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2212192-171

1. Détail des puits PT 156 et PT 167 (vue de l'est)



69389-2212192-179

2. Détail du creusement du puits PT 156 (US 169) (vue du nord)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié est la cave est G 2 : puits modernes

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

69389-2212192-189



2. Vue générale du cuvelage (vue du nord)

69389-2212192-175



3. Vue de la maçonnerie du cuvelage (vue du nord)

69389-2212192-191



1. Vue zénithale



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G - 2016

Moitié est de la cave G : puits PT 167

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON